

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE

SYNTHÈSE DES COURRIELS ET DU FORUM INTERNET

SOMMAIRE

FICHE TECHNIQUE.....5
INTRODUCTION.....6

I- LES DÉBATS CONCERNANT LES RELATIONS DE POUVOIR ENTRE PARENTS, ENSEIGNANTS ET CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS.....11

1- Une demande d'échanges entre parents et enseignants..... 11

 a) Le manque d'information donné par les enseignants en direction des parents.....12

 b) Un éducateur qui n'assume pas suffisamment son rôle : le déficit d'éducation chez certains parents.....15

2- Créer de nouvelles formules d'autorité et d'évaluation au sein des établissements..... 18

 a) Le souhait d'une revalorisation de l'autorité des enseignants en matière de décision pédagogique.....19

 b) Un consensus autour de la nécessité d'instaurer une autorité de proximité pour les personnels de direction des établissements22

 c) Le corollaire à cette revalorisation de l'autorité des personnels de direction et enseignants doit être des procédures d'évaluation.....25

 d) La nécessité d'améliorer la coordination des équipes pédagogiques.....29

II-	LES DÉBATS SUR LE NIVEAU DES ÉLÈVES ET L'ÉTAT DES SAVOIRS	32
1-	Questions transversales	34
a)	Savoir réfléchir et mobiliser ses connaissances.....	34
b)	La maîtrise du français	36
c)	L'évolution des programmes en question	38
d)	Les manuels scolaires	40
2-	Les sujets concernant les différents degrés	42
a)	Les débats relatifs à l'école primaire.....	42
b)	Les préoccupations relatives au collège unique	52
c)	Le lycée, filière générale et filière professionnelle.....	57
III-	UNE ÉCOLE QUI PRÊTE AUX ÉLÈVES UNE ATTENTION INSUFFISANTE	61
1-	La question du plaisir d'apprendre.....	61
a)	Le rôle de l'enseignant	62
b)	Pour une plus grande exigence de la part des enseignants.....	65
2-	Définir des relations entre élèves et enseignants fondées sur le respect	66
3-	La question des rythmes scolaires et de la surcharge des classes	69
4-	Des élèves en difficulté délaissés	72
5-	Des populations minoritaires pas assez prises en compte	77
a)	La scolarisation des enfants handicapés	77
b)	La question des enfants intellectuellement précoces	79
6-	Une formation mal adaptée dans les IUFM.....	81

IV- EN MARGE DU DÉBAT SUR INTERNET.....	83
1- Les débats sur le thème de la laïcité : la question du « voile ».....	83
2- Que mettre au centre du système éducatif: l'élève ou le savoir ?	85
3- La place du monde professionnel	87
4- Des thèmes quasi absents	89
a) Les violences scolaires	89
b) Le racisme	90
c) Le rôle des nouvelles technologies.....	91
d) La qualité de vie des élèves dans l'Ecole	92
 CONCLUSION.....	 93
 ANNEXES.....	 95

FICHE TECHNIQUE

Pour cette étude de SCP Communication, l'ensemble des contributions transmises par courriels à la commission du débat national sur l'avenir de l'École et des messages postées sur les forums de discussion du site internet du débat a été lu et analysé par les chargés d'études de SCP communication.

En ce qui concerne le traitement lexical quantitatif pour des raisons de temps, ont été pris en compte :

- 2 379 contributions envoyés directement par courriels à la commission du débat national sur l'avenir de l'École.
- 15 775 messages postés sur les 23 premiers forums du site du débat national sur l'avenir de l'École (excluant donc le forum consacré à l'organisation du débat).

Des verbatims issus des contributions et des forums sont intégrés à l'étude. En fin de verbatim, nous avons indiqué la mention C pour les courriels envoyés directement à la commission et F pour les extraits de messages postés sur le Forum.

Les groupes nominaux complexes présents dans un encart au début de chaque partie correspondent aux GNC les plus fréquemment employés pour chaque thématique.

INTRODUCTION

La synthèse des contributions apportées sur l'Internet au débat sur l'avenir de l'École est constituée de l'analyse des courriels transmis directement à la Commission et des messages postés sur les forums. L'outil Internet a permis de véritables échanges de fond entre personnes qui ne se seraient jamais rencontrées (pour des raisons de temps et de géographie) sans la création du site consacré au débat, et qui, pourtant, partagent un intérêt fort, sinon une passion, pour ce qui concerne l'École et les enjeux pédagogiques. L'intérêt de l'Internet consiste principalement en la possibilité qu'offre l'outil de confronter des idées en créant une nouvelle agora éphémère et spécialisée. Le site officiel du débat sur l'avenir de l'École a créé un nouvel espace public et donne une utilité à la participation citoyenne. Le nombre, la qualité des contributions, mais surtout des échanges sur le forum le prouvent.

Cependant, il faut attirer l'attention du lecteur sur le fait que tout le monde, en 2004, ne communique pas sur Internet. Aujourd'hui, 35% des Français sont connectés sur le réseau et une minorité d'entre eux bénéficie d'une connexion haut débit qui facilite, par sa rapidité et son coût, la participation au forum. De nombreuses études ont montré que l'Internet était d'abord utilisé par ceux qui sont déjà les plus enclins à développer certaines pratiques culturelles. L'Internet favorise ceux qui maîtrisent bien la langue française et les nouvelles technologies. De ce fait, il existe une réelle sélection sociale et culturelle.

Tout cela pour dire que la synthèse des contributions sur Internet au débat sur l'avenir de l'École ne se veut pas représentative de l'opinion des Français, mais seulement des contributeurs, ce qui est différent. Le corpus sur lequel repose l'étude n'est donc en aucun cas représentatif de l'expression de la population mais bien de ceux qui ont fait le choix délibéré de participer au débat.

Globalement, les personnes ne se sont pas présentées, mais il semble que les contributeurs internautes soient surtout des enseignants, forts utilisateurs de l'Internet en général, et des parents d'élèves qui n'ont pas attendu le débat pour se sentir concernés par les enjeux liés à l'Éducation nationale. Cela signifie que les participants étaient des "spécialistes" ; d'ailleurs, la maîtrise du vocabulaire et des abréviations utilisés, qui sont ceux du Ministère de l'Éducation Nationale, le montrent

bien. Notre analyse ne se centre cependant pas sur les différents locuteurs. Nous avons en effet fait le choix de restituer le contenu dans sa globalité, à savoir le discours social sur l'École qui se dégage des différentes contributions.

Pour réaliser cette synthèse, nous avons mis en œuvre deux méthodes analytiques. La première, très classique, consiste en une lecture des contributions qui sont analysées comme dans une étude qualitative. Nous avons donc lu l'ensemble des textes issu des courriels et l'ensemble des forums.

Nous avons réalisé une analyse de contenus, retenu les verbatims qui nous paraissaient être ceux illustrant le mieux les propos des contributeurs, et ce afin de donner le reflet le plus exact possible de l'ensemble des idées émises. Un des enjeux de cette analyse était de ne rien oublier d'important.

En effet, toute analyse qualitative a sa part de subjectivité, et pour éviter cela, nous avons fait appel à une analyse lexicale par ordinateur, afin de connaître l'ensemble des mots utilisés par les contributeurs, mais surtout les groupes nominaux complexes, qui sont des groupes de mots ayant une fonction de nom, qui servent à mieux expliquer ce que l'on veut dire, et nous permettent de comprendre très rapidement ce qu'a évoqué le contributeur sur le fond. Cette analyse lexicale nous a permis de confirmer qu'aucun sujet important n'a été omis, que d'autres, qui semblaient être très présents de manière subjective, ne l'étaient pas tant que ça. L'analyse qualitative et l'analyse lexicale se complètent, la seconde permettant de valider ou d'infirmier les hypothèses élaborées à partir de la première. Au final, l'ordinateur n'a pas fait l'analyse, mais nous a permis de connaître de manière objective et quantitative le contenu des textes, afin de disposer d'une synthèse qui soit le reflet le plus juste.

Au-delà de sa fonction de support à l'analyse qualitative, le lexique révèle l'attitude des contributeurs vis-à-vis du débat et aussi les groupes qui se sont constitués. Voici quelques remarques que l'on peut émettre autour du corpus analysé par informatique.

Il existe en langue française différentes sortes de verbes. On distingue parmi ceux-ci six verbes « d'orientation » : vouloir, devoir, savoir, croire, falloir, pouvoir. Ces verbes permettent au locuteur de se positionner vis-à-vis de l'action décrite. Plus il y a

emploi de verbes d'orientation dans les verbes recensés, plus les locuteurs se positionnent dans l'engagement vis-à-vis de l'action décrite.

Dans les lexiques étudiés, les verbes d'orientation sont très présents, et ils le sont tous. Un des verbes peu présent d'habitude dans les lexiques est le verbe « croire ». La croyance est un savoir non rationalisé que l'on ne peut pas prouver. C'est en partie de l'ordre de l'idéologie. Dans le débat sur l'avenir de l'École, le verbe « croire », qui est certes le verbe le moins présent parmi les verbes d'orientation, est fortement utilisé, ce qui montre que les contributeurs internautes sont, d'une part dans l'engagement, vu le nombre global de verbes d'orientation, et aussi dans une croyance assez forte dans la notion d'éducation. Cela signifie que les contributeurs pensent que leur participation peut être utile, et que l'Éducation nationale est une chose très importante à leurs yeux. Ils vont donc attendre un retour à leur participation via la synthèse du débat, mais ils seront également très attentifs à la traduction en loi que fera le Ministre. On soulignera à cet égard que les modalités même de la consultation organisée par la Commission, par l'intermédiaire d'un forum de discussion, ont pour pré requis une démarche supposant une implication forte de la part des contributeurs.

La participation au débat est une forme d'engagement, mais aussi une forme de don. Les participants attendent la loi, conforme à leurs préconisations, comme contre don et comme preuve de l'utilité de cet acte d'engagement citoyen renouvelé qu'est la participation au débat sur l'École.

Le deuxième élément important à souligner est l'analyse des pronoms et des personnes décrites comme « acteurs » du système de l'éducation. Le débat sur Internet a été un débat surtout entre enseignants et parents d'élèves. Une analyse des pronoms montre un réel conflit entre ces deux populations. Si le débat est resté poli, il n'en a pas moins été parfois direct. Les parents d'élèves ont profité d'Internet pour dire clairement ce qu'ils pensent du personnel enseignant, et les enseignants ont fait de même concernant les parents d'élèves.

C'est l'un des intérêts de l'Internet. L'anonymat, la non-confrontation physique, l'absence de "représailles" potentielles vis-à-vis d'un interlocuteur, permet d'exprimer ce que l'on pense réellement sans tenir compte des retenues habituelles. De ce fait, le « je » comme personne pensante, personne s'engageant, est très présent, comme les troisièmes personnes du singulier ou du pluriel, « il(s) » ou « elle(s) », qui décrivent les personnes dont on parle. Il y a un « je » parent d'élève ou enseignant, légitimé

par une expérience ou une analyse, montrant un « *il(s)* » ou « *elle(s)* » collectif, acteurs dans le système scolaire. Les analyses des pronoms montrent cette confrontation. En effet, le premier pronom utilisé est « *il* » et le deuxième est « *je* ». Le troisième pronom le plus utilisé est le « *on* » qui est un collectif mal identifié et dans lequel on ne se sent pas appartenir, en revanche « *nous* » est moins utilisé. Ces résultats montrent que l'Éducation nationale ne forme pas un collectif auquel on a l'impression d'appartenir pleinement. On notera que l'utilisation de ces pronoms met une nouvelle fois en évidence le fort engagement des contributeurs au sein du débat dû en partie à la participation sur un forum de discussion.

Enfin, les groupes nominaux complexes concernent les parents d'élèves et les acteurs de l'Éducation nationale. « *Chef d'établissement - élèves en difficultés - parent d'élève - professeur des écoles - équipe pédagogique* » sont les noms complexes parmi les plus nombreux, et montrent qu'au-delà de toute appréciation sur l'organisation de notre système scolaire, l'Éducation nationale est d'abord affaire de ressources humaines, affaire d'acteurs, conscients ou non des enjeux de l'éducation.

Le troisième élément que l'on peut souligner est que les contributeurs internautes ont abordé les enjeux qui sont au cœur du système de l'Éducation nationale. La richesse du vocabulaire, la richesse des verbes employés montre qu'il y existe deux groupes : les verbes liés au débat (ex : « *dire - penser - parler - trouver - devenir - proposer* »), et les verbes liés à l'éducation (ex : *apprendre - comprendre - travailler - lire - connaître - enseigner*), ces résultats démontrent bien que la majorité des discours révèle bien un débat ayant un enjeu fort autour de l'éducation.

La richesse des échanges provient notamment de cette capacité des internautes à rentrer au cœur du débat sans trop subir les interférences de l'actualité du moment, comme on aurait pu le craindre.

Le premier sujet abordé sur le forum Internet comme dans les courriels se centre sur la confrontation entre parents d'élèves et enseignants autour de questions telles que le rôle incombant à chacun, le pouvoir de chacun dans le système. C'est ce sujet qui constituera la première partie de l'étude.

Le deuxième sujet abordera les problèmes d'ordre pédagogique, à savoir comment enseigner, et surtout, quoi enseigner. De nombreuses contributions ont tenté de mettre en évidence le constat d'une baisse, non pas du niveau, mais des exigences

en matière de savoirs indispensables. Identifier quels sont les savoirs nécessaires et réfléchir aux modalités de leur transmission ont été des éléments importants du débat. Ces questions feront l'objet de la deuxième partie.

Enfin, au-delà de la place de l'élève dans l'école, c'est l'attention du système Éducation nationale aux élèves comme individus singuliers qui a été mise en avant, avec des critiques très fortes émises par l'ensemble des participants. L'Éducation nationale semble aujourd'hui ne pas apporter une attention suffisamment forte à la personne, à l'individu qu'est l'élève. Ce manque d'attention explique en partie, pour certains, la problématique des élèves en difficulté, et la non-résolution de leurs difficultés. L'attention portée aux élèves fera l'objet de la troisième partie.

Enfin, une dernière partie sera consacrée aux thèmes peu présents ou absents du débat. Ces absences sont révélatrices de la sociologie des personnes participantes. En effet, la laïcité a été certes abordée, mais seulement à travers la question du foulard islamique. La place de l'élève ou du savoir au centre de l'école a certes été discutée mais ce thème n'a pas structuré le débat, tout comme les questions relatives à la finalité professionnelle du monde scolaire. Mais d'autres thèmes encore n'ont été que très peu abordés ou pas du tout. Il s'agit notamment du racisme et de l'antisémitisme à l'école, de la violence scolaire de manière plus générale ou des questions touchant à la qualité de vie ou à la santé des élèves à l'intérieur des établissements scolaires.

Le rôle des acteurs, les savoirs, l'élève comme individu ont formé les trois thèmes principaux des courriels, d'une part, et des forums sur l'Internet, d'autre part, qui ont été abordés sur le site du débat sur l'avenir de l'École.

I- LES DÉBATS CONCERNANT LES RELATIONS DE POUVOIR ENTRE PARENTS, ENSEIGNANTS ET CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS

On compte autour de l'élève un certain nombre d'acteurs qui jouent un rôle important dans le travail éducatif. Parents, enseignants ainsi qu'équipe éducative entourent et accompagnent l'apprenant.

Il semble que les relations entre ces différents groupes restent encore largement à clarifier et suscitent actuellement une certaine insatisfaction.

Le premier des débats concernant les acteurs du système scolaire se centre sur les relations entre parents et enseignants. Les contributeurs s'interrogent sur le rôle respectif incombant à chacun et souhaitent voir la collaboration et l'investissement se renforcer pour permettre à l'élève d'apprendre mieux et de réussir.

Autre débat qui mobilise particulièrement les enseignants, mais aussi une large partie du personnel éducatif, celui concernant l'autorité dans les établissements scolaires. Il semble qu'à différents niveaux, les acteurs de l'éducation se sentent dépossédés de leurs moyens d'agir et non reconnus dans leur statut de professionnel et de garant du bon fonctionnement de leur établissement.

Enfin, un certain malaise se fait sentir les possibilités de coordination de l'équipe éducative dans les établissements. Il semble à ce sujet qu'il y ait un manque manifeste.

1- Une demande d'échanges entre parents et enseignants

formation des adultes / formation pour adultes / parents d'élèves / école des parents / éducation des parents / participation des parents / rôle des parents / soutien des parents / travail des profs / adulte responsable / participation des familles / démission des parents.

Au nombre des contributeurs du débat, on compte une majorité d'enseignants et de parents d'élèves. Les relations entre ces deux groupes apparaissent comme complexes et il semble qu'un certain contentieux se soit créé entre parents et enseignants, source de défiance des uns vis-à-vis des autres.

En effet, de manière schématique, les préoccupations des parents se centrent sur la qualité de l'enseignement qui est délivré à leurs enfants et ils sont les premiers à dénoncer l'incompétence des « mauvais profs » ainsi que le manque de communication de l'institution scolaire vis-à-vis d'eux. De leur côté, les enseignants semblent attacher à ce que puisse être mis en évidence le fait que le rôle qu'on leur demande de tenir dépasse de loin leur travail d'instructeur et qu'ils ne peuvent pallier les déficiences de la société et de la famille dans l'éducation de leurs élèves.

Les parents éduquent l'enfant que les professeurs instruisent. Cependant ces rôles ne sont pas forcément bien clairs et précisément définis.

a) Le manque d'information donné par les enseignants en direction des parents

Un certain nombre de parents expriment à travers le forum leur souhait d'avoir plus d'occasions de rencontrer les enseignants, de bénéficier de plus d'informations sur ce qui est fait en classe et de pouvoir, dans l'ensemble, participer davantage à la vie de l'école.

Il est reproché à l'enseignant de ne pas assez communiquer sur son travail. Certains déplorent que les dispositifs permettant les échanges entre parents et enseignants n'existent que peu. D'autres soulignent le manque de disponibilité des enseignants en direction des parents.

Enfin, il semble que selon une partie des contributeurs, ce soit un manque de volonté de la part des enseignants qui soit à l'origine de ce déficit d'échanges. Ces participants au débat suggèrent donc qu'il y aurait une stratégie d'évitement des parents mise en œuvre par les enseignants.

Si la loi d'orientation de 1989 dit que « les parents sont les premiers partenaires de l'École », force est de constater que le système éducatif tel qu'il fonctionne et le statut des enseignants, par ses contraintes, empêchent une réelle participation des parents. C

INTERACTIVITÉ DE L'ÉCOLE PAR RAPPORT À L'EXTÉRIEUR :

- Tous les parents souhaitant être bénévoles au sein de l'école, quelles que soient les classes, doivent être acceptés par l'école pour toute sorte d'aide.

Transparence de l'école à travers la communication des programmes de classe : exemple feuillets décrivant les activités à venir pour le mois suivant. C

Je souhaite intervenir pour expliquer que le fossé entre les parents et les instituteurs est de plus en plus flagrant. Les parents doivent s'adapter à de nouvelles situations sans arrêt : évolution de leurs méthodes de travail, évolutions même au niveau des horaires plus de flexibilité.... C

Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'entrevues entre les parents et le corps enseignant ? ... Ne manque-t-il pas l'échange parent-professeur.... Pour connaître un enfant et essayer de l'aider il faut d'abord se centrer sur sa famille... On ne peut pas aider un enfant si ce dernier est déjà perdu dans sa propre famille... C

Allons si vraiment nous voulons que les choses changent... prenons l'habitude d'expliquer aux parents nos démarches au sein de chaque établissement, au sein de chaque école... associons nos efforts... les élèves doivent sentir une démarche qui va dans le même sens.

Nous devrions banaliser des journées de rencontre régulièrement... et non pas les sacro-saintes réunions de rentrée uniquement faites pour la présentation.... après... quels sont nos échanges...

Les élèves ont changé... La société évolue... la communication semble indispensable... prenons le temps de dialoguer, tout le monde y gagnera..... surtout la motivation.... F

Il faudrait fournir en début d'année scolaire à chaque parent d'élève un guide des programmes, buts et enjeux de la classe que va suivre leur enfant.

De plus, il faudrait organiser une réunion parents-professeurs avant la rentrée afin de tisser un lien entre le milieu scolaire et le milieu familial.

Ensuite, les enseignants devraient avoir des heures hebdomadaires à consacrer au dialogue avec les parents d'élèves. F

Les parents devraient disposer en début d'année ou régulièrement en cours d'année de la liste des objectifs enseignés par les profs aux élèves.

Les profs préciseraient les connaissances exigibles et les programmes tels qu'ils les appliquent.

Les parents auraient ainsi la possibilité de mieux suivre les études de leurs enfants, de les aider plus efficacement, de vérifier leurs acquis.

De même les classiques réunions de début d'année devraient être complétées par des réunions plus régulières dans l'année scolaire pour favoriser le dialogue et l'échange. F

Afin de remédier à ce problème de disponibilité des enseignants, il est suggéré d'adapter leur emploi du temps. Il semblerait ainsi bon à certains que les enseignants effectuent leur 35 heures hebdomadaires au sein de leur établissement, ce qui les rendrait plus présents pour recevoir parents ou élèves et assurer ainsi un suivi à l'enseignement qui est délivré en classe.

Une redéfinition des missions et du temps de présence des adultes au sein des établissements scolaires s'impose en outre pour pouvoir mieux appréhender et prendre en charge les besoins quotidiens des élèves. C

Imaginons que l'enseignant, demain, enseigne PENDANT QUATRE TRIMESTRES, avec cinq semaines de congés, vingt jours de RTT, une semaine de formation et deux de préparation aux cours. C'est ce que les autres font ! Inutile d'alléger les programmes, il suffirait de les achever, en proposant des apprentissages modulés car il serait alors possible de donner un peu plus de temps à ceux dont la personnalité, la nature et le parcours personnel l'exigent. F

Cependant, cette proposition est loin de faire l'unanimité parmi les enseignants qui y voient même, pour certains, une dérive inquiétante liée à un manque de prise en compte et de considération de ce qu'est l'activité de l'enseignant hors de sa salle de classe.

Imaginons, demain, que l'enseignant ne fasse pas plus de 35 heures par semaine, n'organise jamais d'événements extra-scolaires, vire les élèves qui n'ont pas un rendement assez élevé, etc.

Le monde de l'enseignement n'a rien à voir avec le monde de l'entreprise. Par son public, par ses objectifs, par les moyens qu'il se donne, il en diffère sensiblement. À ce titre, lui appliquer des critères de rentabilité, et vouloir conformer le métier d'enseignant à un moule idéalisé relève, à mon avis, soit d'une naïveté touchante, soit d'une envie destructrice. F

Enfin, certains contributeurs vont jusqu'à reprocher aux enseignants un manque de volonté de communiquer sur ce qu'ils font et dénoncent une tendance qui veut que les parents soient systématiquement mis à l'écart de ce qui peut se passer dans la classe.

Comment est considéré le parent lorsque vous vous adressez à un professeur qui a injustement puni votre enfant, que vous demandez à le rencontrer pour tout d'abord savoir ce qu'a fait l'enfant, avoir des réponses aux questions que je me pose, qu'il est demandé aux élèves (via le règlement intérieur stipulé dans le carnet de liaison) de s'excuser, voire d'être sanctionné pour fautes et qu'un professeur (et je me le suis entendu dire hier) est maître dans sa classe et a tout pouvoir ? Comment peut évoluer un enfant qui connaît dans son foyer le respect mutuel et qui à l'école ne connaît plus alors que le respect à sens unique ? (élève vers professeur) Doit-on avoir vis-à-vis du corps enseignant, nous parents, une attitude hypocrite ? C

La conséquence de ce déficit au niveau des échanges entre parents et enseignants est un manque de lisibilité de ce qui se passe dans l'école. Des formules permettant un meilleur partage des rôles et une complémentarité sont donc difficiles à mettre en œuvre et c'est la défiance qui domine les relations entre parents et enseignants. Il semble qu'à plus d'un titre, le développement des échanges soit essentiel.

Du point de vue des parents, l'école ne cherche pas suffisamment à les impliquer. Le manque de possibilités d'échanges et de communication entre les parents et les enseignants a pour effet d'instaurer un climat peu propice à une synergie productive entre le travail de la famille et celui de l'enseignant.

b) Un éducateur qui n'assume pas suffisamment son rôle : le déficit d'éducation chez certains parents

Un certain nombre de contributeurs, pour beaucoup enseignants, déplore que la fonction éducative que se doivent de remplir les parents ne soit pas toujours assumée. L'enseignant doit donc prendre en charge des situations qui ne relèvent pas de ses attributions. De plus, il semble, selon certains contributeurs, qu'un certain nombre de parents encourage leurs enfants dans un déni de l'autorité professorale.

LE RÔLE DES PARENTS.

Beaucoup de parents ignorent les textes officiels et tout règlement : leur opinion suffit.

Les familles ne transmettent plus les valeurs nécessaires à une vie en société pacifique.

Trop souvent, les parents gâtent leur enfant-roi et se montrent incapables de l'éduquer.

Beaucoup ne sont que des parents-copains.

Ils se montrent souvent complices des incivilités ou violences de leur enfant : ils le protègent en couvrant ses fautes, contestent le travail ou les décisions des enseignants, refusent les sanctions prises par l'école, organisent des cabales contre tel ou tel prof, répandent des rumeurs, en viennent même à menacer (ou frapper) les membres du personnel enseignant ou administratif...

C

ÉDUCATION NATIONALE et ÉDUCATION des ENFANTS : ne pas confondre.

On ne peut pas tout attendre de l'ÉDUCATION NATIONALE, et le gros problème, c'est la démission de certains parents dans l'éducation de leurs enfants, et qui attendent tout de l'Éducation Nationale. C

On demande trop aux enseignants, qui doivent suppléer aux défaillances de la famille et du système social. On attend que l'école règle les problèmes qui lui sont extérieurs. C

Les enseignants sont faits pour transmettre un savoir, juger des compétences, et non pour pallier les carences familiales, c'est-à-dire éduquer... C

Le malaise enseignant, outre des raisons conjoncturelles, est d'abord le fruit de 30 années de remise en cause du prof comme vecteur de diffusion des connaissances. C'est donc plutôt un spleen existentiel, car il lui est demandé d'être en plus un surveillant, un animateur social, voire une famille à lui tout seul. C

Comment l'école pourrait-elle estomper à elle seule les inégalités sociales et culturelles ? Là où elle pourrait faire son métier d'enseignement, elle doit gérer le social, mettre en place les principes de base de toute éducation que certains parents ne sont pas aptes à apporter à leurs enfants. C

Laissons aux parents la part d'éducation qui leur revient. Occupons-nous des savoirs, et du savoir vivre en société. Nous ne devons que conforter le 'bonjour', 'au revoir', 's'il te plaît', 'merci' et 'je vous prie de bien vouloir m'excuser'. Cela doit être appris dans le cadre irremplaçable de la famille. Certes la décomposition familiale et sa reconstruction peu traditionnelle influencent les comportements, mais nous ne sommes pas des substituts de famille. Je ne peux pas remplacer un père absent : ce n'est pas mon rôle. Chacun sa place. C

Les parents ne s'investissent plus du tout dans l'éducation de leurs enfants. D'après eux, c'est le rôle de l'école. Et donc à nous professeurs de leur apprendre la morale, la citoyenneté, voire même de les former aux sorties pédagogiques, beaucoup d'élèves aujourd'hui ne sont jamais allés dans un musée, n'ont pas pris le train, ou même visité un zoo. Que font ces parents avec leurs enfants le week-end, à part rester devant la télévision. Et forcément, le professeur ne peut plus ou n'a plus le temps de les former au savoir. C

Tout le monde doit se remettre en cause, les profs bien sûr, mais les parents aussi ! et aider son enfant, ce n'est pas seulement lui payer des cours, mais être là, faire réciter les leçons, surveiller les résultats scolaires, prendre ou accepter les rendez-vous avec les enseignants et faire ce qu'il faut : psychologue, orthophonie, orthoptiste quand cela est nécessaire ! tellement de parents s'en moquent ! F

Il faut impérativement revaloriser la fonction enseignante pour lui redonner, dans la Société, l'autorité qu'elle n'aurait jamais dû voir écorner.

Cette reconnaissance de l'autorité du corps enseignant et d'autant plus importante que nous assistons à un abandon de l'autorité parentale, et ceci, afin de préserver l'équilibre de notre Société. C

Cette question semble centrale aux yeux des enseignants contributeurs qui y voient l'une des carences majeures concernant l'éducation des élèves.

Conscients qu'au-delà de la question scolaire, ce débat renvoie à des questions de société cruciales, certains vont jusqu'à faire la proposition d'une école des parents qui permettrait à ceux-ci d'être entourés et formés dans leur rôle d'éducateur.

Il faudrait mettre en place l'école des parents, non pas pour juger leur manière d'éduquer leurs enfants. Mais leur montrer ce qui est préférable de faire dans telle situation. Ensuite il me semble que les parents sont assez adultes pour savoir dans certaines situations ce qui est à ne pas faire. F

Cependant, il semble que les contributeurs visiblement enseignants ne reconnaissent pas qu'un renforcement des échanges entre parents et enseignants puisse être bénéfique. Le peu de propositions faites à ce sujet laisse penser que les enseignants trouvent suffisantes les relations établies entre eux et les parents d'élèves.

Du fait des situations très diverses auxquelles il est confronté, il apparaît aujourd'hui que l'enseignant a le plus grand mal à se positionner de manière claire par rapport à ses missions. Un certain malaise enseignant se fait jour du fait que ceux-ci doivent d'eux-mêmes juger de la place et du temps à accorder à chacun sans que cela se fasse au détriment du contenu de leur enseignement.

2- Créer de nouvelles formules d'autorité et d'évaluation au sein des établissements

enseignant de qualité / évaluation des professeurs / directeur d'école / direction d'école / redoublement / équipe de direction / chef d'établissement / métier de directeur / statut de la direction d'école / commission d'appel / conseil de classe / manque d'autorité / principal du collège / notation des enseignants / motivation des enseignants / évaluation des enseignants / autorité des enseignants / qualité de l'enseignement / décharge de direction / indemnité de direction / critère d'évaluation / note administrative / note pédagogique / passage automatique.

La question de l'autorité est très présente dans le débat. Cependant, loin de se centrer sur les questions des incivilités et des violences au sein des établissements, elle se pose en termes beaucoup plus généraux.

Alors que les propositions réglementaires de toute nature sont plutôt le fait de parents qui trouveraient ainsi le moyen d'entrer et d'agir à l'intérieur du système scolaire, les enseignants se concentrent surtout sur les réalisations qui permettraient de revaloriser leur autorité. Un certain consensus se dégage aussi bien sur le forum qu'au sein des courriels pour mettre en évidence le fait que l'autorité de l'enseignant doit être avant tout affirmée en matière de décision. Selon certains contributeurs, si l'autorité décisionnelle de l'enseignant était affirmée, la question de l'autorité au sein de la classe deviendrait moins problématique.

Le deuxième type d'interventions concernant l'autorité au sein des établissements est le fruit des personnels de direction des différents établissements (école primaire, collège et lycée). Ces responsables d'établissements scolaires considèrent dans leur ensemble qu'ils manquent d'une autorité de proximité qui leur permettrait de valoriser l'implication et de sanctionner les manquements.

Au regard de ces aspirations à une autorité revalorisée au sein des établissements, se trouve la question de l'évaluation des personnels éducatifs, et en particulier des enseignants. Le débat est extrêmement vif autour de cette question et aucun consensus ne semble s'en dégager.

a) Le souhait d'une revalorisation de l'autorité des enseignants en matière de décision pédagogique

Je suis professeur de collège et constate depuis plusieurs années que l'autorité de l'enseignant est trop souvent remise en cause. Il est impératif de redonner toute son autorité au personnel enseignant. C

1^{er} point : rétablir l'autorité des enseignants ! Celle-ci souffre durement, et de plus en plus en élémentaire : relégués au statut de simples « employés de l'Etat », notre valeur professionnelle est, depuis plusieurs années, niée et écrasée ! C

- Contestation de l'autorité des enseignants

L'autorité des enseignants semble mise à mal dans la configuration actuelle des relations établies entre les différents intervenants dans l'éducation des élèves.

L'une des principales résistances à laquelle est confrontée l'autorité de l'enseignant est celle de parents qui, trop souvent, semblent soutenir inconditionnellement leurs enfants et s'opposer aux décisions de l'enseignant plutôt que de renforcer celles-ci.

L'absence de position unifiée entre les différents adultes semble avoir pour conséquence un manque de clarté dans les messages délivrés aux élèves et une remise en cause par ceux-ci de la position de l'enseignant.

Les parents comme leurs enfants ont désormais tout pouvoir sur les enseignants, nous n'avons plus de réel moyen de pression lorsqu'un enfant « dépasse » les limites extrêmes de la politesse et du respect de l'autre. C

Autant la participation des parents est naturelle et indispensable à la vie d'un établissement, ou de l'"Ecole" de façon plus générale, dans le cadre d'une fédération responsable, quelle qu'elle soit, autant les interventions "individuelles" non contrôlées peuvent être "réactionnaires" au sens propre, donc dommageables C

L'autorité des enseignants ne devrait pas être mise en cause par les parents mais au contraire renforcée. C

Apprendre, c'est aussi que l'enseignant soit reconnu entièrement et que les parents manifestent leur intérêt pour leur scolarité et éduquent leurs enfants dans le respect des enseignants. C

La question de l'autorité des enseignants se pose dès lors plus en termes d'image à revaloriser à travers une meilleure communication en direction des parents qu'en ceux d'un renforcement des moyens de son autorité au sein de la classe. Selon un certain nombre de contributeurs, l'autorité de l'enseignant au sein de sa classe découlerait d'une image globalement plus positive de l'enseignant et de son rôle au sein de la société.

Faire connaître aux parents par le biais d'une plaquette ou d'un spot télé : ce qu'est le travail d'un enseignant et pourquoi il est essentiel. Cela aidera les enseignants à restaurer leur image et leur statut... A condition, toutefois, que les enseignants qui ne jouent pas le jeu (en ne venant pas à l'heure, en ne préparant pas leurs cours, en ne respectant pas le désir de travail des enfants, en refusant de rencontrer les parents, ...) soient également lourdement sanctionnés car ces quelques individus dénigrent l'ensemble de leurs collègues ; ce qui est inacceptable. C

- Autorité en matière de décision

L'un des enjeux majeurs qu'identifient les enseignants contributeurs est celui de la place qui leur est donnée dans les décisions pédagogiques. Le souhait que les décisions telles que le redoublement d'un élève ne puissent plus être déjugées par les parents apparaît comme central. Ainsi, les enseignants insistent sur le fait que c'est avant tout en matière de décisions que leur autorité doit être réaffirmée, en faisant en sorte que leur voix puisse être prépondérante.

Les modalités proposées de restauration de l'autorité décisionnelle sont diverses, bien qu'allant dans un même sens.

(Tout cela me fait diablement penser au passage frauduleux d'une classe à l'autre sous la pression des parents...Ce que je n'ai jamais compris) F

L'autorité des conseils de classe devrait être rétablie pour les passages de première en terminale. Quant aux conseils de discipline, il conviendrait de supprimer la possibilité du recours à un avocat et d'y rétablir une part majoritaire aux membres de l'établissement. C

Laisser la possibilité aux parents de refuser une orientation. Est-ce réellement au bénéfice de leur enfant ? C

Continuer à associer les parents d'élèves et les élèves aux décisions des établissements, en considérant que la décision finale appartient au corps enseignant et que, dans les domaines tels que discipline et assiduité au travail, les enseignants ont une voix prépondérante. C

Je suggère que l'autorité du conseil de classe soit remise à l'ordre du jour en lui laissant toute latitude pour décider des passages en classe supérieure en collège : ce ne sont ni les parents ni le principal du collège qui doivent décider ! C

Pourquoi accepter que des parents puissent s'opposer aux décisions de redoublement « proposées » par le conseil de cycles ou des professeurs ?

N'est-ce pas une attitude permissive d'aller à contre courant des décisions des pros de l'enseignement ?

Va-t-on contester les médicaments ou les soins prescrits par son médecin ? C

Comment se fait-il que parents et élèves soient aussi présents en conseil de discipline, conseils de classe, conseil d'administration etc.... ? ? ? Le prof apparaît alors comme la dernière roue du carrosse ! C

Il faut rétablir aussi l'autorité des professeurs à travers les décisions du conseil de classe qui ne puissent pas être déjugées en commissions d'appel. C

Les enseignants manifestent le souhait de pouvoir prolonger leur rôle au sein de l'école en ayant une vraie place lorsque sont prises les décisions pédagogiques. Il leur semble que la place prise, entre autres par les parents, dans ces questions n'est pas justifiée et dévalorise l'ensemble de leur autorité puisqu'ils ne sont pas en fin de compte les décisionnaires.

Par ailleurs, si les enseignants contributeurs formulent le souhait d'avoir une part décisive dans les choix d'orientation pour leurs élèves, il semble bien que, selon eux, leur autorité ne puisse passer que par une forme de sanction et que l'idée d'une autorité qui se fonderait sur le respect dû à la détention d'un savoir est absente des propositions qui sont faites. On ne rencontre pas, par exemple, de suggestions allant dans le sens d'une orientation consensuelle où l'autorité serait partagée entre parents et enseignants. De fait, les contributions enseignantes vont dans le sens d'une mise à l'écart des parents d'élèves lors de la détermination des choix d'orientation, ce qui ne tient pas compte de la responsabilité et du rôle des parents en matière d'avenir de leurs enfants.

- b) Un consensus autour de la nécessité d'instaurer une autorité de proximité pour les personnels de direction des établissements

Certains contributeurs orientent le débat vers la question de l'autorité de proximité des personnels de direction des établissements scolaires. Il semble en effet selon eux que celle-ci soit beaucoup trop limitée au regard des responsabilités nouvelles qui incombent aux personnes qui exercent cette fonction.

Les personnels de direction semblent souffrir du manque de dispositifs leur permettant d'asseoir leur autorité. C'est en particulier la question des relations avec le corps enseignant qui est posée.

Le pouvoir et l'autorité doivent impérativement être restaurés pour le corps enseignant et pour les directeurs, proviseurs, principaux (il faut que l'enfant redécouvre une autorité en face de lui ; qu'il apprenne à accepter les règles). C

On peut rappeler à ce stade le peu d'influence, voire d'autorité, que peuvent avoir les chefs d'établissements à l'endroit du corps des enseignants, qu'ils soient plus ou moins bons et impliqués dans leur façon d'assurer leur service. C

Quelles sont les solutions que passent en revue l'employé et son supérieur, puis le représentant du personnel et le DRH, puis les prud'hommes ? Ce sont ces solutions-là dont l'EN aurait besoin... F

Non, l'administration dont je fais partie ne ferme pas les yeux mais n'a aucun moyen d'empêcher cet enseignant d'exercer, de l'obliger à rencontrer un médecin, et si je voulais baisser la note administrative de tel enseignant, elle serait réévaluée lors des commissions paritaires où ce sont les syndicats qui prennent les décisions et donc certainement que sa note serait augmentée et ce, contre mon avis même argumenté, sous le prétexte que c'est une maladie et que l'on ne peut pas lui en tenir rigueur. F

- La question du statut des directeurs d'école

Au nombre des personnels de direction, ce sont les directeurs d'école primaire qui font le plus fortement entendre leur voix et leur malaise au sein du débat. Leur participation à travers les contributions est particulièrement importante.

L'absence de statut propre, les limitations des possibilités de décharge, la faiblesse de la rémunération ou la complexité des partenariats mis en œuvre sont autant de facteurs désincitatifs à prendre en charge la direction d'une école selon eux.

On soulignera par ailleurs que cette demande semble rejoindre celle de certains parents qui expriment le souhait qu'il y ait une autorité de proximité dans les écoles afin de gérer les difficultés du quotidien, rôle qui serait tenu par le directeur d'école et non par l'inspecteur pédagogique, jugé trop éloigné.

Je suis tout à fait d'accord pour dire que l'Etat employeur manque de considération envers son personnel. Ignorer la revendication des directeurs d'école depuis déjà des années en est une preuve flagrante. Je dirais même que je n'ai pas seulement l'impression d'un manque de considération dans ce cas précis mais presque du mépris. F

-Que se passe-t-il à l'école élémentaire pour que tant d'élèves la quittent si mal préparés ? Cet échelon souffre en partie d'une structure hiérarchique dépassée, à savoir un directeur d'école sans aucun pouvoir dans son école et un chef omnipotent, l'inspecteur, absent 99% du temps des écoles qu'il administre, du fait de leur nombre ! Un directeur d'école, à l'instar de ce qui existe dans le second degré, pourrait animer une équipe autour d'un projet d'école digne de ce nom, et surtout permettre que le travail en équipe des enseignants soit vécu comme une solution à des difficultés, et non comme un problème. C

Quel projet pour la direction d'école, maternelle ou élémentaire ? En tant que directeurs, nous avons de plus en plus de travail et de responsabilité, en n'ayant toujours que très peu de pouvoir effectif (quasiment aucun sur nos "adjoints", contrairement à ce que pense la plupart des parents d'élèves !), peu de rémunération et strictement aucune décharge à moins de six classes (cinq pour une école primaire, regroupant à la fois maternelle et élémentaire). C

L'école ne peut avancer que si tout le monde avance, et ces dernières années les directeurs n'ont jamais été entendus. Ils ne souhaitent pas qu'on augmente simplement leurs indemnités, ils veulent être reconnus pour le travail qu'ils font et avoir le temps de bien le faire. C

Je crois qu'il serait grand temps de revaloriser le statut des directeurs d'école! C

Je suis directeur d'une école élémentaire accueillant 400 élèves et 45 adultes (enseignants et personnels communaux) . Je suis responsable de plus de 445 personnes. Donnez-moi l'autorité nécessaire par une loi comme chef d'établissement pour que je puisse mener à bien ma mission. Valorisez mon métier. Donnez-moi de l'espoir. C

Je dénonce la situation déplorable de la direction d'école à qui incombe des charges et responsabilités de plus en plus lourdes reconnues par personne au nom de l'égalitarisme (des droits mais pas des devoirs car les directeurs doivent travailler deux fois plus que les autres pour faire face à leurs obligations). C

À noter que la valorisation de la fonction de directeur d'école, responsable moral et pédagogique - et non seulement matériel - implique une mise en place de moyens que le Ministère n'a jamais pu - ou su - dégager (décharge de service d'enseignement suffisante pour que le "Directeur" puisse faire face à toutes ses tâches auprès des élèves, des parents et de l'ensemble des partenaires de son école). C

Je pense que l'un des points essentiels qui peut faire avancer les choses est la création d'un vrai statut de directeur d'école, avec une formation à la gestion administrative et à la gestion des ressources humaines. Il faut aussi que les directeurs d'école aient un minimum de pouvoir hiérarchique afin qu'ils puissent réellement gérer leur équipe. Cela favorisera la prise de décisions, la coordination entre les différentes classes, la cohérence dans l'application des programmes... C

La fonction de directeur d'école devrait être celle d'un patron qui a autorité sur l'équipe pédagogique, fixe des objectifs en commun avec les enseignants, en accord avec la politique ministérielle, et développe un projet réaliste adapté au milieu de l'école.

Il devrait avoir autorité pour promouvoir, aider éventuellement, voire réprimander les enseignants dont les résultats ou le comportement pédagogique justifieraient critique. Une décharge complète pour les écoles importantes lui permettrait d'assurer pleinement son rôle. F

Maintenant, évidemment, reconnaître la profession de directeur en prévoyant un statut spécifique me semble une évidence pour laquelle on a trop attendu.

En clair, ce statut doit cerner les responsabilités qui incombent à la fonction, permettre une gestion plus autonome (surtout comptable), et clarifier le type de relation entre directeur et adjoints. F

Les chefs d'établissement et les directeurs d'école investissent le débat en mettant en avant les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur fonction du fait d'un manque de reconnaissance et d'autorité qui ne leur permet pas de remplir pleinement et sereinement leur mission. La problématique propre aux directeurs d'école se dégage d'une manière particulièrement nette.

c) Le corollaire à cette revalorisation de l'autorité des personnels de direction et enseignants doit être des procédures d'évaluation.

Le dernier axe de préoccupations concernant les personnels éducatifs est essentiellement le fait des parents. Ils sont cependant suivis par une quantité non négligeable de contributeurs enseignants dans leur souhait de voir mis en place des procédures d'évaluation du travail fourni par les enseignants.

De plus, face aux revendications des enseignants et des personnels de direction allant dans le sens d'une revalorisation de leur autorité, la question de l'évaluation de ces personnels se pose.

L'absence de mesures évaluatives régulières autres que par les visites d'inspection et la quasi non-existence de procédures de sanction autres que le changement de poste semblent problématiques. Un net consensus se manifeste sur ce point.

Quand l'Education Nationale prendra t-elle sérieusement le cas des enseignants qui ne sont plus en état d'assurer un enseignement de qualité? (...)

Quand l'Education Nationale mettra t-elle en place une politique de reconnaissance de ses personnels basée sur leur engagement dans leur métier ? C

Il y a quelques professeurs qui ont mal choisi leur métier, c'est un fait qui est reconnu par leurs collègues, mais la réponse est toujours la même : on ne peut rien faire. C

Plus généralement, la mise en place d'un système au mérite paraît urgente.

Combien d'enseignants incompetents ont-ils été démis de leurs fonctions ? C

Je voudrais que les professeurs soient plus supervisés, car lorsqu'il s'avère qu'un professeur est déprimé et plus en état de faire face à une classe, il serait souhaitable qu'il puisse se reconverter au sein de l'éducation nationale dans un poste administratif. Au nom de l'esprit de corps, il n'est pas bon de tout camoufler et de tout justifier. C

De plus, pour l'avoir vécu, je trouve inadmissible qu'une personne incompetente ne puisse être licenciée s'il y a faute. Pour avoir eu des professeurs violents et alcooliques, les avoir vus simplement mutés fut pour moi révoltant. C

Nous avons tous en tête des profs qui SABOTENT des générations entières, qui malheureusement sont inamovibles et continuent de traîner leurs guêtres et leur nocivité en des lieux où ils n'ont manifestement pas leur place. F

- Modalités d'évaluation

Le débat achoppe cependant sur les modalités que pourraient prendre une telle évaluation. La question de la définition des critères d'évaluation ne franchit pas l'étape qui consisterait à définir ce qu'est un « mauvais professeur » et ce qu'est un bon. Il semble en effet difficile de déterminer des critères clairs et objectifs permettant cette évaluation.

Je pense qu'il faudrait évaluer les enseignants en fonction des résultats de leur classe (...) Il est anormal que pour tous les problèmes les enfants (ils ne travaillent pas) ou les parents (ils ne les font pas travailler) soient seuls mis en cause. C

Prétendre que l'on ne peut pas juger du travail d'un enseignant, par manque de critères d'évaluation relève de l'imposture, car ceci se fait à l'étranger et dans les structures privées de formation. C

Ma petite dernière a passé 4 jours à l'hôpital il y a quelques mois. Et j'ai rempli un questionnaire de satisfaction à la fin de mon séjour. "L'accueil, la qualité des soins, la restauration, les salles, vos suggestions". L'hôpital, c'est bien le service public, non ? Ben c'est drôle, parce que eux, ils se préoccupent de savoir ce que leurs "usagers" pensent d'eux. Incroyable. Comme dit (...), *doit-on supporter, tolérer, permettre* que des malades se mettent à évaluer les soins qu'ils ont reçus de leur médecin, alors qu'ils n'y connaissent rien ? F

Sur quoi juge-t-on les mauvais profs ?

Un mauvais prof (pour les élèves) : un prof qui met de mauvaises notes, qui fait un cours ennuyeux, qui est sévère, qui est trop laxiste, etc...

Un mauvais prof (pour les parents) : un prof qui note trop sévèrement l'enfant alors qu'il a passé 3 heures sur son devoir, qui ne donne pas assez de devoirs, qui en donne trop, etc...

Un mauvais prof (pour la hiérarchie) : un prof qui fait grève, un prof qui s'exprime sur la qualité des programmes qui baissent, un prof qui encourage les élèves à agir différemment, etc...

Un mauvais prof (pour ses collègues) : un prof qui ne fait pas grève, un prof qui fait grève, un prof qui dit que le système n'est pas assez sélectif, un prof qui dit que le système est trop sélectif, etc... F

À même échelon, le salaire d'un agrégé par rapport à un certifié est certes de 150 euros en début de carrière mais avec seulement 4 ans d'ancienneté il est déjà de 500 euros ! Sachant qu'un "mauvais" prof n'avancera pas aussi vite qu'un "bon" prof, la différence sera rapidement de plus en plus grande. (les "" c'est notamment parce que je ne suis pas sûre que ceux que JE considérerais comme "bon" prof soit aussi le mieux noté) . F

Et comment mieux mettre en valeur l'action remarquable de certains professeurs ? Comment les "récompenser" en dehors de l'avancement au grand choix ? F

Un mauvais prof, c'est aussi celui qui abuse de son autorité, qui ne sait pas communiquer avec ses élèves, qui refuse de répondre aux questions de ses élèves (du genre anxieux dépressif qui dit toujours "on y vient, écoute" à chaque fois qu'on lui pose une question) F

À titre d'exemple, la proposition de faire évaluer les enseignants par leurs élèves reste en débat et aucun consensus n'arrive à se dégager sur cette question.

Pour répondre à la question, je pense qu'il serait inacceptable que les élèves puissent noter leurs professeurs. Il suffit qu'un élève ait une mauvaise note pour qu'il mette à son tour une mauvaise note à l'enseignant. L'élève (en général) n'a pas la maturité suffisante et ne prend pas assez de recul pour pouvoir à son tour noter !

Il faut que les élèves sachent rester à leur place. F

Oui les élèves n'ont pas à noter leur professeur. Cependant, il faudrait bien évaluer les enseignants. Qu'on ne me parle pas des "inspections" bidons dont les profs sont avertis longtemps à l'avance. Mais pourquoi ne pas les évaluer sur les résultats de leurs élèves à des examens de fins d'année. F

Et pourquoi les élèves n'auraient-ils pas le droit à la parole ? Pourquoi ne pourraient-ils pas juger un prof alors que les profs peuvent eux juger les élèves. Les élèves sont les premiers à pouvoir se rendre compte de l'incapacité d'un prof à pouvoir faire cours et les premiers concernés. C'est leur avenir qui est en jeu, ils ont le droit eux aussi de dire ce qui ne va pas. Sachez qu'il y a actuellement beaucoup trop de profs incapables d'assurer dans ce métier, et cela, les gens qui les recrutent ne s'en sont pas rendus compte ! F

Je suis enseignant et je suis d'accord, sur le fond avec (...). Les élèves sont très bien placés pour juger d'un professeur ; mieux que les parents et même mieux que l'administration. Mais est-ce suffisant pour leur donner le pouvoir d'influer sur la carrière de celui-ci, avec le caractère déstabilisant que cela peut avoir ? Le métier, en termes de relations humaines, comporte déjà de nombreux écueils... F

A mon avis, le mieux serait de permettre aux délégués de classe de demander une inspection de tel ou tel professeur. Cette demande devrait être motivée par l'ensemble ou au moins la majorité de la classe et envoyée à un service d'inspection. Cette demande d'inspection pourrait être initiée si le prof est jugé trop nul par ses élèves. Trop lourd, toujours en retard, incompetent (plus rare...), violent, injuste ... Mais elle devrait aussi être motivée si les élèves sont particulièrement satisfaits de leur cours ! F

Je crois que vous voulez préserver votre petit confort, votre petit pouvoir dans votre classe et surtout que les élèves n'aient pas le droit de l'ouvrir. F

Service public et "pas d'évaluation des profs par leurs élèves". F

- La question des enseignants incompetents « notoires »

La question des enseignants incompetents « notoires » reste posée car, indépendamment du souhait qu'il y ait une évaluation des enseignants, ce sujet est particulièrement délicat et, d'après certains contributeurs, semble jouer un rôle non négligeable dans la dévalorisation de leur image dont est victime l'ensemble du corps enseignant.

Ce thème est particulièrement débattu dans les forums bien que les intervenants s'accordent sur un ensemble de points et suscite de vives interventions où est dénoncé ce qui va même jusqu'à être considéré comme une forme de corporatisme enseignant.

Vous oubliez dans vos débats de parler des enfants victimes d'instituteurs ou de professeurs malsains, sans scrupules, qui exercent leur pouvoir sur des enfants : humiliations, violences morales et physiques qui anéantissent toute une vie scolaire. Que faire de ces enfants-là ensuite ?

Ces gens ne sont jamais expulsés, seulement mutés ; le problème n'est alors que déplacé, et non radié.

Des visites surprises dans les salles de classe de certains vous apporteraient quelques déceptions.

Pourquoi ne pas leur faire subir des tests psychologiques chaque année afin d'établir leur aptitude mentale ? C

Un prof qui dysfonctionne est changé de collège ou de lycée !

Quand on vous enlève votre permis de conduire, vous n'allez pas conduire une autre voiture ! C

Nous avons tous connu au moins un prof déprimé ou un prof alcoolique ou un prof jem'enfoutiste ou un prof incompetent...

Je ne parle pas d'avis subjectifs mais de situations reconnues par tous (collègues, direction, hiérarchie) mais, paraît-il, on ne peut rien faire. Pas grave si les familles prennent le relais ... mais tout le monde ne peut pas payer des petits cours de rattrapage.

Elève toxico : la porte. Prof alcoolique : au pire, congés maladie à répétition.

Marre que les enfants subissent l'absence de rigueur de l'éducation nationale. Un plombier alcoolique sera viré, pourquoi pas un prof ? F

Un plombier alcoolique sera viré s'il est employé. S'il est artisan indépendant, il perdra sa clientèle, et la sanction économique ne pourra que lui incomber.

C'est bien beau, toute cette morale, mais l'alcoolisme est une MALADIE, et doit se soigner comme telle. Je ne parle pas pour moi, mais pour tous les drogués du tabac, de l'alcool, de la vitesse et autres produits non licites qui sont d'abord des malades.

Quant aux incapables, il est prévu un système d'évaluation qui devrait permettre soit de les remettre à niveau, soit de les sanctionner financièrement. F

Confier son enfant à un enseignant qui fait mal son boulot, insulte les élèves, est fréquemment absent et remplacé de façon aléatoire (ce qui est préjudiciable au suivi du cursus et à l'équilibre des enfants) c'est comme confier sa vie ou sa santé à un médecin incompetent qui ne saurait jamais où se trouvent le stétho et la lampe frontale. F

La question de l'évaluation se scinde donc en deux parties bien distinctes. Le débat finit d'un côté sur une aporie en ce qui concerne la définition des modalités d'une évaluation des enseignants. En revanche, concernant les enseignants dont l'incompétence est largement reconnue, il semble urgent que des mesures au minimum de reclassement puissent être proposées.

Cependant, deux manières de penser la question de l'évaluation coexistent : d'une part, celle d'une évaluation directe des enseignants par les élèves, et d'autre part, une évaluation qui pourrait être occasionnellement provoquée à la demande des élèves ou des parents d'élèves. Ceux-ci aurait donc la possibilité de déclencher une évaluation lorsqu'ils la jugent nécessaire.

d) La nécessité d'améliorer la coordination des équipes pédagogiques

Au sein même des établissements, des voix s'élèvent pour regretter qu'il y ait aussi peu d'attention portée à la coordination des équipes pédagogiques, qu'il s'agisse de travail en équipe entre enseignants ou de collaboration entre les enseignants et l'équipe éducative. Mal préparés à ces questions dans les IUFM, il semble que les enseignants rencontrent des difficultés de coordination qui posent le problème de la circulation des informations concernant les élèves, ainsi que celui de la cohésion et de la continuité de l'enseignement dans les différentes disciplines.

Arrêtons d'opposer les bons aux mauvais. Chacun travaille avec ses moyens, sa formation, ses possibilités. La solution est certainement dans la complémentarité des approches et que chacun fasse bien ce qu'il sait faire. Travaillons en équipe et disons même, équipes pluridisciplinaires en termes de pédagogie : C'est une équipe qui travaille avec les élèves. Laissons leur la chance de trouver tel atout chez tel enseignant et tel autre chez un autre. F

Au collège, on sait que la majorité des études dirigées étaient jusqu'alors assurées par les aide éducateurs et non par les profs. Combien de PPAP au collège aujourd'hui ? Prendre en charge les élèves les plus en difficultés demande proximité, reconnaissance par l'élève des points à travailler en priorité, travail avec les familles et accompagnement en équipe de l'élève. Combien d'heures passées dans les établissements et comment travailler en équipe ? F

En particulier, développer :

- le travail avec les autres collègues de cycle,
 - le suivi sur plusieurs années (et la liaison avec le collège fait là cruellement défaut),
 - la notion de programme et d'évaluation formelle (avec des compétences bien ciblées dedans),
 - les bilans concertés avec la famille
- et enfin -la trace du suivi, trace écrite pour les enseignants, reprenant tout ce qui a été mis en place pour cet élève (ça, c'est fondamental !) (Combien de temps perdu chaque année à reconstituer l'historique du parcours de l'élève - Il y a deux ans, j'ai découvert pour un élève de CM1 que l'explication au port des lunettes de cet élève était ... une cécité complète de l'œil droit ! Personne au sein de l'école n'en avait eu connaissance avant le bilan du PPAP avec l'enfant, les parents, l'orthophoniste, le directeur du centre social et les deux enseignants de la classe) F

- Débat sur le rôle des personnels d'inspection

Quelques contributeurs mettent en avant le fait que le rôle de coordination de l'équipe éducative incombe en priorité aux inspecteurs, qui n'ont, hélas, que peu de temps à consacrer à ces questions. Il semble qu'il y ait un souhait de voir leur travail se recentrer sur la fonction d'animation de l'équipe pédagogique et d'accompagnement de l'enseignant dans la mise en œuvre des nouvelles directives.

Les missions des corps d'inspections doivent être revues entièrement. Outre les fonctions d'inspections des enseignants dans leur discipline, l'animation pédagogique des équipes interdisciplinaires devra devenir prépondérante, et ce afin de casser ces dualités, voire rivalités des matières, imprimées et entretenues consciemment ou inconsciemment par nos chers IG responsables ! C

Certains de ces inspecteurs se sont transformés, depuis quelques années, en véritables « machines à pressions ». Au lieu de mettre une dynamique pédagogique dans leur circonscription, ils ont plutôt opté pour une dynamique de la terreur. Au lieu d'accompagner les collègues dans les réformes qui leur tombent sur la tête et dont on voudrait voir une application miraculeusement immédiate, ils passent leur temps à sanctionner sévèrement ; au lieu de guider, ils somment les enseignants par des directives parfois contradictoires, ou les invectivent. C

Deux contradictions semblent se faire jour. D'une part, un recadrage de l'activité des inspecteurs sur une fonction d'animation se ferait au détriment de leur rôle d'évaluateur et ne permettrait donc pas de faire évoluer cette question. D'autre part, certains semblent penser que la fonction d'animation de l'équipe pédagogique doit revenir à une personne de plus grande proximité, à savoir les personnels de direction des établissements, comme cela est mentionné plus haut.

II- LES DÉBATS SUR LE NIVEAU DES ÉLÈVES ET L'ÉTAT DES SAVOIRS

La question du niveau scolaire des élèves et de l'état actuel des savoirs est largement abordée sur le forum et plus marginalement dans les courriels.

Les réflexions, sur le forum et en filigrane dans les courriels, s'organisent autour de l'idée qu'il y a une baisse importante du niveau des élèves.

Bien que la réalité de cette baisse du niveau soit débattue par certains qui préfèrent mettre en avant l'élévation générale du niveau scolaire sur les 50 dernières années (avec à l'appui des chiffres comme le pourcentage en constante augmentation des bacheliers) ou s'interroger sur la validité de certaines données chiffrées (comme celles concernant par exemple l'illettrisme), un consensus se dégage sur le constat que les élèves n'ont pas un niveau de connaissances suffisant, ce qui se traduit par des lacunes très prononcées dans certaines matières.

Ce problème est souligné à tous les niveaux, mais semble se faire tout particulièrement sentir en 6^{ème}, à l'entrée des élèves au collège. La place des tests d'évaluation à l'entrée en 6^{ème} dans la perception de cette difficulté est sans doute importante, et on s'interroge sur l'existence de repérages d'ensemble au primaire.

Pour certains, si le problème du manque de niveau est repéré en 6^{ème}, c'est que le travail effectué en amont, à savoir à l'école primaire, doit être inadapté et ne pas fournir aux élèves les bases nécessaires à la poursuite de leurs études.

Un nombre non négligeable d'élèves arrive en 6^{ème} sans avoir acquis les bases indispensables à la poursuite d'une scolarité normale (savoir lire, écrire, compter). Souvent l'origine de ces difficultés se situe très en amont du collège, ces élèves ayant été en difficulté, voire en échec, dès le CP. C

Il me semble que, pour combattre l'illettrisme, il faut prendre des mesures au collège, bien sûr ; mais mettre tous les plus gros moyens à l'école maternelle et à l'école élémentaire est PRIMORDIAL pour éviter qu'un enfant arrive en 6^{ème} sans savoir comprendre ce que quelquefois il ne fait que déchiffrer. C

On réglerait bien des problèmes du collège si les enfants sortaient des écoles primaires en ayant TOUS acquis ce socle de savoirs dont (...) demandait avec force dans un autre forum si nous devions en avoir honte. F

À l'école primaire, les critiques vont se cristalliser sur le manque de travail sur les « fondamentaux » ainsi que sur les méthodes d'enseignement de la lecture.

Les thématiques relatives au collège vont, elles, renvoyer à la question de l'échec scolaire et mettre en cause le collège unique.

Les lycées professionnels seront l'objet de la majeure partie des préoccupations concernant le lycée.

Outre ces différentes préoccupations qui renvoient à un degré particulier, on peut également identifier certaines questions qui sont transversales aux divers degrés.

Le premier de ces points transversaux est relatif à l'aptitude des élèves à construire une réflexion, et s'interroge sur comment apprendre à utiliser son savoir de manière pertinente.

La maîtrise du français semble être devenue à ce point problématique que cette question se doit d'être envisagée à la fois sous un angle disciplinaire (les cours de français, de grammaire, de littérature) mais également d'une manière beaucoup plus générale puisque ne pas maîtriser sa langue, à l'écrit, à l'oral ou à la lecture est l'un des principaux handicaps auquel sont confrontés les élèves.

Les manuels scolaires donnent matière à un nouveau débat. En effet, ceux-ci sont critiqués pour leur manque de contenu et sont jugés par beaucoup inadaptés aux besoins des élèves.

Enfin, c'est l'évolution des programmes qui est en question. Il semble que cette évolution ait suivi le sens d'un allègement du contenu dont les conséquences se font sentir dès le primaire.

1- Questions transversales

niveau des élèves / fautes d'orthographe / baisse du niveau / structuration de la pensée / contenu des programmes / transmission des savoirs / culture générale / cours de français / règles de grammaire / maîtrise de la langue / contenu disciplinaire.

a) Savoir réfléchir et mobiliser ses connaissances

Il semble important à beaucoup que l'élève sache de manière autonome mobiliser ses connaissances et puisse organiser sa pensée à partir des bases qu'il a pu acquérir.

Cependant, le pré-requis indispensable à cette capacité de raisonnement est la maîtrise des savoirs élémentaires que sont, a minima, lire, écrire et compter, ce que d'aucuns désignent comme « l'outillage de la pensée ». De fait, il est nécessaire que ces bases soient maîtrisées le plus tôt possible.

Le travail systématique - mon frère dirait "les rites" de la messe laïque de l'école - ayant été plus ou moins bannis, et en particulier tout ce qui relève de l'habileté (virtuosité disent les textes et les inspecteurs chargés de les faire respecter) la pensée n'est pas suffisamment outillée pour se déployer avec régularité, constance, et orientation. F

On offre à nos enfants une culture riche et diverse mais en omettant de leur en donner la clef d'accès. F

Ce n'est pas la massification qui est à remettre en question, c'est le fait que l'école n'ait pas été capable de s'y adapter et de continuer à offrir à chacun LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, VÉRITABLE VIATIQUE QUI LUI PERMETTRA D'ALLER À SON RYTHME VERS LA RÉALISATION DE SES ASPIRATIONS. F

À ceux qui disent qu'un socle (!) de savoir faire de base ne sert à rien (qu'à asservir l'élève, à brider sa créativité et son imagination) je répondrais que c'est cela même qui manque à ces élèves de troisième et qui les empêche de mener à bien des tâches, même lorsqu'ils maîtrisent les savoirs correspondants. F

En premier lieu, il semble être de la plus haute importance de recentrer les apprentissages sur la maîtrise des savoirs fondamentaux sans lesquels il est difficilement possible pour l'élève de réfléchir et de s'approprier des savoirs plus complexes.

Cette question est centrale dans les débats et se pose à tous les niveaux de l'enseignement.

Ce n'est que lorsque ces savoirs seront maîtrisés que l'élève pourra apprendre à réfléchir et à mobiliser ses connaissances. En effet, il paraît à un certain nombre d'intervenants que le but vers lequel doit tendre l'instruction, c'est de pouvoir rendre les élèves autonomes en leur fournissant à la fois une matière mais également la capacité de raisonner.

On a regardé au minitel le corrigé du sujet d'histoire de ma fille au brevet des collèges. Tout au long du texte, elle a eu ce commentaire, ah il fallait que je mette cela, je le savais mais je ne savais pas que je pouvais le mettre. C

Donc oui, revenons à des savoirs qui structurent et sculptent doucement l'intelligence, en la rendant désireuse de savoir encore plus mais surtout autonome dans les questionnements qui seront ceux de l'école puis ceux de la vie. F

L'élève doit donc apprendre à se poser de la manière juste les questions afin de trouver la voie de leur résolution.

À ce titre, il semble que le caractère abstrait de certains exercices proposés dans le cadre scolaire n'aille pas dans un sens positif. On leur reproche une formulation trop alambiquée ou trop scientificisée, qui pose des problèmes de compréhension pour les élèves de ce niveau. Un certain nombre de voix se font entendre, qu'elles soient celles de parents ou d'enseignants pour prôner une simplification des énoncés et une moindre abstraction dans le vocabulaire utilisé.

a) réécrivez les lignes 8 à 21 de l'extrait 1 en modifiant le statut du narrateur : le narrateur sera absent de l'histoire ;
Critères de réussite :
-texte respecté (c'est bien le moins.....!)
-Modifications effectuées sans ajout ni oubli.
NE SERAIT-IL PAS PLUS SIMPLE DE DIRE À DES ENFANTS QUI ONT DÉJÀ DU MAL À ÉCRIRE : ÉCRIVEZ CE TEXTE À LA TROISIÈME PERSONNE DU SINGULIER?(encore faudrait-il qu'ils sachent ce que c'est, et comme on ne leur fait plus apprendre leurs conjugaisons..) F

Un énoncé de maths propre et sobre (j'entends là que l'énoncé n'est pas lui-même un problème pour cause de vocabulaire sophistiqué ou de méandres intentionnels pour piéger l'élève) F

b) La maîtrise du français

Au titre des savoirs fondamentaux sur lesquels il ne semble actuellement plus possible de faire l'impasse, le français arrive en première place. En effet, le constat est, sur ce sujet, douloureux d'après les contributeurs : les élèves ont les plus grandes difficultés à écrire sans fautes d'orthographe, n'ont à leur disposition qu'un vocabulaire relativement limité, sont régulièrement confrontés à des problèmes de compréhension dans l'étude des textes. Certains vont même jusqu'à mettre sur le compte des déficiences dans le maniement de la langue, une partie de l'incompréhension qui se fait parfois jour entre certains élèves et leur professeur.

Il y a une incompréhension totale entre l'enseignant et l'apprenant, à cause d'une insuffisance de vocabulaire et de grammaire (exemple : ce matin, j'ai dû apprendre à un tiers d'une classe de première la différence entre " je serais " et " je saurais ", le mot " robustesse ", le mot " tact ", alors qu'on leur dit en permanence " parlez avec un peu plus de tact "). C

Autre remarque dans le même sens: j'ai encore un fils lycéen, comment accepter la réponse -"mais ce n'est pas un devoir de français"- quand je lui fais remarquer que la rédaction de son devoir de math ou d'histoire n'est que du charabia ???
Oui je pense que la langue fait partie des fondamentaux et qu'elle doit être enseignée transversalement à toutes les matières. F

Mon fils, actuellement en CM1, a toujours des lacunes concernant la lecture, et ce n'est pas faute de m'être battue auprès des enseignants. Mais ces gens là vous disent : " et bien, si ce n'est pas vu en CP, cela sera vu en CE1 ; si ce n'est pas vu en CE1, et bien cela sera vu en CE2 ; si ce n'est pas vu en CE2, cela sera vu en CM1 ", etc... Mon fils est en CM1, il ne sait pas ce qu'est un COD, un COI, un sujet, un verbe, un adjectif (n'en parlons pas) et autres...
Quand vont-ils apprendre la grammaire française ? C

Les origines des difficultés relatives au français sont à chercher dans les nouveaux programmes, directives et méthodes mises en œuvre au cours des vingt dernières années.

Ainsi, d'après les contributeurs, le nombre d'heures consacrées, au cours de la scolarité de l'élève, à l'apprentissage de la grammaire et de l'orthographe a été considérablement réduit.

Il semble par exemple qu'on ait favorisé l'apprentissage de la grammaire dans le texte au détriment d'un cours de grammaire pure, qu'on ait par trop complexifié la terminologie ou qu'on ait à dessein choisi de privilégier l'enseignement de la littérature sur celui du français.

Autre exemple sur le français : alors que les instructions officielles d'avant 70 disaient que l'essentiel était la maîtrise de la langue écrite l'accent est de plus en plus porté sur l'enseignement de la littérature alors que simultanément on réduit le contenu de l'apprentissage de la grammaire et de l'orthographe . F

Les outils : d'abord le savoir parler, savoir lire et écrire, manier sa langue (une autre langue) est la base de tout. A cet égard la manière dont à l'heure actuelle on inonde en français (et en maths) les enfants d'expressions abstraites que nous, anciens profs ou parents, grands-parents ne comprenons pas (influence terroriste structuralo-linguistique des années 70-80 ?) devrait être révisée d'urgence. La vieille grammaire, l'analyse logique ont disparu derrière un jargon insolite. Sans être passéiste, j'en appelle au simple bon sens. F

Je dois à l'école d'avoir découvert la lecture, les livres, avec passion. J'étais plutôt inhibée, les rédactions ont toujours été pour moi un espace de liberté et d'expression formidables. Quelle déception depuis que ma fille est au collège, en voyant ce qu'est devenu l'enseignement du français! Des exercices de linguistique, où la difficulté première est d'abord de comprendre le sens des questions. Comment les profs de français ont-ils pu se laisser ainsi déposséder de leur matière, comment peuvent ils encore transmettre de la passion et du plaisir? F

Ca fait visiblement partie de directives que d'enseigner la grammaire en texte, c'est-à-dire d'aborder un point de grammaire au travers d'un texte étudié en classe au lieu de faire un cours de grammaire traditionnel. L'idée j'imagine est d'intéresser les élèves en leur donnant l'impression que les savoirs abstraits qu'on leur présente ont des répercussions ailleurs... L'idée me paraît très mauvaise puisque l'élève n'a plus de vision d'ensemble de la grammaire et qu'il n'a plus non plus l'occasion de travailler de manière répétée afin d'acquérir la notion. F

Il fut un temps où j'avais 9 heures de français par classe (3h + 6 h en groupes), je suis déjà ancienne dans le métier, c'était vraiment bien. Je pouvais travailler de façon plus ciblée avec les élèves et je les voyais progresser. Maintenant, je ne peux rien faire pour sortir de l'impasse des élèves en grande difficulté et volontaires, je suis démoralisée. Mais que puis-je faire de plus? F

Ces choix dans les modalités de l'enseignement du français allaient dans le sens d'une plus grande attention portée à l'intérêt et à la motivation des élèves. Ainsi, la grammaire dans le texte devait permettre de limiter le caractère fastidieux du cours magistral de grammaire et donner accès à l'élève à certains éléments de compréhension sans l'ennuyer. Il semble que cette perspective soit aujourd'hui remise en cause par un certain nombre de contributeurs au débat.

c) L'évolution des programmes en question

Dans l'optique de mettre tout en œuvre pour que les élèves puissent s'approprier les savoirs fondamentaux et ainsi pallier les lacunes déplorées par tous, un certain nombre de contributeurs s'interroge sur les orientations prises par les programmes scolaires. On constate un allègement des programmes qui nuit à l'enseignement des fondamentaux en réduisant le temps qui leur est consacré, ce qui a pour conséquence de faire baisser d'autant l'exigence que peuvent avoir les enseignants par rapport à ceux-ci.

Le fond de ma position est que les programmes sont à la fois trop chargés et trop allégés.

Trop allégés sur les questions fondamentales et pérennes et trop lourds sur des questions secondaires . Et l'allègement des contenus pérennes rend encore plus pénible la surcharge des contenus secondaires qui deviennent illogiques par manque de connaissances fondamentales F

La proposition a déjà été soulevée de refondre totalement les programmes. Vaste tâche qui me paraît réellement nécessaire.

Les programmes n'ont cessé de s'alléger à vitesse V ces dernières années, et même moi qui suis assez jeune, je me suis rendu compte de suppressions de parties de programme qui me semblent inexplicables et - plus grave - injustifiées. Pourquoi tout d'un coup, décide-t-on de ne plus étudier la continuité de fonction en Terminale S, alors que cette notion est fondamentale en maths et sert pour la plupart des études scientifiques et économiques ? J'avoue que je n'ai pas encore résolu cette énigme.

Il me paraît donc nécessaire de tout reposer à plat et de refaire les programmes. F

On a rajouté des disciplines sur des disciplines sans obtenir un gain significatif : pour mémoire lorsque j'ai passé le Bac C en 1972 j'avais 3 matières à l'écrit en Terminale (plus le français en 1^o) : Philo, Maths, et Physique, les autres n'étant passées qu'à l'oral de rattrapage (c'est vrai que l'on passait l'oral si on avait moins de 12). Maintenant il y en a 7 (Philo, Maths, Physique, SVT, Hgé, LV1, LV2 sans compter TPE)... Je ne pense pas que notre culture de base ait vraiment laissé à désirer. F

Il semblerait que le fond du problème soit une profonde sclérose de la notion de programme : c'est une notion quand même extrêmement subjective... Quelles connaissances enseigner ?

Une autre question, liée à la précédente est de savoir si tous les enseignants sont capables d'enseigner correctement toutes les parties de leur discipline, enfin est-ce que les enfants sont tous construits sur le même moule et sont capables d'acquérir toutes les notions qui leur sont proposées dans le temps qui leur est imparti.

Pour ma part la réponse est NON aux trois questions. Alors comme le dit (...) un petit effort de reconstruction s'impose avant de tout démolir. F

On peut par ailleurs souligner en corollaire de ces remarques sur les programmes, que quelques enseignants regrettent que leur marge de manœuvre soit aussi réduite par rapport à des programmes qui leur semblent parfois en inadéquation avec ce qu'est la réalité de leur pratique d'enseignant.

Ainsi une définition trop précise et atomisée des nouveaux programmes n'irait dans le sens qui est recherché que si une suffisamment grande souplesse au niveau notamment des délais est donnée aux enseignants et cela pour tenir compte de la diversité des rythmes des enfants. F

Ces programmes sont conçus à Paris, directement au niveau du ministère, par des personnalités dont la légitimité est parfois douteuse : pense-t-on sérieusement qu'un agrégé d'Université soit le plus qualifié pour rédiger le programme d'histoire de la classe de 6e, alors qu'il n'a pas vraiment idée de ce qu'est un enfant de 11 ans ? Tout enseignant a pu constater à quel point les exigences ministérielles (car c'est bien de cela qu'il s'agit) pouvaient être déphasées par rapport aux attentes et aux capacités des élèves. Il n'a alors guère d'autre choix que de «laisser tomber» l'élève en difficulté ou de contourner le programme. Belle hypocrisie en vérité !

Un début de solution consisterait à accorder aux enseignants une respectable marge d'autonomie, autant dans la définition du programme que dans les modalités pédagogiques pratiques. F

d) Les manuels scolaires

Parmi les outils pédagogiques mis en cause, les manuels scolaires arrivent au premier rang. Il apparaît que ceux-ci ne répondent pas aux besoins actuels des élèves, qu'ils soient présentés sous des versions trop allégées et ne remplissent pas leur fonction puisque les élèves semblent être bien en peine d'utiliser leur manuel de manière autonome, comme « ressource d'appoint ».

Un toilettage impitoyable des ouvrages d'enseignement auxquels ON LIVRE EN PÂTURE nos enfants me paraît indispensable, sous condition que ce ne devienne pas un SMIC culturel. Mais un peu de clarté et de courage s'impose dans les choix des contenus. F

Les manuels scolaires ne s'adressent absolument pas aux élèves (le langage employé est incompréhensible, jargon pédagogique). Ces manuels s'adressent en fait aux enseignants. Et pourquoi alors ? F

Redonnons un vrai statut au manuel scolaire. Faisons-en un outil de référence pour l'ELEVE. Un outil utilisé par l'élève en classe sous la direction du professeur et non comme un produit hybride qui s'adresse en fait au prof mais qui est prescrit aux élèves. F

Il y a un travail spécifique à faire dans cette direction pour aider les élèves à se servir y compris seul, comme ressource d'appoint de leur manuel scolaire. F

À travers la question de la révision des manuels scolaires, c'est plus globalement la question des nouvelles orientations que doit prendre l'école qui est posée. Le manuel doit-il rester un outil pédagogique à destination des professeurs et permettre d'illustrer un enseignement ou doit-on repenser le manuel et en faire un outil en priorité destiné aux élèves qui y trouveraient une matière de référence suffisamment claire et complète pour qu'ils puissent l'utiliser de manière autonome ?

Les réflexions qu'inspirent le débat sur l'avenir de l'École concernant les savoirs s'appuient sur le constat d'une baisse du niveau des élèves.

Il se dégage de l'ensemble des réflexions qu'inspire le débat aux contributeurs l'idée que le choix d'avoir tenté d'adapter méthodes et contenus des enseignements de manière à éviter l'ennui et le désintérêt des élèves a engendré

des effets pervers tel qu'une baisse du niveau et des exigences en matière de savoirs.

Cette baisse du niveau a pour principale origine le manque de maîtrise des savoirs fondamentaux. Les élèves n'ayant pas acquis les savoirs de base, il leur est très difficile de s'approprier des savoirs plus complexes.

Les questions transversales centrales s'organisent donc autour de la maîtrise des savoirs fondamentaux, préalable indispensable à la capacité de mobiliser et d'organiser ses connaissances par la suite. La question de la maîtrise du français s'inscrit dans une même perspective d'un recentrage sur les savoirs de base. De même, il semble possible de repenser l'utilisation des manuels scolaires afin d'en faire de vrais outils à disposition des élèves. Enfin, le sens suivi par l'évolution des programmes semble n'avoir pas assez su préserver l'apprentissage des fondamentaux, il s'agit aujourd'hui de réinvestir certaines questions qui ont pu être trop marginalisées.

2- Les sujets concernant les différents degrés

Apprentissage de la lecture / difficulté de lecture / maîtrise de la lecture / méthode d'apprentissage de la lecture / méthode de lecture / méthode semi-globale / méthode globale / méthode syllabique / classe de niveau / activité manuelle / enseignement technique / langues étrangères / langues vivantes / classe d'âge / compétence de base / connaissance de base / savoir de base / enseignement des langues / différence de niveau.

Bien qu'un grand nombre de thématiques soit abordé de manière transversale, sans renvoyer à un DEGRÉ en particulier, certains points du débat s'inscrivent dans une perspective plus étroite. Ainsi, un certain nombre de questions renvoient directement à l'enseignement et aux difficultés qu'il présente dans certains cycles en particulier.

a) Les débats relatifs à l'école primaire

Il apparaît comme une priorité majeure de centrer l'apprentissage du primaire sur la maîtrise des fondamentaux qui font tant défaut aux élèves dans les cycles ultérieurs. En effet, un certain nombre de remarques convergent pour dire qu'un retard avéré au primaire ne pourra que difficilement être rattrapé par la suite et risque de mettre l'élève en position d'échec pour le reste de sa scolarité.

La définition de ce que recouvrent les « fondamentaux » reste cependant évasive, et généralement résumée dans le « lire, écrire et compter ».

On passera complètement à côté des problèmes de l'école tant que l'on refusera de regarder en face l'oubli dans lequel les savoirs que l'on appelle fondamentaux (déchiffrer, écrire, mémoriser un vocabulaire à chaque fois plus riche et compris, calculer, effectuer les quatre opérations qui sculptent l'intelligence) ont été tenus depuis des décennies et la responsabilité de cet oubli dans les difficultés que rencontre l'école aujourd'hui. F

Ecole primaire : à la fin du cycle, l'enfant doit

- savoir écrire,
- savoir lire,
- savoir compter. C

Il est urgent de remettre au primaire l'apprentissage correct de ces trois éléments fondamentaux car on se retrouve dans le monde du travail avec des jeunes qui n'ont aucune notion de grandeurs (ils "avalent" ce que dit la calculatrice) et qui ne savent pas rédiger un courrier, un mémoire seul. C

L'école primaire ne remplit plus son rôle de tronc commun à tous les enfants avec un enseignement de base élémentaire mais assuré, avec une rigueur et des principes (républicain, de solidarité, de respect). C

La priorité donnée à l'illettrisme doit commencer par un éclaircissement sur ce qui est demandé aux élèves. Donc, allégeons les programmes de l'école élémentaire. Cessons de rajouter autre chose. Donnons la priorité, réellement au cycle des apprentissages fondamentaux. Remplaçons les enseignants malades en priorité sur ces classes. C

1. Les "fondamentaux", le savoir lire-écrire-compter-résoudre (personnellement c'était mon point 6). Cela veut sans doute dire de ne pas trop encombrer l'école primaire (mieux distinguer l'essentiel et le facultatif). Il faudrait que ces objectifs soient précisés par palier. C'est évidemment plus compliqué à partir du collège que pour la fin d'école primaire. F

Tout à fait d'accord ; je crois qu'il faut recentrer le primaire sur ce baBA et qu'il faut revenir à plus de mémorisation. On pointe du doigt les dysfonctionnements du collège mais c'est oublié que tout vient en grande partie du primaire.

On fait une évaluation en sixième des capacités des élèves qui viennent du primaire et on essaye tant bien que mal de remédier aux lacunes. Ne serait-il pas plus intelligent, compte tenu que la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans, qu'au primaire on axe les efforts sur ce baBA quitte à "sacrifier" ou à réduire certaines matières. F

La conséquence de ce recentrage sur les fondamentaux à l'école primaire est un nécessaire allègement des matières considérées comme secondaires ou moins essentielles. Le dilemme est alors de ne pas, en réaction, trop négliger la culture générale.

Inutile d'apprendre l'anglais en primaire ou arts plastiques ou instruction civique : chaque chose en son temps. C

Est-ce vraiment le niveau qui a baissé ou le niveau d'exigences qui a augmenté ?

J'enseigne aujourd'hui en primaire des notions, comme par exemple la réalisation de graphiques et leur interprétation, qui n'étaient vues que bien plus tard au collège lorsque j'étais moi-même encore collégien . Je ne crois pas que les élèves aient gagné quatre ans de maturité intellectuelle en vingt ans. F

La première partie de la scolarité des enfants est capitale et comme d'autres ici, je pense qu'il ne faut pas la perturber, notamment avec des démarches qui lui demandent de mettre en action des capacités mentales qu'il ne possède pas encore pour des raisons naturelles ou non (ex : la perception visuelle de l'espace se fixe relativement tard chez l'enfant, de même les relations entre déduction et hypothèse - qui nécessitent une bonne appréhension du temps - peuvent n'être structurées que vers 11 ans chez des enfants tout à fait normaux (!)) F

Et s'il n'y avait que ça... Il ne faudrait pas oublier l'arrivée de l'Anglais et de la musique en Primaire, toujours pendant le temps scolaire... Au détriment d'autres matières non pas indispensables, mais fondamentales... Ne nous étonnons pas alors des difficultés rencontrées par certains élèves. Au lieu d'ajouter des matières, il serait plus judicieux de les enlever pour les remplacer par d'autres heures plus utiles. Jusqu'où ira-t-on ? Peut-être l'arrivée d'une LV2 en primaire ? Pffff... F

Certains sont bien conscients qu'un équilibre nouveau est à trouver à l'école primaire entre apprentissage des fondamentaux et satisfaction de la curiosité des élèves à travers l'ouverture d'esprit que peut leur apporter une culture générale. Il ne s'agit donc pas non plus de négliger toute la part d'apprentissage qui permet l'épanouissement des élèves. Le fait qu'un nombre conséquent de matières soit enseigné aux élèves réduit le temps qu'il est possible de consacrer à l'approfondissement des différentes notions. Un choix doit donc être fait entre le temps à consacrer aux fondamentaux et celui à impartir à la culture générale.

La question que je me pose aujourd'hui est : comment concilier l'intransigeance par rapport au socle "pratique" du lire /écrire/compter/résoudre et la culture générale, qui entre en résonance avec l'attente que peuvent avoir des enfants de comprendre le monde qui les entoure ? Pratiquement, le temps scolaire pourrait être découpé en école élémentaire en x% sur le socle "dur" et y% sur la culture générale, que j'oserai appeler "humanités". Reste à savoir les valeurs de x et y, et si cette répartition s'applique sur la semaine, le mois, le trimestre... F

Cela étant, l'étendue de ce socle de savoirs fondamentaux me paraît à la réflexion par trop limitée. Je crois comprendre en effet que (...) imaginerait une acquisition du lire/écrire/résoudre (=logique ?)/compter comme préalable à toute poursuite de l'apprentissage de l'élève, et cela me paraît assez séduisant, mais peut-être trop "étouffant", ou exigeant, par rapport aux nombreuses questions que peuvent se poser des enfants dès l'âge de 6 ans, sur des sujets relevant de :

- la psychologie
- la sociologie
- la physique
- l'histoire
- la géographie
- la biologie
- etc... F

A titre d'exemple, je pense qu'il n'est pas absurde de donner à l'enfant assez tôt à des explications sur l'origine du monde (big bang, formation des étoiles, de la terre), la matière (molécules, atomes, voire quarks?), le corps humain (comment se forment ses muscles) , le fonctionnement de la pensée , etc... De nombreux ouvrages de vulgarisation, adaptés à un public d'enfants, existent aujourd'hui sur ces sujets, dont la diffusion aux enfants dépend aujourd'hui du niveau socio-culturel des parents. On voit bien que seule une faible part de la population aura accès très tôt à cette culture générale, ciment de la constitution des "honnêtes hommes" de demain. F

Un certain nombre de participants du débat déplorent les programmes récemment mis en place au primaire et les choix qui ont été faits à cette occasion. Les mêmes arguments reviennent, à savoir la critique d'une tendance à désinvestir les savoirs fondamentaux.

C'est pourquoi la pétition contre les nouveaux programmes du primaire parue fin 2001 appelait à « s'opposer à la spirale infernale, depuis longtemps en action, qui prétend faciliter la compréhension en allégeant les savoirs fondamentaux » et explicitait : « Le résultat en est l'exact contraire : la « structure en gruyère » des programmes rend plus difficile ou même impossible la compréhension des savoirs fondamentaux rescapés. Cela servira de prétexte à d'autres allègements mais surtout détruit déjà chez l'enfant toute possibilité d'accession à la rationalité, lui apprend au contraire systématiquement à « penser » de manière incohérente et réduit l'enseignement à des contenus procéduraux qui ne peuvent même plus être maîtrisés car la simple maîtrise de mécanismes suppose justement un minimum de rationalité . » F

Personne ne met en doute la "conscience professionnelle" des enseignants du primaire. Personne. Ce qui est en question, ce sont les instructions officielles qu'ils appliquent (ce qu'on ne peut décemment pas leur reprocher). Le fait est que l'horaire consacré au français a diminué très largement, que la grammaire de phrase (remplacée par la fumeuse "grammaire de texte", ou "grammaire du discours") et l'apprentissage par coeur des règles ont mauvaise presse au ministère. F

- La question des méthodes d'apprentissage de la lecture.

Le débat sur les méthodes d'apprentissage de la lecture est d'une vigueur exceptionnelle. Il est largement pris en charge par les parents qui, sur la base d'expériences personnelles, s'interrogent sur la pertinence de l'apprentissage de la lecture par la méthode globale ou semi-globale.

La méthode globale est dans l'ensemble décriée. Il semble que cette méthode d'apprentissage de la lecture, même adaptée en méthode « mixte » ou « semi-globale » soit un vrai écueil pour un certain nombre d'élèves qui n'arrivent pas à apprendre correctement à lire à partir de celle-ci.

Urgence d'une réflexion sur la méthode semi-globale :
L'une des sources de la difficulté des élèves de collège (puis du lycée) à bien maîtriser la compréhension des textes (en français comme en mathématiques) me semble résider dans la méthode de lecture utilisée dès le primaire.

La méthode semi globale ne devrait-elle pas faire l'objet d'une évaluation attentive ?

En effet, les enfants apprennent à reconnaître des mots sans les lire : la devinette ou la mémoire supplante alors le travail de l'analyse et de l'attention. L'enfant pense lire alors qu'il ne fait que reconnaître. Par ailleurs, il peut se contenter de ne reconnaître que le début d'un mot pour le déduire ce qui est bien sûr source d'erreur.

Ces réflexes et ces habitudes de lecture sont pris dès les premiers mois et se répercutent ensuite sur la suite de la scolarité. C

Un enfant de CP doit-il apprendre à lire "traverser, lapin, il regarde à gauche et à droite" ou encore "J'ai oublié la liste dans le caddie" sans avoir vu ni les lettres, ni les sons "ou", "in", "au" ? Mais ce n'est pas grave, la méthode Boscher existe toujours. Mon fils est ravi de comprendre la lecture en la découvrant.

Moi-même, figurez vous que j'ai appris le b.a. ba et que cela ne m'a pas empêché d'avoir 16 au bac. C

Si 20% des élèves entrant en 6ème ne savent pas lire, les autres ne sont pas lucides sur leur propre langue maternelle à 95%.

Revenons à un apprentissage plus lent, mais plus efficace. Les dernières modes d'apprentissage de la lecture étaient séduisantes sur le papier, mais désastreuses dans la réalité. C

Je suis mieux renseignée que vous sur certains sujets et je veux vous dire que beaucoup d'enfants sont en échec à cause de la méthode globale... ou semi globale...et ce n'est pas un faux débat comme le pense le ministre. F

Médecin âgé de 40 ans, nous avons, mon épouse et moi, retiré du secteur public pour les inscrire dans un établissement privé nos 4 enfants voici 2 ans. L'une des raisons de ce choix résidait dans l'apprentissage de la lecture selon la méthode globale pour notre avant-dernier enfant. Nous avons, en effet, constaté les "ravages" de cette méthode en ce qui concerne nos deux aînés, et c'est finalement mon épouse qui s'est chargée d'enseigner la lecture à ceux-ci (selon le B-A BA classique comme vous l'imaginez). C

-Une méthode de lecture alphabétique (seule adaptée au fonctionnement du cerveau) et non globale ou semi-globale. C

On nous dit et on nous répète que la méthode globale n'existe plus, qu'elle n'est plus employée aujourd'hui dans nos écoles. Pourtant, mon fils qui était au CP l'année dernière a appris avec une méthode dite mixte, mais où la méthode globale se taillait une part importante.

Aujourd'hui, de passage dans une librairie pédagogique, j'ai demandé si je pouvais trouver une méthode d'apprentissage de la lecture exclusivement syllabique. Il m'a été répondu que cela n'existait pas.

Monsieur Ferry a récemment déclaré qu'il déconseillait la méthode globale. Cette méthode est donc toujours bel et bien utilisée.

J'ai été obligée d'apprendre moi-même à lire et à écrire à mon fils, tant la méthode employée en classe me paraissait défectueuse. Tous les camarades de mon fils sont passés en CE1, et beaucoup ont des difficultés surprenantes pour des enfants de milieux assez favorisés. Que doit-il en être pour les autres !

Il ne suffit pas de déclarer que la méthode globale doit disparaître : encore faut-il que les éditeurs conçoivent de nouvelles méthodes syllabiques, et que les instituteurs y soient formés. C

Ayant constaté sur l'un de mes enfants les ravages de la méthode globale ou semi-globale (dernier terme employé hypocritement pour ne pas affoler les parents), je m'interroge sur les raisons de continuer avec cette formule. C

Un nombre important de contributeurs préconisent un retour à l'apprentissage de la lecture à partir d'une méthode plus syllabique, qui leur semblerait plus adaptée aux élèves.

Par ailleurs, d'après certains, il semblerait que la méthode globale d'apprentissage de la lecture soit à l'origine de certains troubles tels que la dyslexie. La critique de la méthode globale se fonde donc également sur l'expérience de parents qui établissent le lien entre la méthode qu'a suivie leur enfant pour apprendre à lire et les troubles de la lecture et de l'écriture que ceux-ci présentent.

L'échec scolaire commence très tôt, si on peut dire avec l'apprentissage de la lecture.

Certaines méthodes sont de plus en plus souvent mises en cause. (...) Nous pouvons constater à l'heure actuelle que le nombre d'enfants fréquentant les cabinets d'orthophonistes est de plus en plus impressionnant. C

On revient pour la lecture à la méthode du B A ba et bien il était temps car j'ai deux garçons qui sont dyslexiques et qui ont éprouvé de grandes difficultés avec la méthode globale. C

Bien qu'il y ait une tendance lourde au sein des contributions contre la méthode globale, certains restent plus circonspects et considèrent que les méthodes mixtes couramment utilisées sont adaptées.

Ferry le dit et il a tort en tant que ministre, car ce n'est pas vrai, du tout !

Non, non, & non ! J'ai vu des quantités de classes de CP fonctionner et j'affirme que tout ce qui est dit sur ce sujet est basé sur une fausse perception de ce qui est pratiqué dans les classes où l'on apprend à lire. De globalisme point ! Juste des pratiques syllabiques classiques où quelques tout petits mots de liaison sont mémorisés globalement. Jamais de mots de 3 syllabes appris globalement ! C'est un faux procès qui mènera à de nouvelles désillusions et qui démobilise les maîtres qui ont une pratique intelligente et efficace. Un beau gâchis ! F

Enfin, il apparaît important de souligner la présence de revendications en faveur de plus d'autonomie et de liberté pédagogique dans le choix des méthodes d'apprentissage de la lecture émanant d'enseignants.

Ne pourriez-vous pas donner la liberté aux instits ? ou au moins l'affirmer publiquement ?

liberté du choix de la méthode d'apprentissage et lors des évaluations en CE2, on ferait les statistiques de résultats suivant telle ou telle méthode.

Je trouve ahurissant que des instits soient obligées d'entrer en clandestinité pour appliquer une méthode qui leur convient... C

- Le débat concernant les devoirs du soir

Outre la question des méthodes d'apprentissage de la lecture, un des autres grands débats qui mobilise le public est celui des devoirs scolaires à faire le soir chez soi en primaire. Les avis sur cette question sont partagés.

Les personnes contre les devoirs du soir avancent des arguments qui prennent en compte le rôle de l'accompagnement parental qui fait des devoirs du soir un enjeu, face auquel les élèves n'auront pas les mêmes chances d'être aidés et encouragés. Certains considèrent également que les devoirs du soir surchargent la journée des élèves.

Reste le problème de l'inégalité des parents devant les devoirs. Mais je ne pense pas qu'il faille supprimer les devoirs sous prétexte qu'une petite partie des parents ne comprend pas le français ou ignore le principe de l'addition. Je pense qu'il faudrait détecter ces parents et mettre en place un soutien scolaire systématique et gratuit pour ces familles. F

En C.P., un instit ne devrait pas donner de travail à faire à la maison car si l'enseignant fait bien son boulot, les élèves doivent apprendre en classe. Les devoirs à la maison ont un effet pervers car les élèves qui ne peuvent pas être aidés se retrouvent démunis et ceux qui sont soutenus par leurs parents se retrouvent souvent sous pression; de plus les parents interfèrent avec d'autres exigences et d'autres « méthodes ». F

Ces devoirs sont-ils nécessaires (je ne parle pas des leçons, des travaux de recherche ou de lecture) ? Ne surchargent-ils pas la journée de nos chers enfants (et oui, on est aussi parent) ? Le lieu des apprentissages n'est-il pas l'école ? La qualité de notre travail ne peut-elle pas suffire ? Qu'en est-il pour tous ceux qui n'ont pas d'aide ou d'outils à la maison ? Peut-on alors parler d'égalité scolaire ? Le débat est ouvert. F

Tout d'abord pourquoi ont-ils été abolis ou réduits ? D'après ce que j'ai vu sur d'autres forums les raisons que l'on retrouve sont :
1- cela crée des inégalités entre les enfants dont les parents ont le temps ou ceux dont les parents 'savent' faire ces devoirs.
2- certains enfants rentrent tard le soir et n'ont pas le temps de faire leurs devoirs. (...) Je suis convaincu que les devoirs le soir pour tout le monde ne pourraient au pire que remonter le niveau un peu au mieux réduire quelque peu certaines inégalités. F

Les tenants des devoirs le soir mettent eux en avant le fait que dès la 6ème les élèves vont être confrontés à des devoirs le soir et n'auront pas acquis, si ceux-ci n'existent pas au primaire, les bases permettant un travail autonome.

Ne serait-il pas plus équitable pour tous les enfants d'avoir à faire les mêmes devoirs, une règle d'orthographe, une table de multiplication ou autres ? Surtout lorsque l'on sait qu'au collège dès la 6ème il faut d'être autonome, et savoir s'organiser !!! C

Professeur de collège et maman de quatre enfants dans le primaire, je souhaiterais que l'éducation nationale s'engage à mettre en place une véritable harmonisation des exigences de travail à la maison. Comment un enfant sortant du CM2 et n'ayant pas été habitué à faire des devoirs ECRITS à la maison, peut-il suivre en 6ème quand on exige de lui une rédaction écrite tous les quinze jours, un devoir de lecture par mois, un devoir de mathématiques par quinzaine... C

Je voudrais soulever le problème du décalage formidable qui existe entre le primaire et le collège concernant le travail demandé le soir. En primaire, il est interdit de donner du travail écrit le soir. La belle affaire ! 1) cela ne me semble pas la meilleure solution pour apprendre à un enfant que l'on n'arrive à rien sans effort personnel, si minime soit il ; je serais pour un travail raisonnable (in medio stat virtus), pas forcément systématique, mais que cela soit au moins "légal" (une ligne d'écriture n'a jamais tué personne !). F

Par ailleurs, certains considèrent qu'il est profitable de donner tôt aux élèves le goût du travail et de l'effort en leur demandant de fournir un travail chez eux le soir.

Donner des devoirs du soir afin de donner aux élèves le goût du travail et de l'effort. C

Je trouve regrettable que les enfants du primaire n'aient plus aucun devoir écrit à faire à la maison, cela ne leur donne aucun goût de l'effort. Pour compenser, j'ai dû sans cesse acheter des petits cahiers d'exercices et les faire travailler moi-même (je précise que je ne suis pas enseignante). C

Le débat sur les devoirs du soir prend une place importante car il est l'un des points où parents et enseignants peuvent échanger, la question des devoirs du soir imbriquant question scolaire et vie familiale.

Les positions ne sont cependant pas tranchées comme elles le sont concernant les méthodes d'apprentissage de la lecture et le débat reste ouvert.

D'autres questions plus marginales sont posées par rapport à l'école primaire.

- La dictée en question

Le débat sur les avantages et les inconvénients de la dictée est toujours vivace. Il reprend d'ailleurs de la force eu égard au niveau d'orthographe des élèves et s'inscrit dans le cadre d'une volonté de remettre au goût du jour les pratiques classiques d'apprentissage du français, à l'école primaire comme au collège.

"L'orthographe est la seule discipline sanctionnée par la négative (on enlève des points quand des "fautes" apparaissent). Or ce processus tend à bloquer les élèves et peut les amener à multiplier les erreurs."

Accompagnements des programmes de 3e (1999), livret 1 p. 35.
 (...)Le résultat de cette nouvelle philosophie des programmes : la mise à l'index de la dictée et l'abandon de toute exigence orthographique. Et depuis quelques années il n'est plus rare que certains élèves, à l'issue de leur scolarité obligatoire, se retrouvent être complètement illettrés. Ce phénomène tend malheureusement à se généraliser, à tel point que les dictées sont de plus en plus pénibles à corriger pour les enseignants, aujourd'hui tentés d'y renoncer définitivement. F

Il ne faut pas perdre de vue le fait qu'on a peu à peu abandonné la dictée car celle-ci était perçue comme un exercice "bourgeois", emblème de la "violence symbolique" exercée à l'égard des classes populaires. F

Qui peut me dire ce que lui a appris une dictée ? Une dictée est une évaluation de la maîtrise du code orthographique et grammatical. Mais elle n'est en aucune façon un outil d'apprentissage. F

- Photocopies et pratique de l'écriture

Dans le même esprit, les critiques visant l'utilisation trop systématique des photocopies à l'école primaire considèrent qu'un temps plus conséquent doit être imparti à l'écriture et que l'usage des photocopies se fait au détriment de la pratique de l'écriture.

Il faudrait également revoir les supports d'apprentissage : Comment un enfant de 6^{ème} peut-il savoir lire et écrire s'il n'a jamais écrit : tout est photocopié, il suffit par exemple d'ajouter les terminaisons des verbes: effectivement, cela permet un gain de temps pour ensuite étudier d'autres matières, toujours aussi superficiellement ! F

Il est beaucoup plus facile pour un enseignant de fournir une photocopie bien ciblée que de faire une recherche dans un livre. Il préfère de beaucoup ne pas avoir à adapter son enseignement au livre (de plus, c'est moins lourd dans un sac). Bien sûr que c'est le début de la mort du livre ! F

La photocopie a tout changé ! On arrive avec un modèle bien ciblé, on le distribue aux élèves qui ne font que cocher quelques cases, écrire au plus une dizaine de mots, et le tour est joué ! Pas besoin de relire pour trouver les fautes, évaluer l'écriture. Mieux, inutile de corriger après la classe : c'est si rapide que les élèves peuvent le faire seuls (la fameuse auto-correction). F

La remise en question des photocopies repose sur le constat que c'est beaucoup moins maniable que le livre : les feuilles volantes... s'envolent, se perdent, se froissent. Elles sont rarement disposées dans l'ordre chronologique dans lequel on les a distribuées et d'outil de référence elles deviennent instrument de désorganisation. F

Les débats concernant l'école primaire, bien que pluriels, s'orientent dans un même sens, à savoir celui de permettre aux élèves de maîtriser les « fondamentaux » dès les premières années de leur scolarité.

b) Les préoccupations relatives au collège unique

Le collège est considéré par beaucoup comme le lieu où vont se manifester de la manière la plus symptomatique les difficultés et le « décrochage » de certains élèves.

Concernant le collège, les remarques des contributeurs s'organisent autour d'une mise en question du collège unique. C'est en effet au collège que se cristallise un certain nombre de difficultés liés à l'échec scolaire. Ainsi, la problématique des « incivilités » au collège est mise en relation avec les problèmes qu'ont un certain nombre d'élèves à s'adapter au fonctionnement et aux attentes qui pèsent sur eux au collège. La question centrale va donc être de savoir comment permettre à chacun de développer ses aptitudes au collège.

Le premier ensemble de remarques concernant le collège émane de contributeurs qui tentent de mettre en évidence le fait que tous les élèves n'ont pas les mêmes capacités et que donc les progressions ne sont pas homogènes.

Étant professeur au collège, je peux constater que les élèves ne sont pas égaux face à l'école ; non pas à cause de leurs moyens financiers mais parce qu'ils ne sont pas tous adaptés au système actuel très lourd pour les enfants non scolaires. Ces enfants ont d'autres qualités que le système ne permet pas de mettre en valeur; ils se voient donc totalement démotivés et démoralisés puis finissent par perturber les cours. C

De même qu'on admet qu'en matière sportive, tout le monde n'arrive pas aux mêmes performances en course, en saut en hauteur, en natation, etc. et cela malgré des efforts, de même on doit admettre que les enfants, dès le départ, n'ont pas les mêmes capacités de mémoire, de concentration, d'abstraction. C

La progression des élèves est évidemment totalement hétérogène, certains qui vont accrocher dans certaines matières décrocheront dans d'autres, telles parties du programme leur plairont et ils travailleront de bon coeur, telles autres parties les laisseront sur le carreau. F

L'effet du collège unique est donc de rassembler dans une même classe des élèves dont les niveaux sont hétérogènes. C'est ici le principe de la classe « d'âge » qui est mis en œuvre.

- Le débat entre classe d'âge et classe de niveau

Afin de faciliter la progression de chacun, l'une des pistes de réflexion suggérée est la création de classes « de niveau ». Un enseignement modulaire permettrait à chaque élève de progresser à son rythme dans les différentes matières et éviterait ainsi que certains freinent la progression de l'ensemble ou se retrouvent exclus du fait de leurs difficultés.

Les tenants d'une adaptation du collège unique selon des classes de niveau considèrent que ce système présenterait des avantages pour les élèves qui avancent vite comme pour ceux qui rencontrent des difficultés.

Il me semble utopique si on veut que des enfants réussissent leurs études de créer des classes hétérogènes. Mieux vaut une classe rapide et une plus lente où on approfondira peut-être un peu moins mais où tout ce qui sera étudié sera compris et enregistré. Il y a moins d'écart entre les notes des élèves et ils se sentent moins en situation d'échec. C

Quitte à proposer une réforme du Collège unique (mais je préférerais qu'on parle d'école initiale, incluant le primaire et l'actuel collège), je pense que nous devrions en profiter pour, sur une dizaine d'années (entre à peu près 6 et 16 ans), organiser réellement et globalement un enseignement par groupes de compétences et d'objectifs, en renonçant complètement à l'organisation traditionnelle par classes d'âge. C

Il suffirait de faire des groupes de différents niveaux au lieu de les regrouper par âge alors qu'ils ont des maturités différentes. Ainsi l'élève, à son rythme, pourrait réellement acquérir des connaissances au lieu de perturber la classe. C

Alors peut-on envisager les choses différemment : par exemple un système de modules qui seraient validés au fur et à mesure (un peu comme l'avait proposé R. Haby en son temps) : ceci permettrait d'avoir un socle commun. F

J'apporte ma modeste pierre à l'idée des modules, je n'ai pas pu tout lire, mais l'idée me semble fort séduisante et tout à fait applicable avec un peu de bonne volonté, ceci serait très profitable aux enfants et éviterait à certains de s'ennuyer dans les matières où ils ont des facilités en se retrouvant dans un module adapté à leurs acquis. Avantage aussi pour les enseignants qui ne seraient plus obligés d'avoir face à eux des classes complètement hétérogènes avec des élèves qui ne comprennent rien parce que ça va trop vite et qui en désespoir de cause s'occupent en faisant le pitre au fond de la classe. F

Par exemple au collège 4 ans (à déterminer) pour valider l'ensemble des modules obligatoires donnant un niveau : fin de collège (l'idée existe déjà à la FAC et au Canada) et le droit de redoubler par exemple deux fois un module avec un autre professeur si c'est une histoire de méthode ou d'incompatibilité de caractère... F

Les modalités opératoires d'un collège par classe de niveau restent cependant à définir.

- L'enseignement technologique en question

Le deuxième axe de propositions pour une adaptation du collège unique s'interroge sur la place des enseignements technologiques et scientifiques au collège. Il semble aux personnes qui interviennent sur ce sujet que ces matières permettent aux élèves de mettre en valeur certaines qualités ou compétences que le collège unique actuel ne valorise pas, taillant ainsi une part trop belle aux élèves dits « scolaires ».

La technologie permet aux élèves d'acquérir des démarches de travail, d'utiliser des outils (quels qu'ils soient) avec méthode, elle développe l'esprit critique des élèves. Les objets confectionnés ne sont que des supports permettant à chacun de découvrir le monde du travail, le fonctionnement des entreprises et enfin aujourd'hui, d'utiliser les outils informatiques. Les élèves travaillent en équipe, ils doivent s'organiser pour mener à bien des projets, ils sont responsables et autonomes. C

Je suis enseignante depuis peu (2 ans), et j'ai remarqué que les élèves sont très actifs lorsque l'on manipule et lorsque l'on expérimente. J'essaie donc au maximum d'inclure ces moments techniques dans ma progression. C

Ces matières semblent être négligées et ne pas disposer des moyens et de l'attention dont elles devraient bénéficier.

Las ! L'enseignement technologique est toujours peu considéré au collège ; la voie technologique choisie par défaut au lycée et la voie professionnelle restent un chemin d'exclusion. C

Cet état de fait est regretté, car l'enseignement technologique permet à certains élèves de développer des aptitudes techniques ou manuelles. De plus, lorsque ces élèves sont ceux qui rencontrent des difficultés au collège, ces aptitudes pourraient être réinvesties et amener les élèves à s'orienter d'une manière qui se veut « positive » vers des voies professionnelles .

Pourquoi avoir supprimé les classes technologiques qui répondaient à un réel besoin d'orientation progressive ? C

Créer (ou restaurer) l'enseignement obligatoire d'une nouvelle discipline au collège, regroupant et complétant l'actuelle Technologie.

Revaloriser le travail manuel concret. (...)

Mieux sensibiliser un certain nombre d'élèves au choix positif et concerté d'une orientation professionnelle en fin de 3^e qui ne serait plus alors opérée par défaut, comme trop souvent actuellement. C

Il faut valoriser le travail en général, et le travail manuel en particulier. (...) Il fut un temps, on inculquait systématiquement aux jeunes de faire des études les plus poussées possibles, et les parents se mettaient en quatre pour payer leurs études, même si leurs enfants n'étaient pas toujours faits pour cela, tout en déconsidérant les métiers manuels. Résultat : on a persévéré dans cette voie sans jamais vérifier s'il fallait changer de cap à certains moments... Ce n'est pas gouverner que de ne pas analyser régulièrement les besoins réels. C

Face à ce que beaucoup appelle « l'échec du collège unique », l'une des options réside donc selon certains dans une revalorisation, voire un développement de la place qui incombe aux savoirs-faire techniques au collège. Cependant, cette place servirait un mode d'orientation mais négligerait les besoins en culture générale des élèves.

Le principe du collège « unique » est donc vivement remis en cause. Certains contributeurs lui reprochent en effet de procéder d'une volonté unificatrice abstraite en totale inadéquation avec la réalité du niveau et des aspirations des élèves. Les tensions auxquelles est confronté le collège seraient le fruit d'un manque de souplesse et de possibilité d'orientation avant la fin de la classe de 3^{ème}.

- La question des langues vivantes

Sans revenir sur la question de la maîtrise du français, transversale aux différents cycles, il semble que de manière plus particulière, ce soit la question des langues vivantes qui soit posée au collège. En effet, certains s'alarment du niveau des élèves en langues.

L'EDUCATION NATIONALE a-t-elle conscience de ses très graves lacunes en matière de langues vivantes,... est elle aveugle??, sourde?? C

Des explications diverses sont suggérées par les intervenants. Sans en rendre compte exhaustivement, on peut cependant entre autres mentionner les explications qui renvoient aux modifications récentes des programmes qui ont d'une part limitées l'enseignement de la grammaire pour les langues étrangères et d'autre part, réduit le nombre d'heures d'enseignement. On notera que ces remarques sont pour la plupart celles d'enseignants de langues étrangères.

Ces nouvelles directives stipuleraient la suppression pure et simple de l'enseignement de la grammaire en ce qui concerne les langues étrangères. J'aurai à ce sujet quelques questions à vous poser :

Comment, selon-vous, peut-on correctement apprendre une langue étrangère sans en connaître la grammaire ? C

Je trouve curieux qu'à une période où tous les ministres concernés parlent de l'importance d'un apprentissage précoce des langues étrangères tant à l'école primaire qu'au collège, le nombre d'heures affectées à cet enseignement soit en diminution constante.

de la même façon, je trouve curieux le manque de continuité dans l'organisation de ce même enseignement entre le collège et le lycée. C

En tant que professeur d'Allemand en lycée, j'aimerais vous soumettre quelques réflexions touchant bien entendu à la matière que j'enseigne, mais plus généralement à la politique actuelle de l'enseignement des langues vivantes. Nous souffrons depuis la réforme Allègre d'un déficit catastrophique au niveau des horaires d'enseignement. L'introduction d'un soi-disant enseignement au niveau du Primaire est un leurre. C

D'autres pointent comme explication aux déficiences constatées en langue le fait que les classes sont souvent trop chargées pour un enseignement de langue de qualité et que l'hétérogénéité du niveau des élèves empêche une progression d'ensemble. On rencontre également ces remarques au niveau de l'enseignement de langues au lycée.

Pour l'avenir des langues vivantes, et pour une meilleure prise en charge des élèves en difficulté, ne serait-il pas bénéfique de réduire les effectifs dans toutes les langues vivantes de manière significative ? C

Après 30 années d'enseignement le problème de l'hétérogénéité des classes me semble être la raison de tant d'échecs dans l'enseignement des langues. Toutes les innovations et les tentatives de varier les cours, même avec la vidéo, les salles multimédia etc butent sur les différences des niveaux de connaissances et des aptitudes des élèves. C

Je trouve complètement aberrant et scandaleux de forcer des enfants à acquérir une seconde langue vivante alors qu'ils sont en grande difficulté sur la première... (sans parler de leur langue maternelle) C

Il semble que les problèmes liés à l'enseignement des langues vivantes, bien que s'inscrivant dans le débat autour du thème du recentrage sur la maîtrise des fondamentaux, aient leur problématique propre. Alors que dans certaines matières, on s'inquiète de ce que le niveau baisse, la difficulté en langues est autre : le niveau ne monte pas et reste bien trop souvent médiocre sans que de réelles explications soient apportées à ce phénomène par les contributeurs. L'extrême diversité des explications et des propositions concernant cette question met bien en évidence la difficulté rencontrée à se saisir de ce thème.

c) Le lycée, filière générale et filière professionnelle

Au lycée d'enseignement général, il semble que les difficultés rencontrées soient les mêmes qu'au collège, à savoir en priorité le problème d'un niveau général insuffisant en particulier en français, en mathématiques et en langues vivantes. Par conséquent, l'essentiel des critiques du lycée vont se centrer sur les innovations les plus récentes qui ne semblent pas aller dans le sens d'un recadrage sur l'essentiel.

- Les critiques des TPE

Ainsi, les Travaux Personnels Encadrés (TPE) ne correspondent pas vraiment aux attentes. Ils trouvent difficilement leur place et obligent à sacrifier une partie du temps d'enseignement antérieurement consacrée aux fondamentaux.

Les TPE sont donc en inadéquation avec la tendance actuelle qui vise au souhait d'un recadrage des enseignements vers les savoirs de base. La nouveauté des TPE et leur caractère pluri-disciplinaire tendent donc à les faire condamner doublement par les tenants d'un recentrage sur les fondamentaux .

On peut noter que des critiques se fondant sur les mêmes arguments sont formulées à l'égard des Itinéraires De Découverte (IDD) mis en place au collège, sans que la part des choses puissent être faites entre ce qui relève d'une résistance à l'innovation et ce qui est de l'ordre de la critique nourrie par l'expérience.

Supprimer ces IDD qui loin d'aider les élèves en difficultés diminuent les heures de cours comme français et maths. C

D'après moi, il faut arrêter d'inventer de nouveaux dispositifs coûteux : TPE, IDD ... (le budget du MEN a quand même été doublé en 20 ans !!!), tous ces dispositifs ont été vains : tout le monde est unanime, le niveau général n'a fait que baisser. C

Les principales raisons alléguées sont les difficultés rencontrées dans la mise en place de ces dispositifs.

En effet, on déplore de ne disposer que de moyens limités. Par ailleurs, les enseignants regrettent de ne pas avoir bénéficié de formation et d'accompagnement leur permettant de s'approprier ces nouveaux objets.

Les moyens mis en place (ATP, IDD, ..) ne CORRESPONDENT NI AUX BESOINS, NI AUX ATTENTES DES ÉLÈVES. En particulier, en ATP on ne peut venir en aide au travail personnel dans une classe entière et on ne peut faire véritablement des mathématiques en IDD quand on a les élèves en classe entière et une fois par semaine. C

Les IDD sont un Nième essai depuis plus de 20 ans et il ne sera pas, encore une fois, transformé car les clés de la réforme ne sont pas convaincues : chefs d'établissement, Inspecteurs, enseignants, formateurs. Car les enseignants ne sont pas formés à la pédagogie différenciée et à l'organisation du travail de l'élève en autonomie, car les enseignants, formateurs, etc. ne sont pas formés à la psychologie de l'enfant. C

L'idée, généreuse, est de donner un sens pratique aux savoirs théoriques étudiés ; le résultat est que les élèves ne parviennent plus à avoir de vision d'ensemble et ne comprennent plus rien... C'est un principe très à la mode (PPCP, IDD, etc.) qui n'a pas l'air de produire les résultats espérés... F

En inadéquation avec les préoccupations actuelles concernant l'instruction, les travaux pluri-disciplinaires ne semblent pas correspondre aux attentes des contributeurs car ils ne permettent pas de recentrer l'enseignement sur les savoirs essentiels.

- La question des lycées professionnels

Le lycée professionnel semble rencontrer une crise majeure et souffrir d'un réel problème d'image.

Les intervenants expliquent que la mauvaise image qu'ont les Lycées Professionnels (LP) est due à la dévalorisation des métiers manuels et techniques dans une société où on a survalorisé les formations générales et orienté en masse les élèves vers l'université. L'orientation qui se fait vers les LP est souvent une orientation par défaut imposée aux élèves que l'on ne juge pas aptes à suivre l'enseignement du lycée général.

Le fait de sortir du tronc commun, c'est à dire, par exemple, d'opter précocement pour une filière professionnelle, est fatalement considéré comme un échec scolaire. C

La démotivation des enseignants des L.P est de plus en plus grande car on (l'institution, les parents, les professeurs de collège et de lycée...) considère les L.P comme unique lieu de remédiation de l'échec scolaire et non comme un lieu de formation professionnelle. C

La formation professionnelle ne bénéficie pas d'une bonne image auprès du grand public et elle est souvent oubliée des grandes discussions qui animent l'école. C

Les LP sont particulièrement mal connus et mal aimés. C

Les lycées professionnels accueillent donc un public au niveau scolaire bas, qui n'a d'autre choix que de s'orienter vers des filières professionnelles.

Cette dévalorisation des filières professionnelles est d'autant plus critiquée qu'il semble à un certain nombre de contributeurs que le caractère professionnalisant de ces formations prépare bien mieux à l'entrée dans le monde du travail que certaines orientations vers le supérieur ne présentant pas de débouchés.

On est dès lors renvoyé à un débat récurrent sur la valorisation du technique par des personnes qui sont avant tout des intellectuels, et que certains vont taxer d'hypocrisie.

III- UNE ÉCOLE QUI PRETE AUX ÉLÈVES UNE ATTENTION INSUFFISANTE

Si le débat sur ce qui doit être au centre de l'école, savoirs ou élèves, reste ouvert, un ensemble de contributions mettent l'accent sur la question du vécu de l'individu-élève au sein de l'institution scolaire.

Se dégage de ces considérations, l'idée que l'École ne prête pas suffisamment attention aux individus. Autour de différentes thématiques, est reprochée à l'école son incapacité à prendre en ligne de compte le ressenti des élèves, leur motivation, leur besoin de reconnaissance individuelle.

Différentes questions convergent pour mettre en évidence ce déficit.

1- La question du plaisir d'apprendre

motivation des élèves / intérêt des élèves / goût de l'effort / sens de l'effort / niveau d'exigence / société de consommation / goût du travail / diversité des élèves / élèves non motivés / développement personnel.

L'École a pour but d'instruire l'ensemble des élèves qui la fréquentent. Un certain nombre de contributeurs déplore que l'attention portée de manière individuelle à ceux-ci soit parfois insuffisante et que la part de plaisir que doit comporter l'apprentissage soit bien souvent par trop négligée.

Le rôle de l'enseignant est à cet égard central puisque c'est à lui que revient la tâche de communiquer enthousiasme et motivation aux élèves.

Cependant, du fait de l'évolution de la société, l'École peut difficilement faire l'impasse sur une réflexion dialectique entre plaisir et effort. Ces notions sont-elles incompatibles ? Elles semblent en effet renvoyer à deux rapports au temps bien distincts : ainsi à l'idée d'immédiateté du plaisir telle qu'elle est véhiculée dans la société s'oppose un rapport au temps plus long qui est celui de l'effort et de la satisfaction du travail bien fait.

C'est ainsi qu'un certain nombre de contributeurs choisissent de souligner la nécessité d'un retour à une plus grande exigence de la part des enseignants, ce qui permettrait à l'institution scolaire de résister aux diverses pressions dont elle est l'objet de la part de la société, des familles, des élèves.

a) Le rôle de l'enseignant

Il semble qu'il y ait un accord pour reconnaître une part importante à l'enseignant dans le développement du plaisir d'apprendre chez ses élèves. Savoir susciter leur intérêt, rendre ses cours attractifs, motiver en donnant du sens aux apprentissages sont autant de comportements qui, selon les contributeurs, permettent aux élèves de trouver du plaisir dans l'apprentissage. Les enseignants semblent bien identifier cette dimension de leur travail mais soulignent à quel point elle est parfois difficile à mettre en œuvre.

Apprendre à donner le plaisir d'apprendre c'est la difficile tâche des enseignants. Il est vrai que pour un certain nombre cette notion d'apprentissage n'a pas sa place à l'EN et que leurs cours ne sont que transmissions de savoirs. F

- le plaisir d'apprendre est contagieux, encore faut-il que l'enseignant le manifeste lui-même par sa curiosité et un certain bonheur à enseigner, il est important qu'il croit en ce qu'il fait et en la capacité de ses élèves à progresser quelque soit leur niveau de départ et en tenant compte de celui-ci. (On retrouve là l'enfant au centre des apprentissages et la pédagogie différenciée que beaucoup d'enseignants appliquent et ont appliqué avant qu'il en soit question dans les textes.)

- Un projet est motivant et donne du sens aux apprentissages lorsqu'il n'est pas seulement l'affaire de l'enseignant et qu'il se rapproche des centres d'intérêt des enfants ou qu'il puisse s'appuyer dessus. C

L'idée de plaisir, au contraire, est incompatible avec les notions de travail et d'effort. Car, si l'envie d'apprendre vient du travail de l'élève, le plaisir d'apprendre, lui, ne doit pas venir de l'élève lui-même, mais du professeur et de ses cours rendus plus attractifs. Et s'il n'y a pas plaisir, il y a ennui. En vérité les élèves se sont toujours ennuyés à l'école - voir la dédicace de Jules Vallès au début de sa trilogie. Pour ma part je ne trouve pas anormal qu'un enfant s'ennuie à l'école. Mais hélas, aujourd'hui, l'ennui n'est plus accepté ni par les élèves, ni par les parents d'élèves, ni par - et c'est plus grave - la Direction des programmes. Un professeur qui ennue ses élèves est aujourd'hui un mauvais professeur. F

Il semble illusoire de dire que nos enfants, nos adolescents, les adultes de demain sont au cœur du système éducatif. Ils ne sont pas véritablement écoutés, par manque de temps (combien de fois j'ai vu des discussions entre deux portes), parce qu'ils sont considérés comme des consommateurs pas comme des partenaires, parce qu'il y a d'autres priorités politique ou individuelle. C

S'il semble bien que l'enseignant joue un rôle important dans le plaisir que ses élèves vont prendre à apprendre, la formule à trouver pour éviter l'ennui ne paraît pas toujours évidente aux contributeurs enseignants.

- Concurrence des notions de plaisir et d'effort

La notion de plaisir se trouve confrontée, dans l'acte d'apprendre à celle d'effort. Or, il semble d'après les contributeurs, que l'École ait voulu donner la priorité au plaisir d'apprendre et en ait quelque peu négligé le fait qu'un apprentissage de qualité ne peut se faire sans effort et travail. Ne pas reconnaître la part d'effort que demande tout apprentissage semblerait ainsi à un certain nombre une manière de fourvoyer les élèves. Plaisir de comprendre et effort d'apprendre sont dépendants l'un de l'autre et si l'enseignant joue un rôle important dans le développement de ce plaisir, il semble que soit oublié trop souvent le fait que l'élève fournit lui l'effort qui permettra d'y accéder. Beaucoup se refusent donc à dissocier ces deux notions qui, loin d'être incompatibles, semblent devoir aller de pair.

Promouvoir la spontanéité, l'expression personnelle ou la créativité d'un élève doit être moins important que de valoriser son travail et ses efforts. F

Le plaisir d'apprendre est une réalité, qui n'a rien à voir avec la démagogie, au même titre que le "plaisir" de pratiquer une activité sportive qui vous laisse pourtant fourbu. Le "besoin d'accomplissement" est ici en cause, que l'école ne devrait jamais ignorer. F

Y a t il vraiment incompatibilité entre idée de plaisir et idée d'effort ?

N'oublions pas qu'il y a interaction entre les élèves et leurs profs : il y a des profs qui s'ennuient en classe, des classes qui stérilisent les meilleures volontés. Problème de la poule et de l'œuf. F

Pour motiver les élèves il faut dès le plus jeune âge leur faire comprendre les choses les plus simples et leur donner ainsi le goût de comprendre. Ensuite seulement leur expliquer que pour comprendre beaucoup de choses il est indispensable d'apprendre certaines choses - leur langue, les maths, les sciences -. La joie de comprendre doit justifier et compenser la corvée d'apprendre. Ils doivent sentir qu'ils n'apprennent pas pour faire plaisir à leurs parents ou au prof ni même pour devenir PDG mais pour se donner à eux-mêmes les moyens de comprendre le plus de choses possibles tout le long de la vie. F

Il est vrai que l'on apprend beaucoup plus vite en se faisant plaisir.

Mais se forcer fait partie de l'apprentissage aussi, il est à mon avis utopique de croire que l'on peut étudier et apprendre uniquement en se faisant plaisir.

En outre savoir renoncer parfois à s'amuser forme déjà la psychologie du futur adulte qui acceptera mieux les différences de son voisin, bref lui apprendront la tolérance, le don de soi.

En favorisant uniquement le plaisir chez l'individu on arrive à une personne colérique et qui ne supporte plus la contrariété. F

De même que les enseignants contributeurs préconisaient un recentrage des enseignements délivrés sur les savoirs de base, il semble qu'un certain consensus se dégage autour de l'idée d'un besoin de remettre au goût du jour les notions de travail et d'effort.

- Le temps long de l'apprentissage

L'École semble être le terrain sur lequel se confrontent deux visions antagonistes. Ainsi, sont valorisés au sein de la société la réussite facile, l'immédiateté, un plaisir de nature consumériste alors que l'école repose sur des valeurs autres telles que l'effort à soutenir dans le temps. En effet, le travail que l'on demande à l'enseignant est de faire accéder l'apprenant à un plaisir d'une autre nature, plaisir d'apprendre qui demande du travail et de la persévérance. Cette idée de plaisir est en inadéquation avec les valeurs à l'œuvre dans la société et oblige l'École à résister à des représentations répandues et à proposer un modèle qui peut sembler déphasé par rapport à la réalité.

La question de la capacité d'adaptation et d'évolution du système scolaire et de sa résistance à l'innovation et à l'introduction de nouveaux modes de communication qui induisent un rapport au temps différent reste, elle, non posée par le débat. Les contributeurs ne fournissent en effet pas d'éléments de réflexion sur la confrontation de l'École à la modernité.

L'idée de plaisir est elle un nouveau dogme? Ou une idée ancienne et trop tôt oubliée? Je crois qu'il y a là confusion entre plaisir et satisfaction immédiate. F

Prendre le temps de dire à ces adolescents qui vont parfois plus vite que nous "Apprendre c'est lent, c'est long, on ne voit pas forcément tout de suite le résultat. Mais quand on sait, on ne se pose même plus la question. c'est le corps tout entier qui sait." F

Par ailleurs, les modèles proposés otent le goût de l'effort. Maintenant, c'est Loanna l'héroïne bien plus que Zizou qui sue sur un terrain pour obtenir sa gloire ! Un programme déplaît à la télé (peut-être jugé trop culturel !) et on zappe. Pourquoi faire des efforts quand tout nous avoir sans rien faire ? Alors après, on nous parle de motiver les élèves !!! Marrant non, et facile avec ça !!! F

b) Pour une plus grande exigence de la part des enseignants

En réaction à cette importation au sein de l'École d'une culture de la consommation, certains proposent de remettre au goût du jour des valeurs tels que l'exigence ou le travail et d'affirmer de ce fait la spécificité de l'École et son refus de se voir imposer des valeurs qui saperaient ses fondements.

Les études sont une chose sérieuse, respectable et qui coûte cher à la nation : les droits des élèves (droit de contester la décision d'un conseil de classe, droit au redoublement, etc) ont vidé peu à peu de leur contenu les notions de travail, effort discipline respect et mérite. Ces valeurs essentielles qui doivent être transmises par l'école, entre autre, ont bien du mal à survivre dans un espace devenu "un lieu de vie" sans pratiquement aucune contrainte. C

Il s'agirait plutôt de rendre à l'école des ambitions moins utopiques, lui rendre du contenu et par là même redemander aux élèves une exigence d'EFFORTS. Aujourd'hui, l'école est devenue comme ailleurs un lieu de pratique du zapping, de la consommation light. C

Pour conclure, il faut vraiment revenir à des règles plus strictes et moins de laxisme. Les élèves nous en seront reconnaissants. F

On a perdu le goût du travail, de l'effort et de la récompense que celle-ci apporte. Aujourd'hui, on se plaint que l'école apprenne ce qui est inutile ? Dès lors, qu'est ce qui est utile ? Sous prétexte que la littérature ne me servira pas dans ma vie professionnelle, dois-je m'en désintéresser ? Le travail gratuit, l'acquisition de la culture générale, cela intéresse-t-il encore du monde aujourd'hui ? F

Nous sommes passés d'un système répressif à un système laxiste. J'entre dans ma dixième année d'enseignement et plus j'avance plus je pense au vu des expériences vécues que les situations se dégradent. F

A travers la question du plaisir d'apprendre se lit en filigrane tout le questionnement sur le rôle et le sens à donner à l'institution scolaire, qui subit de fortes pressions, orchestrées par des tendances consuméristes à l'œuvre dans la société.

2- Définir des relations entre élèves et enseignants fondées sur le respect

respect mutuel / manque de respect / notion de respect / respect des enseignants / besoin de repères

Un certain nombre d'enseignants étant confrontés à des difficultés pour faire respecter leur autorité, le débat s'engage sur le forum sur le thème du respect.

L'un des aspects qui apparaît comme prioritaire concernant la notion de respect, c'est avant tout de bien faire percevoir que le respect doit être partagé. En effet, les enseignants semblent s'accorder sur le fait que l'on n'impose pas unilatéralement le respect mais que celui-ci s'établit de la part des élèves en direction de l'enseignant si celui-ci, de son côté, en fait également preuve à l'égard de ses élèves. Le respect doit donc être mutuel.

Les propos sur l'irrespect des enseignants envers les élèves sont nécessaires, il est encore plus nécessaire à mon avis de souligner combien certains élèves se sentent méprisés par le système tout entier. F

Aussi, le précepte "Si tu veux être respecté respecte d'abord les autres" n'est pas stupide. On apprend ainsi aux enfants à se positionner avec les adultes et grâce à eux. F

L'autre dimension qui apparaît comme centrale est que l'enseignant doit être, en tant qu'adulte, un repère pour l'élève et de ce fait, exercer une autorité de position qui doit permettre aux élèves de se situer. L'arbitraire est donc à proscrire car il suscite de l'incompréhension et mine le respect mutuel qui doit s'établir entre élèves et enseignants.

Comment peut-on confondre autorité positionnelle et rapport de force ?

Quand un élève bavarde et gâche ses chances et celles des autres il peut arriver qu'un bon savon professoral, fût-ce en élevant un peu la voix (pas trop...) et en faisant les gros yeux, vaille mieux qu'une punition ou qu'un rapport écrit ou qu'une séance de pédopsychiatrie : les classes ne sont ni des forums, ni des prétoires. En disant : «Change de place ou ça va mal aller» ou encore en tant que parent : « Tu ne sortiras pas ce soir, un point c'est tout.» nous exerçons une autorité positionnelle, qui n'est pas réciproque, sans aucun doute. Cela n'a rien à voir ni avec la force brute ni avec nos pulsions personnelles. Nous n'enseignons d'ailleurs pas en tant que personne mais en tant qu'enseignant. F

En revanche, il me semble que dans l'Education nationale actuelle les adultes laissent les enfants se positionner en dehors d'eux. F

Aucune autorité n'empêche que se développent en son sein des rapports de pouvoir mal définis : il y a des groupes de pression, des contre-pouvoirs, la puissance varie selon les individus. Toutefois, dans les lycées et collèges d'aujourd'hui les repères d'autorité positionnelle sont tellement estompés que le pacte remplace parfois le règlement. F

Cela est un bon exemple aussi du danger d'établir une relation égalitaire entre jeunes et adultes. Ce directeur de théâtre donne un ordre, comme j'en donne à mes élèves et le jeune refuse l'ordre mais par conséquent il sort du pacte social et alors c'est la force qui parle. Ainsi l'élève qui rentre au lycée entre dans une institution pilotée par des adultes. Il n'a de place dans cette institution qu'en tant qu'élève. Deviens un élève, c'est à dire respecte tout ce que je représente en tant que professeur, entre dans le pacte et moi je te respecterai en retour en tant qu'élève. F

Ce n'est pas parce que vous êtes un Professeur et que le directeur de théâtre est Directeur de théâtre, ce n'est pas parce que vous avez du mérite qu'on doit vous obéir, c'est parce que ce dont vous exigez le respect est juste et c'est donc la bonne loi elle-même que l'on respecte en définitive, pas les individus dans l'arbitraire de leur volonté. F

- Reconnaître et impliquer l'individu

Dans l'idée de porter une plus grande attention aux individus, certains insistent sur l'importance de faire montre d'une plus grande psychologie avec les élèves, en faisant la part des choses entre ce qui concerne l'individu et ce qui concerne l'élève.

Pour certains, le corollaire de cette distinction est que l'individu doit être impliqué dans certaines décisions tel que l'établissement de certaines règles de vie au sein de l'école. En effet, cette forme d'implication de l'individu, qui n'est dès lors plus perçu uniquement comme élève mais également reconnu en tant que personne, devrait permettre de responsabiliser en faisant participer à l'élaboration de règles qui régissent la vie en collectivité.

Je viens de lire attentivement les 20 derniers courriers forts intéressants mais aucun ne parle de psychologie de l'enseignant, indispensable me semble-t-il mais tellement rare. À tel point que je me demande si cela est "enseigné" aux futurs enseignants. Dans toute la scolarité du primaire de ma fille, je n'ai rencontré qu'une seule institutrice faisant montre d'une

certaine psychologie envers les enfants, aimant l'enfance et l'enfant en tant que personne en différenciant bien l'individu de l'élève. F

Soyez sévères et ne baissez pas les bras, je suis d'accord avec vous, mais j'ajoute qu'il faut apprendre aux enfants (notamment en primaire) à être responsable d'une partie, à leur niveau de maîtrise possible, de l'établissement de certaines règles de vie collective. L'individu impliqué est le toujours meilleur vecteur, c'est aussi un exercice de démocratie en classe ; l'école est "le premier lieu de socialisation", organisons, décidons avec eux d'une partie, même infime, de ces règles de vie indispensables à la vie en société. F

Bien que certains aspects de ces questions restent débattus, quelques contributeurs insistent sur l'importance d'une implication de l'individu qui doit commencer le plus tôt possible afin de réussir une bonne socialisation des enfants. Ainsi, au titre de cette participation, l'apprentissage dès les premières années de scolarisation de la vie en groupe et de ce qu'elle implique est essentiel.

Comme je le dis dans divers débats, le premier des apprentissages, dès la maternelle, devrait être le relationnel, le respect des individus et des groupes, la prise de conscience que les autres existent et possèdent les mêmes droits que nous. F

Le relationnel se forge en famille, et se cultive en public. Le premier public d'un enfant, c'est l'école maternelle. C'est là qu'on doit l'habituer à des comportements MUTUELS de respect. C'est une tâche considérable si l'on veut que chaque enseignant des cours pré-élémentaires puisse être formé lui-même à ce type d'enseignement. F

3- La question des rythmes scolaires et de la surcharge des classes

Effectif des classes / effectif par classe / taille des classes / rythme de l'enfant / nombre d'élèves / manque de sommeil / rythme scolaire / surcharge de travail / classe surchargée.

La question des rythmes scolaires est débattue tant sur les forums que dans les courriels. Parents comme enseignants contribuent à ces réflexions. Ce thème est abordé autour de l'idée que la lourdeur des rythmes scolaires et la surcharge des classes nuisent à l'épanouissement des élèves et ne prennent pas suffisamment en considération leur vécu au quotidien.

L'élément sur lequel on trouve un certain consensus est celui concernant la lourdeur de la journée de classe. Ainsi, la fatigue et le stress qu'impliquent des journées trop longues pour les élèves semblent créer les conditions d'un mauvais contexte d'apprentissage.

Le plus effrayant sur ce forum c'est que personne ne parle de "limite" et de "seuil de l'insupportable.." qu'ont atteint aujourd'hui les programmes du primaire et du secondaire.

Personne pour évaluer ce que devraient être les apprentissages fondamentaux par opposition à ceux qui sont superflus, à chaque étape de ces cycles. Tout le monde est convaincu que nos enfants sont sur-saturés, gavés jusqu'au désintérêt, n'en peuvent plus de ne rien comprendre aux contenus actuels et chacun continue de justifier sa propre zone d'expertise comme si de rien n'était..la cerise sur le gâteau étant l'espéranto !!! F

Une journée d'école de 6 heures c'est une totale aberration pour les élèves évidemment dont le temps de concentration est bien inférieur à cette durée et pour les instits qui terminent la journée complètement vidés. C

Après 30 ans passés au service de l'Education Nationale (professeur de lycée), voici les constatations que j'ai faites : les élèves sont de plus en plus fatigués, surmenés même, n'ont pas le temps d'approfondir le travail, démotivés, mal préparés au supérieur. C

En d'autres termes les rythmes scolaires actuels et la densité des programmes sont non seulement inadaptés mais ils constituent une véritable violence physique et psychologique faite à nos enfants. Il en résulte que seule une minorité d'élèves résiste et même tire parti de ces contraintes. Pour la plupart ce sont les enfants d'une élite. Des enfants bien encadrés à la maison et qui pratiquent des sports et des loisirs durant les mercredis après-midi et les week-ends.

La majorité des élèves sont physiquement fatigués, dispersés, peu motivés. C

Je suis d'accord avec ce qui est dit : les horaires sont beaucoup trop lourds pour les enfants. Pour moi, l'idéal serait de faire travailler les élèves tous les matins du lundi au vendredi sur des matières qui demandent plus de concentration et de proposer des après-midis plus souples. En cinq jours, les élèves auraient à la fois une semaine bien remplie et équilibrée. F

Un certain nombre de voix se font entendre pour appeler de leurs vœux une répartition plus équilibrée des heures de cours sur la journée, avec, en particulier le souhait de voir les après-midis des élèves moins chargées par des matières fondamentales.

De la même manière, le problème de la surcharge des effectifs est évoqué de manière récurrente comme étant un facteur limitant la qualité du travail dans une classe.

La première mesure à prendre est obligatoirement de n'avoir que des classes de douze élèves, et de se donner les moyens humains pour que ce soit réalisable. (...).Le problème de fond de l'éducation nationale est l'effectif des classes. C

Quand nos ministres et nos inspecteurs vont-ils venir en classe pour constater que nous ne pouvons pas enseigner correctement avec autant d'élèves en difficulté ?
Quand accepterons-nous d'alléger le nombre d'élèves par classe ? F

En conséquence, je pense qu'il faut d'abord alléger les effectifs : 25 élèves maximum par classe y compris au lycée. D'autre part, une réforme des rythmes paraît s'imposer : 6 heures de cours maximum y compris au lycée. C

Quoiqu'en disent les ministres ... le nombre d'élèves par classe est déterminant. Comment travailler correctement avec + de 25 élèves dans une classe, permettre à chaque élève de s'exprimer..., permettre une réelle pédagogie différenciée, adaptée aux difficultés de chaque élève et mettre en place une réelle remédiation... Avoir des moyens adaptés ... avec des budgets conséquents.... F

Il me semble qu'un point majeur primordial avant toute considération d'amélioration de la qualité de vie des élèves passe par la réduction des effectifs.
Déjà moins d'effectifs = terrain pour parler de qualité de vie !
Sinon beaucoup d'efforts de mise en œuvre se heurteront à cette barrière !
Et peu de choses concrètes pourront vraiment voir le jour ! F

On parlait de 25 par classe comme une limite à ne pas dépasser maintenant il semblerait même que cela deviendrait un idéal ... où est-on allé ... 30 32 du délire ! F

Dans ma classe, on est 35 et y en a qui ne sont pas motivés...!
(En plus, y a 13 filles pour 22 garçons mais ça on n'y peut rien !).
Les profs ont du mal à nous supporter. On n'est pas une classe
"terrible" mais 35 ça fait vraiment trop de bazar, un prof tout seul
ne peut pas gérer tout ça ! Les pauvres profs ! F

Les questions essentielles concernant la qualité de vie des élèves à l'Ecole sont donc évoquées. Elles ne prennent cependant qu'une place secondaire par rapport à certaines questions qui se révèlent beaucoup plus centrales.

4- Des élèves en difficultés délaissés

Elève en difficultés / élèves en grande difficulté / élève en échec / situation d'échec / cours de soutien / réseau d'aide.

La question des élèves en difficulté est investie par différents professionnels de l'éducation (enseignants, enseignants spécialisés, éducateurs). Il se dégage des débats relatifs aux élèves en difficulté qu'il y a un manque majeur d'attention vis-à-vis de ces élèves. Il semble qu'une réflexion plus approfondie soit nécessaire sur la manière dont est vécu par les élèves en difficulté le fait d'être déclarés en « échec scolaire ». La stigmatisation de l'élève en échec scolaire rejaille sur l'individu qui développe une perception négative de tout ce qui a trait à l'École et finit par s'auto exclure. En particulier, le fait que l'échec soit souvent présenté comme irrémédiable enferme l'élève dans une logique sans issue.

La structure actuelle de l'école élémentaire ne leur a pas permis de rattraper leur retard.

Ces enfants de 11 ans ou 12 ans, parfois en échec depuis 5 ans, c'est-à-dire sur la plus grande partie de leur vie consciente, se perçoivent comme ayant toujours été en situation d'échec. Cela entraîne une souffrance importante et donc des conduites de replis sur soi, de refus de scolarité ou des conduites déviantes.

C

Très vite, dans cette formidable épopée, il y a des "laissés pour compte", ceux qui ne peuvent pas "suivre" ou "s'adapter (n'est-ce pas à l'école de s'adapter à eux ?), qui génèrent des culpabilités infinies chez les enseignants... et donc des interrogations....

Très vite, on va se "déculpabiliser" en plaçant des étiquettes sur les "récalcitrants", en créant des catégories, en "adaptant" pour se mettre à LEUR niveau... avec pour effet inattendu des marginalisations de plus en plus grandes, des exclusions même....

On voit apparaître des mots terribles comme "arriérés», "imbéciles», "inéducables"

On voit apparaître des définitions de l'"intelligence" (on ne sait toujours pas, en 2003, la définir objectivement !) avec pour corollaire des Quotients Intellectuels qui deviendront des instruments de sélection, de condamnation, d'orientation plus que des outils pour aider l'enfant à progresser....

On voit apparaître des "débiles", des "déficients", des élèves en grande difficulté...

On voit apparaître des classes de perfectionnement, des Sections d'Education Spécialisée, des CLIS, des CLAD, des CLAP, des Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptés.... F

Certains suggèrent que des attitudes positives peuvent éviter le repli des élèves déclarés en échec. Ces attitudes positives se mettent en place lorsqu'une réelle attention est portée à l'individu et que l'enseignant tente de comprendre et d'identifier avec lui les difficultés qu'il rencontre.

Les élèves en grande difficulté sont souvent des élèves qui ont d'autres difficultés que scolaires. Chaque élève doit être pris comme individualité consciente et il faut l'accompagner dans sa recherche de réussite car chaque enfant souhaite réussir comme les autres. Cela nécessite de discuter des difficultés avec l'enfant en termes positifs pour trouver ensemble des voies de réussite afin de lui redonner confiance en ses capacités, même si pour cela on doit partir de très bas, et établir avec lui des contrats de travail adaptés. F

Afin qu'un travail puisse être mené auprès des élèves en difficulté, il semble important qu'un meilleur repérage des difficultés, le plus tôt possible, soit mis en place. À ce titre, de nombreux enseignants manifestent leur souhait d'être mieux formés sur certaines questions afin de pouvoir mieux repérer et prévenir d'éventuelles difficultés. Ces personnes insistent sur l'importance de contrôles médicaux réguliers qui permettraient de dépister certains troubles.

L'élève en très grandes difficultés a été un élève en difficultés. A ce stade-là, il aurait dû être diagnostiqué et pris en charge pour un soutien individualisé. C'est un peu l'esprit des PPAP qui interviennent bien trop tard à mon avis (CE2). F

Ne devons nous pas nous poser la question : qu'est ce qu'un élève en grande difficulté?

Il y a obligatoirement une étape diagnostique et donc la réponse ne peut être unique.

Un élève en grande difficulté devrait pouvoir bénéficier d'un entretien avec le médecin de l'éducation nationale, l'assistante sociale, la psychologue ou la COP. A l'issue d'une concertation, une orientation adaptée devrait être proposée à l'élève soit en terme de stratégie dans l'éducation nationale, soit vers des structures adaptées.

Mais la véritable interrogation n'est elle pas celle du dépistage et des moyens au sein de l'EN?

Dépistage des troubles du langage, des troubles du comportement et de la personnalité, de l'adaptation sociale, de l'enfant en danger.... F

Effectivement, le dépistage des enfants en difficultés est incontournable, mais il faut que l'éducation nationale se donne les moyens de vouloir effectuer celui-ci.

Comment espérer soutenir des enfants en difficultés alors qu'il n'existe pas de personnel en nombre suffisant pour les dépister et les soutenir. F

J'ai eu des doutes en début de CP car ma fille inversait des syllabes à la lecture. Mais l'institutrice m'avait dit que je me faisais des idées. Au cours du CP, elle n'a plus présenté d'inversion de syllabe. En seconde, elle m'avait dit qu'elle avait besoin de réfléchir avant d'écrire certains sons comme les f et p. C'est seulement en classe préparatoire qu'un prof a diagnostiqué que ma fille était certainement dyslexique. (...) Diagnostics systématiques des problèmes d'orthophonie, dyslexies, vision et ce à différents ages de la scolarité. C

Il apparaît des lacunes importantes et graves dans la détection des élèves intellectuellement précoces, en particulier au niveau des CM1 et CM2, ce qui a pour conséquence de mettre en difficulté les élèves concernés. C

Nous considérons que davantage d'efforts doivent être consacrés au dépistage précoce et à l'accompagnement individualisé de certains élèves, pour prendre en compte les inégalités sociales et les différents rythmes d'apprentissage. C

Il y a de plus en plus d'enfants dyslexiques et rien ou pas grand-chose n'est fait pour ces enfants-là. Il serait plus que temps de prendre en considération ces enfants pour qui l'école est une souffrance. Surtout, quand ils ne reçoivent pas d'aide des instituteurs qui préfèrent s'occuper d'enfants "qui suivent". S'encombrer d'enfants dyslexiques est difficile pour un instit. C

Un dépistage pour tous les élèves dès le début de Grande Section de maternelle des difficultés du langage, à discriminer les sons, à l'articulation... pour permettre de proposer des aides rapidement aux élèves et faciliter ainsi un peu plus l'apprentissage de la lecture (bilan en orthophonie par exemple). C

Il est indispensable de dépister le plus tôt possible (dès la maternelle, la crèche), les enfants qui ont des difficultés personnelles et donc des difficultés d'apprentissage. L'expérience m'a montré qu'en classe de 6ème, il est presque déjà trop tard pour aider un élève en souffrance. Qu'on le veuille ou non : un élève installé dans la spirale de l'échec scolaire, dans l'état actuel de notre "Education de masse" (et de ses moyens), n'a quasiment aucune chance d'être efficacement aidé. C

Par ailleurs, il semble que la question des possibilités d'aide une fois les difficultés repérées soit également problématique. Quelques enseignants et surtout des acteurs des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED) déplorent le manque de structures adaptées, le manque de personnels, mais aussi le manque de reconnaissance et certaines inquiétudes concernant les évolutions de la formation des enseignants spécialisés.

Je voudrais vous alerter sur l'état de délabrement dans lequel se trouvent les RASED (Les RASED sont les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté qui ont pour mission d'après la circulaire n°2002-113 du 30 avril 2002, d'apporter à TOUS les élèves en difficulté une aide spécialisée à laquelle ils ont droit). Dans mon département (je sais par des collègues qui connaissent ailleurs la même situation) on « bricole » des RASED avec des demi-psychologues, des trois-quarts ou des demi-rééducateurs et des quarts de maîtres E. C

Quelle réponse apporter pour des enfants dont les difficultés ne sont plus du domaine pédagogique et que, faute de véritables moyens, les structures qui pourraient les accueillir et les aider n'ont plus de place. F
En attendant, ces enfants sont scolarisés dans des classes dites "normales", mais on ne donne pas non plus aux enseignants les moyens ou les formations pour ces enfants. C

Mon but n'est pas de réclamer de l'argent, mais de témoigner et simplement de vous dire que je trouve un peu inacceptable que le gouvernement fasse des mesures pour aider ces enfants dyslexiques, mais que les plus démunis, ne peuvent pas y avoir droit, car ils ne peuvent pas bénéficier de l'aide d'un psychologue scolaire (...). Je pense que c'est indispensable de donner la possibilité aux adolescents dyslexiques d'obtenir une photocopie des résumés des cours la majorité d'entre eux ont des difficultés à prendre des notes à se relire et cela perturbe leur attention en classe. C

Il faut se battre pour tout. À commencer par la reconnaissance de la SEGPA tout court. Dans un établissement, bien souvent c'est la variable d'ajustement des professeurs. Plutôt enseigner en SEGPA avec un demi-groupe qu'aller faire un demi-service dans un autre établissement. Tout cela se fait avec la complicité de la hiérarchie, c'est un véritable scandale. F

La question de la dyslexie illustre bien le manque de formation dont semble disposer les enseignants sur les difficultés que peuvent rencontrer les élèves. Ainsi, la méconnaissance de certains troubles fait qu'ils ne sont pas repérés et pas traités.

Une meilleure attention aux individus doit passer par une meilleure connaissance des difficultés auxquelles ils peuvent être amenés à avoir à faire face.

Quand les instituteurs, les professeurs seront-ils sensibilisés aux problèmes des enfants dyslexiques, à la souffrance de ces derniers dans les classes ?

Quand l'éducation nationale acceptera et reconnaîtra le handicap des enfants dyslexiques pour leur accorder les moyens et l'aide nécessaire pour suivre leur scolarité comme d'autres enfants handicapés moteurs ou malentendants ? C

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération le cas des enfants dyslexiques qui ont du mal à s'intégrer dans un système scolaire où professeurs et instituteurs ne sont pas formés pour les accueillir. C

5- Des populations minoritaires pas assez prises en compte

enfants handicapés / enfants précoces / enfants autistes / enfants sourds / enseignants spécialisés / établissements spécialisés / intégration des handicapés.

Une meilleure attention portée aux individus implique également d'investir avec plus de constance les questions relatives à des populations minoritaires.

Deux types de population se démarquent au sein du débat sur le forum. Il s'agit d'une part des élèves handicapés et d'autre part des enfants intellectuellement précoces.

a) La scolarisation des enfants handicapés

- Les difficultés rencontrées

Il semble qu'il y ait un manque flagrant au niveau des structures d'accueil permettant aux enfants handicapés d'être scolarisés. En particulier, certains parents mettent en avant le fait que si les enfants peuvent être pris en charge au niveau primaire, les possibilités sont beaucoup plus limitées au niveau du secondaire.

Ma fille, Elodie, est autiste. Depuis l'âge de 5 et demi, elle est scolarisée. D'abord en CLIS AUTISME, école privée, avec institutrice spécialisée et éducatrice spécialisée rémunérée par une association de médecin. Depuis 3 ans, elle est au collège UPI AUTISME, fonctionnant sur le même principe que la CLIS. Lorsqu'elle aura 14 ans, Elodie devra quitter le collège, et elle se retrouvera sans structure, sans école. Or, il y a obligation d'instruction jusqu'à ses 16 ans. Il faudrait créer une UPI AUTISME, au lycée, ce qui serait la suite logique. Les enfants sans handicap ont bien le droit d'aller jusqu'en fac. POURQUOI MA FILLE N'Y AURAIT PAS DROIT ? C

L'intégration des enfants handicapés à l'école est une priorité affichée de notre gouvernement. Néanmoins, dans l'agglomération de Grenoble où nous habitons, il y a actuellement 14 classes d'intégration scolaire (CLIS) en primaire, et 3 unités pédagogiques d'intégration (UPIs) seulement en collège. En tant que maman d'une petite fille porteuse de trisomie 21, je trouve vraiment dommage, pour mon enfant handicapée bien sûr, mais également pour tous les collégiens de l'agglomération, qu'il n'y ait pas davantage d'UPIs à Grenoble, ville par ailleurs très ouverte aux problèmes des personnes handicapées. C

Concernant les enfants handicapés, ils sont un certain nombre à considérer que les efforts et la volonté ne sont pas suffisants dans l'Education Nationale. Ainsi, la mise en œuvre de partenariat s'avère parfois difficile et les différents personnels de l'Education Nationale ne sont pas toujours suffisamment formés sur les problématiques propres aux enfants handicapés.

Il me semble que l'on oublie les institutions spécialisées comme celle dans laquelle je travaille, qui collaborent directement avec les établissements de l'éducation nationale dans des projets d'intégration d'élèves handicapés. En effet, à ce jour ce partenariat est souvent très difficile et remis en cause par certaines instances supérieures de l'éducation nationale. C

Il me semble important que les écoles qui accueillent des enfants handicapés reçoivent une aide réelle pour être en mesure de faire un accueil de qualité, avec des professionnels qui ont reçu une formation dans ce domaine. C

Concernant la scolarisation enfants handicapés, il faut déjà bien accueillir l'enfant et ses parents et éviter les phrases récurrentes du genre : on n'est pas spécialisé, on n'est pas formé. C

- La place de l'élève handicapé dans la classe

Un certain nombre de parents et d'enseignants mettent en avant l'impact notable qu'a la présence d'un élève handicapé au sein d'une classe. Il semble que l'intégration de ceux-ci, dans la mesure où elle est possible, au sein du cursus scolaire classique est riche d'enseignement pour les autres élèves et particulièrement positive pour l'enfant handicapé.

Un certain nombre de contributeurs, en particulier des parents d'enfants handicapés soulignent qu'il est encore trop difficile d'intégrer les enfants handicapés dans des classes normales, du fait du manque d'information et de volonté des établissements scolaires.

Il est important de davantage intégrer les enfants handicapés dans les classes. Pour favoriser l'entrée dans la vie active des jeunes handicapés, il faut peut-être en passer par de fortes contraventions aux employeurs publics et privés ne respectant pas le quota de 6% minimum de salariés handicapés. C

Je voudrais aussi attirer votre attention sur un sujet primordial et urgentissime : l'égalité à l'accession au milieu scolaire des enfants handicapés au même titre que les autres enfants.

Pourquoi les parents de ces enfants doivent-ils dépenser autant d'énergie afin de mendier quelques heures par semaine de scolarisation dans des écoles dites normales pour se faire lâcher à la fin du primaire alors que leurs enfants n'ont pas eu le temps de prouver tout ce dont ils étaient capables. Quel avenir proposez vous à ces enfants qui ont tant de choses à apprendre mais aussi tant de choses à apporter aux autres enfants, car quelle richesse pour nos enfants dits normaux de côtoyer ces enfants-là au quotidien. Je vous pose cette question au nom d'une petite fille formidable de 13 ans, Tiffany, qui s'est épanouie et a fait beaucoup de progrès grâce à sa scolarité en élémentaire qui s'est malheureusement arrêtée l'année dernière à cause de son âge et de faute de place en UPI. C

Il est grandement souhaitable d'intégrer les jeunes handicapés qui le souhaitent dans l'école normale. Cette intégration se révèle bénéfique aussi bien pour les handicapés qui bénéficient d'une ambiance stimulante que pour les enfants valides, qui mis en face de réels problèmes de vie relativisent leur esprit de compétition et diminuent ainsi leur agressivité. C'est ainsi que l'on rencontre dans ces classes qui accueillent des Handicapés physiques ou mentaux ou psychiques moins de violence et plus de solidarité. C

b) La question des enfants intellectuellement précoces

Curieusement, quand le débat parle des élèves en difficultés, c'est en premier lieu des enfants précoces dont on parle.

Si la méconnaissance des problèmes propres à ces enfants et le manque de repérage mis en œuvre pour ce type de déficience ont déjà été abordés, la question du manque de structures pour accueillir et accompagner ces enfants en s'adaptant à leurs besoins individuels mérite également d'être posée car il semble qu'il y ait des lacunes toutes particulières en cette matière, soulignées par un certain nombre de parents contributeurs.

Quelle est la place des enfants précoces devant un enseignement normatif qui cherche à faire entrer ces enfants dans un moule qui engendre souffrance et malentendus, au point de détruire parfois l'espoir et les promesses d'une vie remplie et attractive ? C

Au lieu - comme c'est encore trop souvent le cas - de nier cette différence, il conviendrait au contraire, dans un esprit de tolérance et d'équité, de la reconnaître et de faire le maximum pour que ces enfants s'intègrent bien à l'Ecole, qu'ils soient acceptés par leurs camarades et qu'ils soient heureux d'apprendre.

50% des enfants intellectuellement précoces sont en situation d'échec scolaire en classe de troisième, faute d'un dépistage correct et d'un enseignement adapté. C'est un énorme gâchis, pour ces enfants eux-mêmes d'abord et aussi un peu pour le pays sans doute. C

La priorité semble être, concernant les enfants intellectuellement précoces, de former les enseignants à ces questions afin qu'ils puissent repérer parmi les enfants en difficulté ceux qui relèvent de difficultés liées à leur précocité et les accueillir dans des structures qui permettent leur épanouissement.

Qu'en est-il des enfants précoces en difficulté scolaire parce qu'ils ne peuvent aller dans des établissements spécialisés car diagnostiqués trop tard (au collège), et qui, par leur fonctionnement singulier, sont " hors normes ", sont marginalisés et même subissent les moqueries des professeurs qui ne sont absolument pas formés ? C

Il serait temps que l'éducation nationale se penche sur les enfants précoces et fasse dans les IUFM une formation sur ce sujet. Nos enfants précoces sont en souffrance. C

Où est l'avenir des enfants précoces dans nos établissements scolaires ?

- Totale méconnaissance,
 - totale incompréhension,
 - aucune aide, ni soutien,
- ETC. C

Quand l'éducation nationale mettra-t-elle en place des structures départementales adaptées aux enfants précoces ? L'enseignement traditionnel ne leur étant pas adapté, ils sont souvent en échec scolaire, bien qu'ayant de grandes capacités. C

Certaines populations, certes minoritaires, semblent être particulièrement négligées par l'Ecole, qui ne leur permet pas d'être intégrées dans les cursus classiques et ne leur offrent que peu de places dans des structures spécialisées. Outre la question de l'intégration de ces populations, se pose la question du manque de formation des acteurs de l'éducation sur des sujets comme la dyslexie, le handicap ou la précocité.

6- Une formation mal adaptée dans les IUFM

méthode d'enseignement / jeunes enseignants / formation des professeurs / manque de formation / formation professionnelle des enseignants.

La question de la formation des jeunes enseignants est présente dans le débat. Les acteurs de l'éducation semblent dans leur ensemble regretter de ne pas bénéficier d'une formation pédagogique suffisamment complète, ce qui ne leur permet pas de pouvoir répondre à toutes les attentes de leurs élèves et de connaître et comprendre les difficultés que ceux-ci rencontrent.

Selon un certain nombre de contributeurs, et en particulier de jeunes enseignants, les formations pédagogiques qui sont prodiguées dans les IUFM ne correspondent pas aux attentes des futurs enseignants et ne les préparent pas suffisamment aux réalités professionnelles et pédagogiques auxquelles ils seront confrontés. Certains insistent sur le manque de pratique de terrain.

Personnellement, je pense qu'il faut « muscler » la formation des jeunes enseignants sur la conduite de classe à l'IUFM. Actuellement, nous avons trop tendance à penser que l'autorité du professeur dans la classe est une aptitude innée..., Alors que c'est quelque chose qui s'apprend, encore faut-il bénéficier d'une formation adaptée...C

Les élèves professeurs reçoivent en IUFM des enseignements complémentaires toujours très dogmatiques et parcellaires, presque comme en CPR dans les années 60 et 70 ! La part sur les méthodes et techniques de conduite d'une classe y est trop réduite (dixit les stagiaires en IUFM 2ème année que j'ai accueilli chaque année scolaire dans mon établissement). C

Il faudrait d'urgence réfléchir à ce qui se fait dans les IUFM : est-ce que le type d'enseignement qui y est dispensé est utile sous la forme et dans le contenu actuel et vaut-il la peine de dépenser une partie non négligeable de l'argent du contribuable ? C

Ma classe se compose de 11 élèves ; 6 ont un niveau plus qu'acceptable pour des CAP, et les 5 autres ont malheureusement de grandes difficultés scolaires, mais surtout des problèmes psychologiques et mentaux. (...)Je n'ai reçu aucune formation pour aider ces jeunes, et je crains que ma tâche d'enseignant échoue lamentablement avec eux. C

Quand programmerez-vous des formations PÉDAGOGIQUES qui apprennent les besoins de l'enfant, de l'adolescent ? C

Pour la formation des enseignants collèges et lycée, je proposerais une formation différenciée d'une part (une pour les collèges, une autre pour les lycées), et d'autre part, une formation qui au sortir de la licence ne porte plus en priorité sur des matières académiques (peut-être faudrait-il aussi renforcer le niveau des licences), mais sur des matières plus axées sur l'enseignement (pédagogie, sociologie, histoire de l'éducation, comparaison avec les autres systèmes de part le monde...). C

De la formation pédagogique pour les professeurs de collèges et de lycées : il est grand temps de donner une réelle formation pédagogique à ces enseignants. Aux nouveaux comme aux anciens ! La seule connaissance de leur matière est loin d'en faire de bons pédagogues. C

Revoir les contenus dispensés dans les IUFM : revoir certains impératifs comme la calligraphie (savoir écrire lisiblement, former les lettres minuscules, majuscules), l'orthographe, le calcul sans calculatrice, la lecture, revoir les aberrations exigibles en collège (comme les modalisateurs, la situation d'énonciation et tout ce jargon qu'ils ne peuvent assimiler), mettre l'accent sur la conjugaison et la maîtrise du sens des textes, l'enrichissement nécessaire du vocabulaire. On ne forme plus des pédagogues mais des penseurs. C

Les professeurs ne sont pas assez préparés à enseigner : aucune formation à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, pas assez de formation à une pédagogie "positive" destinée à intéresser les élèves et à les encourager (pas assez de créativité dans ce domaine car les ados ont besoin d'une pédagogie dynamique) C

On pourrait en revanche développer l'enseignement de la psychologie en IUFM car aborder des enfants ou des adolescents n'est pas une mince affaire. F

Il semble que l'on trouve une certaine convergence dans les critiques exprimées à l'égard des formations dans le cadre des IUFM. En décalage avec ce qui se passe sur le terrain, en l'état actuel, ces formations ne correspondent ni aux besoins ni aux attentes des futurs enseignants.

IV- EN MARGE DU DÉBAT SUR INTERNET

1- Les débats sur le thème de la laïcité : la question du « voile »

Port du voile / signe religieux / foulard islamique / port du foulard / fille voilée / femme musulmane / voile islamique / question du voile / affaire du voile / voile intégral / voile en cours / voile musulman / voile à l'école / interdiction du voile / interdiction du port du voile / port du voile à l'école.

Le débat sur l'avenir de l'École manifeste une grande porosité aux questions qui mobilisent la société.

Ainsi, la question de la laïcité et les propositions formulées par la Commission Stasi sont largement débattues sur la première thématique du forum (« Les valeurs de l'École»). Cette question est également abordée dans un nombre non négligeable de courriels. Très présente à l'ouverture du forum, elle ne structure cependant pas le débat et va progressivement disparaître au profit d'autres thématiques.

On peut cependant souligner que les groupes nominaux complexes « port du voile » et « signe religieux » arrivent respectivement au 113^{ème} et 115^{ème} rang de fréquence avec 58 occurrences chacun. Il faut noter que le traitement informatique a permis de mettre en évidence 19 248 rangs de groupes nominaux complexes ayant au moins deux occurrences dans l'ensemble du corpus. On note une représentation très équilibrée de ces deux groupes de mots sur les forums et dans les contributions transmises par courrier électronique à la Commission. Ces expressions se situent avant des syntagmes tels que « rôle des parents » (rang 126) ou « niveau scolaire » (rang 156).

Au rang 601 et 644 on trouve les expressions « foulard islamique » et « voile islamique » qui sont proportionnellement plus représentées dans les contributions par courrier électronique.

Enfin, au rang 653 et 815, apparaissent les groupes nominaux complexes « fille voilée » et « femme musulmane », nettement plus présent sur forums que dans les courriels adressés à la Commission.

Ces données permettent de mettre en évidence que les contributeurs des forums se sont tout particulièrement intéressés au vécu des personnes alors que les courriels sont centrés sur des prises de position de principe par rapport à cette question.

Les débats concernant la laïcité compte également le plus grand nombre de fils clos par les modérateurs, ce qui permet de rendre compte de la vigueur des positions.

Les extraits de verbatims ne peuvent que difficilement rendre compte de la diversité des positions adoptées par les contributeurs.

Pas de signes religieux à l'école! D'accord mais alors, qu'est ce qu'un signe religieux ? Une croix, un croissant, un ankh égyptien, une croix celte, un morceau de tissu sur la tête, autour du cou ? Si je suis cancéreuse en traitement et musulmane, est ce que porte un foulard pour cacher ma chute de cheveux du au traitement médical ou est ce pour affirmer mes convictions religieuses ? F

Le voile, ainsi que des tas d'autres obligations et mutilations religieuses ancestrales imposées aux seules femmes, chère (...), n'est pas un innocent colifichet féminin, ce n'est pas non plus l'expression d'une culture et d'une tradition inoffensive dans une religion parmi tant d'autres. C'est le signal fort du pouvoir d'hommes qui ne respectent pas les femmes, les considèrent comme des êtres impurs et faibles, veulent les asservir et les dominer, les rendre si soumises qu'elles vont ensuite défendre elles-mêmes ce qui les asservit auprès de leurs filles. Tu en es la preuve. F

En quoi le voile porte atteinte à la république, à ses valeurs? Sommes nous le pays des droits de l'homme et de la femme oui ou non? Pour laisser à ses jeunes filles leur libre arbitre, l'école doit leur donner une chance de vivre leur différence et d'accepter celle des autres. F

- plus que d'autres signes religieux, le voile est un signe d'infériorité. Je ne suis "que" une femme.
D'ailleurs il est réservé à la femme et marque l'inégalité entre le femme et l'homme. C'est son rôle religieux (pardon pour le raccourci).
Je respecte cette coutume et cette religion mais cela me paraît normal que dans ce contexte il ne soit pas accepté dans des lieux comme l'école en France.
En France, la femme est l'égal de l'homme. Elle a les mêmes droits et les mêmes devoirs. C'est à l'école que l'on doit apprendre ça à tous les petits français. Et le vivre. F

2- Que mettre au centre du système : l'élève ou le savoir ?

Centre du système éducatif / centre du système scolaire / centre de l'école / centre du dispositif / centre des apprentissages.

L'un des débats qui revient de manière récurrente est celui concernant ce qui doit être au centre de l'école, des élèves ou du savoir. Cette question ne semble néanmoins pas être structurante puisque le problème de la place des savoirs est posé de manière indépendante et que, plutôt que sur l'élève au centre, les contributeurs préfèrent s'interroger sur l'insuffisante attention qui leur est portée en tant qu'individu.

Le souhait récurrent de voir placer les savoirs au centre du système éducatif, et non plus l'élève s'inscrit dans une volonté de recentrer les missions de l'école sur l'instruction et l'apprentissage, indépendamment de préoccupations purement éducatives.

Je pense qu'il faut redéfinir la philosophie de l'école et abandonner le principe de l'élève au centre du système. Ce sont les savoirs et les programmes qui doivent être au centre du système éducatif. C

L'erreur est d'avoir mis l'élève au centre du système. C'est le savoir qui devrait être au centre du système. Nous, professeurs, sommes là pour transmettre ce savoir aux élèves. Nous ne sommes pas des animateurs de centre aéré. Nous sommes là pour les préparer à la vie d'adulte afin qu'ils puissent discerner par eux-mêmes (être capables de réfléchir et de mener une réflexion cohérente jusqu'à son terme) et qu'ils puissent trouver un travail. C

mettre l'élève au centre du système éducatif, NON. L'élève doit s'adapter au système éducatif, qui doit s'adapter aux contraintes de notre société, aux besoins nationaux et européens. Ce qui implique une remise en cause de la part des profs. Mais quelle inertie ! Bon courage. C

L'élève doit être au centre du système implique que l'École doit s'adapter à ses rythmes d'apprentissage en prenant en ligne de compte l'intérêt de celui-ci, ainsi que les difficultés qu'il rencontre.

Je pense que l'école a cent ans de retard.

L'élève doit être au centre du système, il doit être acteur de son enseignement (et non materné), il doit pouvoir aller à son rythme, rapide ou lent mais rapide aussi et suivre son propre parcours. Il faut le motiver et lui donner l'autonomie du parcours.

C

Enfin, sont abordées des perspectives dynamiques où c'est moins la manière d'envisager la question du sens de l'école que les objectifs vis-à-vis des élèves et de la société française qui rentrent en ligne de compte. On fait alors face à une multitude de priorités qui sont proposées par les contributeurs comme devant être « au centre ».

Je crois qu'une donnée essentielle est de donner un vrai choix aux jeunes. Pas le choix entre Loana et Nolween, pas le choix entre TF1 et M6 mais un autre vrai choix. Car dans le paradoxe de notre société de libre entreprise, et ceci dans la presque totalité des domaines, le choix a une apparence de diversité mais n'en a pas la réalité. Aujourd'hui, il y a moins de choix dans l'achat de pommes qu'il y en avait autrefois. Pourquoi ? C'est très simple. Il s'agit de standardiser pour produire moins cher et pour vendre plus. Voir le paradoxe de certaines publicités qui incitent le consommateur à se singulariser et qui par là-même incite le plus nombre à se singulariser de la même façon!!!!

La rationalisation poussée à l'extrême a des effets pervers. F

Il s'agit là d'une vision tout à fait réductrice de l'enseignement où il y aurait d'un côté ceux qui savent tous et dispensent leurs savoirs à ceux qui sont des sortes de boîtes qu'il faudrait remplir. A la fin d'une année scolaire, il est rare que l'enseignant n'ait pas appris quelque chose, et il arrive aussi que les savoirs se sont enrichis. A la fin d'une année scolaire c'est le système tout entier qui a changé et pas seulement les enfants F

3- La place du monde professionnel

Monde du travail / marché du travail / vie professionnelle / expérience professionnelle / activité professionnelle / milieu professionnel / monde professionnel / projet professionnel / insertion professionnelle / avenir professionnel / secteur professionnel / parcours professionnel / marché de l'emploi / bassin d'emploi / offre d'emploi / taux de chômage / période de chômage / montée du chômage.

Les préoccupations relatives au monde du travail prennent une place non négligeable dans le débat et apparaissent, selon certains contributeurs, comme une question que l'École, malgré les résistances, se doit d'envisager.

Le groupe nominal complexe « monde du travail » arrive en effet au 14^{ème} rang des expressions les plus usitées, ce qui correspond à plus de 200 occurrences dans l'ensemble du corpus. Le terme « emploi » a lui plus de 1000 occurrences sur l'ensemble du corpus et arrive au 116^{ème} rang des noms les plus fréquents. Le terme « chômage » arrive lui en 468^{ème} position.

Certains regrettent le peu de place imparti au monde du travail et à ses réalités professionnelles dans le cadre de l'École. Ainsi, il semble que les stages soient une perspective qui mérite encore d'être développée.

De manière générale, un certain nombre de contributeurs considèrent que le monde professionnel est trop peu présent à l'École et que cela nuit à la connaissance et aux possibilités de choix des élèves.

Pour cela, il faudrait aussi que l'école s'ouvre au monde professionnel dans toute sa variété, de manière à ce que le jeune prenne possession de sa vie, et de son projet avec d'autres influences que celles de ses parents et autres adultes référents. Voir travailler un ébéniste, un infographiste, un chercheur en météorites, un footballeur, un assistant social, un conseiller ANPE, une infirmière, un conducteur de bus, un pompier, un jardinier, un mécanicien automobile, une femme de ménage, un maçon, un réparateur de frigo, F

Il est bien évident que des stages très réguliers dans toutes sortes d'entreprises et chez divers artisans seraient très utiles aux élèves. Cela leur permettrait de voir enfin la vraie vie en action, celle que mène leurs parents. Cela leur permettrait de se faire une idée du genre de métier qui les attire ou qui les repousse. Et puis, c'est vrai, ça les ferait sortir de la routine et de la passivité. Que du bonheur, quoi !...) F

Le monde du travail et celui de l'école au sens large sont deux mondes parallèles sans communication actuellement dans notre pays. Et (...), qui est pourtant à l'intersection des deux, le ressent fortement.

Que faire pour que nos enseignants racontent les métiers ? Que faire pour que les professionnels initient nos enfants ? F

Certains contributeurs soulignent le fait que l'Ecole ne prépare pas assez les élèves à leur entrée sur le marché du travail.

Ce point de vue est cependant débattu puisque d'aucuns considèrent que cette mission ne relève pas des attributions de l'institution scolaire.

Je crois que ce serait une erreur que de faire éclater les missions principales de l'école, le monde professionnel a toujours formé en finalisant les parcours des jeunes, les employés qu'il embauchait, il semble que ce monde souhaite faire des économies substantielles en demandant à l'école ce qu'elle ne peut pas faire.

L'adéquation Emploi-Formation est une illusion dont sont tout à fait conscients les décideurs de l'ANPE, des Régions ou de l'Etat.
F

4- Des thèmes quasi absents

Il est intéressant de noter que certains thèmes que l'on a tendance à retrouver de manière récurrente dans le discours médiatique sur l'école sont peu présents dans le débat.

Au nombre de ces représentations dominantes actuelles des difficultés de l'école, on compte la question des violences scolaires, particulièrement absente du débat, ainsi que la question du racisme et de l'antisémitisme qui sont pourtant actuellement présentes au nombre des préoccupations concernant les établissements scolaires. On rencontre également une certaine résistance du débat à aborder des questions concernant la place des technologies à l'école.

a) Les violences scolaires

Violence scolaire / acte violent / petite incivilité / problème d'incivilité / question des incivilités / incivilité / violence.

Le groupe nominal complexe « violence scolaire » arrive au 1075^{ème} rang de fréquence dans l'ensemble du corpus. Il est proportionnellement plus présent dans les contributions adressées par courriels que sur les forums où il est essentiellement abordé dans la thématique 15 (« Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ? »). On peut souligner qu'étant donné qu'un thème entier était consacré à cette question, ce sujet a tout particulièrement été peu traité par les contributeurs.

Le groupe nominal complexe « acte violent » qui permet de repérer des thématiques proches n'arrive lui qu'au rang 8544, n'est présent que de manière résiduelle dans les courriers électroniques et ne fait que de très rares apparitions sur le forum dans la thématique 16 (« Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ? »).

De même, le premier groupe nominal complexe comprenant le terme « incivilité » n'apparaît qu'au 3299^{ème} rang (« petite incivilité ») et est quasiment absent des contributions transmises par courrier électronique.

Au niveau des occurrences des mots « violence » et « incivilité » (214^{ème} et 725^{ème} rang des fréquence de nom), on peut noter, outre que ces termes ne dominent pas le débat, qu' « incivilité » est aussi présent dans les contributions par courrier que sur les forums (en particulier sur les thèmes 15 et 1) et que « violence » est proportionnellement plus présent dans les contributions par courrier électronique, et présent sur le forum dans les thèmes 15 et 1 également.

La question de la violence en milieu scolaire n'a donc que très peu été abordée par les contributeurs.

b) Le racisme

Racisme / antisémitisme / acte raciste / propos raciste / racisme anti-juifs / forme de racisme.

Le terme « racisme » arrive au rang 1084 en ce qui concerne la fréquence de son emploi dans l'ensemble des contributions, on compte moins de 100 occurrences sur l'ensemble du corpus. Ce terme est très nettement plus présent sur le forum que dans les courriels et se concentre, dans le forum, sur le thème 1 (« quelles sont les valeurs de l'Ecole républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ? »).

Le terme « antisémitisme » n'est utilisé qu'une dizaine de fois dans l'ensemble du corpus traité, son rang de fréquence est le 4537^{ème}. Quasi absent des contributions directes, on ne le trouve sur le forum que concernant le thème de débat n°1 sur les valeurs de l'Ecole.

Les groupes nominaux complexes tels que « forme de racisme » (3777^{ème} rang), « racisme social » (4432^{ème} rang), « racisme anti-juifs » (5961^{ème} rang), « propos raciste » (8642^{ème} rang) ou « acte raciste » (18 874^{ème} rang) sont quasi inexistantes.

La question du racisme et de l'antisémitisme a donc une place très marginale au sein du débat. Cette place est d'autant plus limitée que la présence des termes « racisme » et « antisémitisme » au sein du thème 1 du forum peut laisser penser que ces questions ont été abordées à partir des fils de discussion relatifs à la laïcité et au débat sur le port du voile à l'école et donc de manière indirecte.

c) Le rôle des nouvelles technologies

Nouvelles technologies / technologies / Internet / recherche sur Internet / information sur Internet / utilisation d'Internet / accès à Internet / informatique / outil informatique / salle informatique / matériel informatique / électronique / ordinateur.

Peu de contributeurs orientent leur participation sur les questions relatives à l'adaptation de l'Ecole aux nouveautés technologiques. Les contributeurs au débat semblent relativement peu ouverts à cet aspect de la modernité.

Pour preuve, la fréquence du groupe nominal complexe « nouvelles technologies » est très faible. Celui-ci n'arrive qu'au 2688^{ème} rang, ce qui correspond à une dizaine d'occurrences sur l'ensemble des contributions dont on compte une proportion très marginale sur le forum. Une recherche à partir du nom « technologie » semble peu pertinente pour ce sujet car la forte présence de ce terme dans le thème 5 du forum montre que les utilisateurs l'emploient essentiellement pour désigner une discipline d'étude du collège.

Le nom « Internet » apparaît au 362^{ème} rang des noms les plus utilisés. Cependant, des recherches par groupe de noms mettent en avant la faiblesse des utilisations renvoyant à l'usage scolaire de l'Internet. En effet, l'expression « recherche sur Internet » est quasiment inexistante (rang 7729), tout comme « information sur Internet » (rang 9500) ou « utilisation d'Internet » (rang 16474). La question de l'accessibilité de ce nouveau média n'est pas non plus posée, le groupe nominal complexe « accès à Internet » arrive en effet au rang 6237.

Le nom « informatique » arrive au 511^{ème} rang des termes les plus usités par les contributeurs, le mot « ordinateur » arrive lui en 469^{ème} position. Trois groupes nominaux complexes renvoient à la place de l'informatique au sein des établissements : « outil informatique » (308^{ème} rang), « salle informatique » (389^{ème} rang) et « matériel informatique » (610^{ème} rang). On compte moins d'une trentaine d'occurrences pour chacun de ces groupes de mots, ce qui permet de rendre compte de la marginalité du débat concernant l'introduction de l'informatique dans l'Ecole.

d) La qualité de vie des élèves dans l'école

espace scolaire / espace adapté / espace de vie / cantine scolaire / foyer socio-éducatif / sécurité des élèves / entretien des bâtiments scolaires / qualité de la vie des élèves à l'école / santé / infirmerie.

Le thème de la qualité de vie des élèves à l'école est quasi exclusivement abordé à travers la question des rythmes scolaires. Le sujet 17 (« Comment améliorer la qualité de vie des élèves à l'Ecole ? ») était consacré à ces questions. Or, les groupes nominaux complexes que l'on trouve le plus sur le forum consacré à cette question sont : « heures de cours », « emploi du temps », « temps de travail », « rythme scolaire », « grandes vacances » et « vacances d'été ». Ces termes renvoient tous à la question des rythmes scolaires. Les questions relatives à la qualité de vie des élèves dans l'enceinte des établissements sont très peu abordées.

Ainsi, la « qualité de vie des élèves à l'école » arrive au rang 5789 des groupes nominaux complexes les plus utilisés, la « cantine scolaire » au rang 1083, le « foyer socio-éducatif » au rang 3787, la « sécurité des élèves » au rang 3953 et l'« entretien des bâtiments scolaires » au rang 11673. Il semble bien que les contributeurs ne se soient pas mobilisés sur ces questions soit parce qu'ils ne les jugent pas centrales dans un débat sur l'Ecole, soit car peu de difficultés sont rencontrées dans les établissements scolaires sur ces sujets.

La qualité des équipements et de la vie hors des cours dans les établissements scolaires n'est donc qu'un sujet de préoccupation mineur pour les contributeurs.

De même les questions relatives à la santé scolaire sont largement éludées. Le terme « santé » n'apparaît qu'au rang 578, et le terme « infirmerie » n'est lui que faiblement présent (rang 5763). Il semble qu'on se préoccupe très peu de l'état de santé des élèves dans le cadre du Débat.

CONCLUSION

Les contributeurs sont d'accord pour constater que l'Education nationale ne semble pas pilotée par un responsable mais par une multitude d'acteurs dans un pouvoir dilué et pas toujours visible. Un des enjeux est donc de donner une lisibilité aux différents acteurs sur cette répartition des pouvoirs en sachant que chacun pense ne pas en avoir assez. Il faut souligner qu'il n'existe pas de répartition idéale des pouvoirs entre administration, enseignants et parents d'élèves et les contributeurs ne sont pas arrivés à un consensus sur ce sujet.

En revanche, on peut constater que les contributeurs internautes ont été plutôt d'accord pour critiquer les pratiques pédagogiques actuelles et qu'ils ont tendance à privilégier à leur place d'anciennes méthodes plus traditionnelles. Ces « propositions » conservatrices sont formulées comme une protection face à une évolution que personne n'a encore vraiment définie. Mais au-delà, les propos tenus ignorent souvent l'apport des nouvelles technologies (Internet, DVD...) et ne prennent pas véritablement en compte la part de modernité des élèves et leur rapport au temps différent, lié à la société d'information dans laquelle ils sont nés.

En revanche, la reconnaissance de l'élève comme individu singulier, la reconnaissance du besoin de prendre en compte les capacités de chacun, a formé un consensus et montre que l'un des enjeux de l'éducation de demain n'est pas juste de former le jeune pour en faire un « citoyen » ou un « honnête homme » mais aussi un individu libre et autonome capable de s'adapter aux évolutions de nos sociétés.

Ces constats établis, on doit souligner la faiblesse du nombre de propositions applicables à l'ensemble de notre système éducatif sur les enjeux définis comme importants par les contributeurs. Cette faiblesse n'est pas anodine. Elle légitime l'existence même du débat national et organise un partage des rôles entre citoyens et politiques.

Au citoyen de construire avec et pour les politiques ce diagnostic partagé. Aux politiques de traduire en lois et circulaires ce diagnostic pour créer une offre sociétale afin de répondre aux citoyens.

Dans cette démarche de démocratie participative, le rôle du politique reste entier et conserve les prérogatives qui sont les siennes dans le cadre d'une démocratie représentative. Le citoyen lui, se découvre une utilité publique renforcée.

ANNEXES

Annexe 1 : Méthodologie du traitement lexical

Annexe 2 : Rang des noms et groupes nominaux complexes mentionnés dans l'étude

Annexe 3 : Liste des verbes, adjectifs, groupes nominaux complexes et noms les plus fréquents du corpus

Annexe 1 :

Méthodologie du traitement lexical

Termino est un logiciel de dépouillement terminologique assisté par ordinateur qui a été conçu et réalisé par le groupe Recherche et Développement en Linguistique Computationnelle (RDLC) du Centre en Analyse de Texte par Ordinateur (ATO) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Il repose sur une analyse morphologique des formes composant le texte. Ces formes sont tout d'abord lemmatisées, puis répertoriées par catégories lexicales (nom, verbe, adjectif). L'approche morphologique, par opposition à l'utilisation de listes de mots ou de dictionnaires, permet l'attribution d'un lemme et d'une catégorie aux néologismes et même aux termes d'origine étrangère utilisés dans le discours (vocabulaire technique par exemple).

Ensuite intervient l'aspect le plus spécifique du travail réalisé par Termino, à savoir la recherche des synapsies ou groupes nominaux complexes, unités nominales polylexicales qui, dans la direction théorique qui sous-tend les travaux des créateurs du logiciel, sont les structures qui produisent des termes au sens linguistique. Ces termes portent un sens qui a une valeur majeure dans l'analyse du discours. Termino les répertorie de deux manières parallèles : par ordre alphabétique d'une part, et d'autre part en fonction de la "tête" de la synapsie, en principe un nom.

Termino est conçu pour l'analyse de textes français standards, en langage écrit, par nature respectant l'orthographe et la grammaire française. La présence d'erreurs ou d'approximations dans l'orthographe, la grammaire ou la frappe, a un effet direct sur les résultats de l'analyse. Ce problème est particulièrement critique en ce qui concerne les textes issus de l'Internet, dans lesquels le respect des règles standards du français est inversement proportionnel à la rapidité et à la spontanéité de production des textes, sans oublier la présence éventuelle d'objets non textuels, type smileys ou emoticons. Le corpus a donc été nettoyé de ce type d'objets.

Les sources de texte du débat sur l'avenir de l'École étaient d'une part les courriels transmis directement à la Commission du débat, d'autre part les forums de discussion.

Les courriels ont été traités dans la mesure où leurs tailles restaient inférieures ou égales à environ 4 pages de texte, ceci pour ne pas déséquilibrer le corpus, et à condition que leurs contenus aient été écrits à l'occasion du débat sur l'avenir de l'École. Étaient donc exclus les citations ou recyclages de textes anciens, écrits dans d'autres occasions. Les fichiers joints aux courriels ont été traités de la même manière, s'ils respectaient les mêmes conditions.

Les textes des forums représentaient un volume exceptionnel de données, présentant de plus une grande variété de problématiques pour l'analyse du corpus par Termino ; parmi les problématiques majeures, il y avait la présence de citations, d'extraits de messages antérieurs, également les graphies approximatives ou volontairement altérées dues à la très grande spontanéité et à la grande liberté de production des messages, l'usage d'émoticons ou simplement d'éléments de ponctuation comme éléments non textuels (éventuellement en tant que motif graphique) et enfin la très large dispersion des tailles de message. Enfin, la possibilité d'identification personnelle des locuteurs posait un problème déontologique, voire légal. Le corpus a donc été anonymé.

SCP communication a depuis plus de 10 ans adapté Termino au traitement de corpus de grande taille, composé de textes multiples. Cette adaptation consiste essentiellement en un module d'analyse statistique des résultats linguistiques issus du traitement de Termino. Ainsi, les synapsies mises à jour par Termino sont validées ou invalidées par leur existence statistique dans l'ensemble du corpus. L'usage plus ou moins large de certains verbes, ou de certaines catégories de verbe, montre l'orientation du discours. Les noms et les adjectifs qui composent le lexique spécialisé, propre au domaine concerné par le corpus étudié, sont mis en évidence de cette manière.

Dans le cas particulier des forums du débat sur l'avenir de l'École, SCP communication a ajouté à cette adaptation un module de "prétraitement" des textes, pour les soumettre à Termino sous une forme correcte, et un module de

"post-traitement", destiné à agglomérer les formes déviantes aux formes correctes correspondantes.

Le prétraitement des messages est destiné à éliminer les redondances induites par la citation de messages précédents, ceci afin de ne pas gonfler de manière erronée les fréquences d'apparition des termes, en particulier des synapsies. Ce prétraitement a également pour but d'éliminer de manière systématique les éléments non textuels, graphisme, emoticons et emploi de ponctuation ou d'éléments de liaison en dehors des règles standards du français.

Pour préserver l'anonymat des auteurs au travers du traitement linguistique, l'analyse des messages des forums a été réalisée exclusivement par fil de discussion ; pourtant ceci ne pouvait suffire, certains sujets ne comportant qu'un message. Les résultats de l'analyse ont donc été agglomérés pour que la plus petite unité identifiable dans les résultats soit le forum.

Vu l'importance du corpus, nous n'avons repéré que les termes présents au moins en deux endroits différents du corpus. Seuls les termes répétés au moins deux fois ont donc été pris en compte pour l'analyse.

L'analyse quantitative lexicale permet donc d'obtenir une vision statistique d'ensemble de ce qui est dit dans le corpus et ainsi de confirmer ou de permettre le réajustement des thématiques abordées dans l'étude qualitative.

Annexe 2 :

Rang des noms et groupes nominaux complexes mentionnés dans l'étude

Pour les noms et groupes nominaux complexes suivants, qui sont ceux qui apparaissent dans notre étude, nous avons mentionné le rang de fréquence indiqué par le logiciel Termino. Ce procédé permet de situer l'importance qu'a eu chacun de ces termes au sein du débat. Pour les termes moins présents (au-delà du rang 1000), nous avons fait le choix de n'indiquer que leur ensemble d'appartenance, le logiciel repérant pour différents termes un même nombre d'occurrence dans l'ensemble du corpus, ceux-ci étant alors classés par ordre alphabétique.

I-Les débats concernant les relations de pouvoir entre parents, enseignants et chefs d'établissements

chef d'établissement / rang 2
 parents d'élèves / rang 6
 conseil de classe / rang 30
 directeur d'école / rang 64
 rôle des parents / rang 126
 direction d'école / rang 159
 qualité de l'enseignement / rang 220
 évaluation des enseignants / rang 224
 adulte responsable / rang 317
 note administrative / rang 330
 note pédagogique / rang 476
 évaluation des professeurs / rang 618
 participation des parents / rang 668
 commission d'appel / rang 734
 autorité des enseignants / rang 863
 démission des parents / rang 881
 équipe de direction / rang 894
 école des parents / rang 967 à 1092
 motivation des enseignants / rang 1093 à 1229
 critère d'évaluation / rang 1230 à 1414

formation des adultes / rang 1415 à 1624
 travail des profs / rang 1415 à 1624
 éducation des parents / rang 1625 à 1932
 formation pour adultes / rang 1625 à 1932
 métier de directeur / rang 1625 à 1932
 notation des enseignants / rang 1933 à 2367
 indemnité de direction / rang 2954 à 3831
 principal du collège / rang 2954 à 3831
 statut de la direction d'école / rang 2954 à 3831
 enseignant de qualité / rang 3832 à 5456
 manque d'autorité / rang 3832 à 5456
 participation des familles / rang 3832 à 5456
 passage automatique / rang 3832 à 5456
 soutien des parents / rang 3832 à 5456
 décharge de direction / rang 5457 à 8840

redoublement / rang 421 (nom)

II- Les débats sur le niveau des élèves et l'état des savoirs

langues étrangères / rang 24
 culture générale / rang 26
 apprentissage de la lecture / rang 50
 classe d'âge / rang 55
 langues vivantes / rang 57
 méthode syllabique / rang 83
 méthode globale / rang 92
 classe de niveau / rang 97
 fautes d'orthographe / rang 108
 niveau des élèves / rang 218
 méthode de lecture / rang 235
 transmission des savoirs / rang 266
 contenu des programmes / rang 401
 savoir de base / rang 460
 maîtrise de la langue / rang 491
 cours de français / rang 498

connaissance de base / rang 581
 règles de grammaire / rang 649
 difficulté de lecture / rang 874
 méthode semi-globale / rang 877
 baisse du niveau / rang 918
 méthode d'apprentissage de la lecture / rang 962
 maîtrise de la lecture / rang 967 à 1092
 compétence de base / rang 1093 à 1229
 contenu disciplinaire / rang 1093 à 1229
 activité manuelle / rang 1415 à 1624
 différence de niveau / rang 1415 à 1624
 enseignement des langues / rang 2368 à 2953
 enseignement technique / rang 2954 à 3831
 structuration de la pensée / rang 3832 à 5456

III- Une école qui prête aux élèves une attention insuffisante

élève en difficultés / rang 8
 enfants handicapés / rang 32
 enfants précoces / rang 34
 élèves en grande difficulté / rang 99
 rythme scolaire / rang 102
 jeunes enseignants / rang 142
 enfants sourds / rang 174
 respect mutuel / rang 202
 diversité des élèves / rang 211
 situation d'échec / rang 255
 établissements spécialisés / rang 272
 enseignants spécialisés / rang 278
 méthode d'enseignement / rang 341
 goût de l'effort / rang 343
 motivation des élèves / rang 394
 taille des classes / rang 396
 manque de respect / rang 405
 intérêt des élèves / rang 438
 cours de soutien / rang 441

réseau d'aide / rang 448
société de consommation / rang 461
classe surchargée / rang 512
élève en échec / rang 516
formation des professeurs / rang 540
sens de l'effort / rang 666
notion de respect / rang 677
effectif des classes / rang 716
niveau d'exigence / rang 824
développement personnel / rang 967 à 1092
goût du travail / rang 1093 à 1229
manque de formation / rang 1093 à 1229
nombre d'élèves / rang 1093 à 1229
surcharge de travail / rang 1093 à 1229
rythme de l'enfant / rang 1415 à 1624
effectif par classe / rang 1625 à 1932
élèves non motivés / rang 1625 à 1932
intégration des handicapés / rang 1625 à 1932
besoin de repères / rang 1933 à 2367
enfants autistes / rang 1933 à 2367
formation professionnelle des enseignants / rang 2368 à 2953
respect des enseignants / rang 3832 à 5456
manque de sommeil / rang 5457 à 8840

IV- En marge du débat sur Internet

monde du travail / rang 14
vie professionnelle / rang 45
port du voile / rang 113
signe religieux / rang 115
marché du travail / rang 136
médecin scolaire / rang 143
expérience professionnelle / rang 168
activité professionnelle / rang 243
milieu professionnel / rang 252
monde professionnel / rang 267

projet professionnel / rang 293
 outil informatique / rang 308
 marché de l'emploi / rang 383
 salle informatique / rang 389
 insertion professionnelle / rang 525
 voile islamique / rang 601
 matériel informatique / rang 610
 centre du système éducatif / rang 611
 foulard islamique / rang 644
 fille voilée / rang 653
 avenir professionnel / rang 693
 femme musulmane / rang 815
 cantine scolaire / rang 967 à 1092
 port du foulard / rang 967 à 1092
 violence scolaire / rang 967 à 1092
 qualité de la vie des élèves / rang 1093 à 1229
 question du voile / rang 1093 à 1229
 bassin d'emploi / rang 1230 à 1414
 parcours professionnel / rang 1230 à 1414
 secteur professionnel / rang 1230 à 1414
 offre d'emploi / rang 1415 à 1624
 taux de chômage / rang 1625 à 1932
 nouvelles technologies / rang 2368 à 2953
 affaire du voile / rang 2954 à 3831
 centre de l'école / rang 2954 à 3831
 forme de racisme / rang 2954 à 3831
 foyer socio-éducatif / rang 2954 à 3831
 période de chômage / rang 2954 à 3831
 petite incivilité / rang 2954 à 3831
 espace de vie / rang 3832 à 5456
 interdiction du port du voile / rang 3832 à 5456
 montée du chômage / rang 3832 à 5456
 sécurité des élèves / rang 3832 à 5456
 voile intégral / rang 3832 à 5456
 accès à Internet / rang 5457 à 8840
 acte violent / rang 5457 à 8840

centre des apprentissages / rang 5457 à 8840
problème d'incivilité / rang 5457 à 8840
propos raciste / rang 5457 à 8840
question des incivilités / rang 5457 à 8840
racisme anti-juifs / rang 5457 à 8840
recherche sur Internet / rang 5457 à 8840
acte raciste / rang 8841 à 19244
centre du dispositif / rang 8841 à 19244
centre du système scolaire / rang 8841 à 19244
entretien des bâtiments scolaires / rang 8841 à 19244
espace adapté / rang 8841 à 19244
espace scolaire / rang 8841 à 19244
information sur Internet / rang 8841 à 19244
interdiction du voile / rang 8841 à 19244
port du voile à l'école / rang 8841 à 19244
utilisation d'Internet / rang 8841 à 19244
voile à l'école / rang 8841 à 19244
voile en cours / rang 8841 à 19244
voile musulman / rang 8841 à 19244

antisémitisme / rang 4519 à 4804 (nom)
électronique / rang 3851 à 4049 (nom)
incivilité / rang 725 (nom)
infirmier / rang 5529 à 6040 (nom)
informatique / rang 511 (nom)
Internet / rang 362 (nom)
ordinateur / rang 469 (nom)
racisme / rang 1078 (nom)
santé / rang 578 (nom)
technologies / rang 669 (nom)
violence / rang 196 (nom)

Annexe 3 :

Liste des verbes, adjectifs, groupes nominaux complexes et noms les plus fréquents
du corpus

verbe	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
Total	447591	67874	379717
NbElement	7314	3099	6758
être	69417	10061	59356
avoir	25910	3492	22418
faire	17700	2470	15230
pouvoir	15127	2264	12863
dire	7782	722	7060
devoir	7700	1475	6225
falloir	7398	1157	6241
savoir	5956	771	5185
aller	5010	659	4351
voir	4964	497	4467
vouloir	4807	679	4128
penser	4521	528	3993
donner	3463	606	2857
permettre	3436	697	2739
parler	3418	318	3100
mettre	3360	561	2799
prendre	3279	550	2729
apprendre	3276	504	2772
trouver	3177	437	2740
comprendre	3067	360	2707
passer	3063	434	2629
croire	2720	249	2471
sembler	2592	402	2190
demander	2521	347	2174
travailler	2392	388	2004
lire	2314	339	1975
connaître	2138	303	1835
enseigner	2022	306	1716
venir	1910	259	1651
exister	1782	188	1594
devenir	1731	286	1445
rester	1633	235	1398
proposer	1609	277	1332
laisser	1531	222	1309
concerner	1523	319	1204
arriver	1492	167	1325
rendre	1448	247	1201
écrire	1444	196	1248
poser	1394	187	1207
suivre	1360	257	1103

verbe	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
vivre	1336	202	1134
agir	1315	152	1163
répondre	1285	186	1099
entendre	1273	191	1082
former	1208	252	956
aider	1152	197	955
aimer	1121	130	991
tenir	1099	182	917
priver	1059	192	867
changer	1048	142	906
souhaiter	1041	287	754
partir	1032	149	883
servir	1032	115	917
utiliser	1011	147	864
choisir	994	167	827
attendre	991	156	835
expliquer	976	101	875
ouvrir	968	193	775
apporter	962	210	752
commencer	952	135	817
sortir	946	145	801
oublier	941	131	810
réussir	940	155	785
accepter	924	131	793
adapter	921	173	748
respecter	919	136	783
essayer	915	88	827
payer	908	85	823
montrer	892	128	764
reconnaître	890	156	734
revenir	876	105	771
considérer	864	132	732
créer	848	178	670
entrer	833	119	714
retrouver	788	129	659
chercher	781	92	689
sentir	763	124	639
préparer	755	137	618
compter	754	142	612
développer	751	168	583
assurer	746	129	617
motiver	744	150	594

verbe	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
constater	743	155	588
évaluer	738	66	672
porter	738	138	600
remettre	728	132	596
exprimer	727	140	587
perdre	727	120	607
intéresser	708	115	593
acquérir	705	159	546
éviter	700	136	564
paraître	693	130	563
obtenir	690	107	583
refuser	679	96	583
appeler	677	94	583
participer	666	206	460
imposer	656	134	522
rappeler	656	73	583
continuer	634	91	543
organiser	629	199	430
rencontrer	623	100	523
définir	619	94	525
suffire	607	64	543
finir	606	68	538
recevoir	597	117	480
jouer	589	92	497
appliquer	579	77	502
construire	566	98	468
arrêter	564	84	480
avancer	563	71	492
espérer	562	160	402
obliger	561	100	461
fonctionner	554	84	470
présenter	549	99	450
maîtriser	547	89	458
intégrer	545	118	427
supprimer	536	87	449
imaginer	532	63	469
valoir	526	49	477
gérer	519	81	438
réfléchir	516	67	449
occuper	514	56	458
contrer	511	49	462
juger	506	55	451

verbe	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
élever	499	84	415
découvrir	498	82	416
regarder	497	55	442
spécialiser	497	131	366
transmettre	495	97	398
importer	488	46	442
garder	483	66	417
empêcher	482	43	439
décider	481	78	403
gagner	481	52	429
favoriser	479	126	353
manquer	479	92	387
réduire	476	68	408
partager	473	65	408
citer	472	30	442
évoluer	464	85	379
améliorer	455	95	360
convenir	453	70	383
supposer	448	53	395
écouter	445	65	380
constituer	443	94	349
exercer	442	78	364
noter	429	32	397
aborder	427	98	329
préciser	423	51	372
préférer	413	30	383
ajouter	412	54	358
reprendre	411	49	362
débattre	402	76	326
progresser	402	62	340
défendre	396	47	349
conduire	394	84	310
remplacer	393	47	346
offrir	392	67	325
recruter	392	33	359
atteindre	388	70	318
accueillir	387	81	306
pratiquer	385	63	322
discuter	382	35	347
fournir	382	56	326
prévoir	382	77	305
tenter	378	44	334

verbe	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
affirmer	377	50	327
rentrer	372	52	320
intervenir	364	74	290
lier	362	83	279
interdire	360	46	314
mener	360	79	281
cesser	359	71	288
consacrer	359	85	274
évoquer	359	27	332
réaliser	359	85	274
impliquer	357	74	283
limiter	357	70	287
orienter	350	78	272
traiter	349	59	290
éduquer	347	51	296
étudier	347	58	289
admettre	345	37	308
représenter	343	56	287
signifier	340	46	294
relever	338	47	291
bénéficier	335	80	255
justifier	335	37	298
profiter	333	40	293
effectuer	332	63	269
augmenter	330	48	282
envisager	330	68	262
inscrire	330	64	266
remplir	326	53	273
soutenir	326	63	263
placer	322	56	266

adjectif	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
Total	187790	33543	154247
NbElement	5549	2514	5228
autre	8651	1108	7543
même	8084	1087	6997
scolaire	3841	957	2884
bon	3829	525	3304
grand	2986	611	2375
seul	2507	357	2150
professionnel	2036	489	1547
tel	2005	330	1675
premier	1980	311	1669
enseignant	1941	460	1481
national	1893	573	1320
public	1786	377	1409
petit	1725	237	1488
personnel	1708	373	1335
social	1659	419	1240
pédagogique	1574	273	1301
différent	1573	274	1299
général	1325	233	1092
nouveau	1260	254	1006
meilleur	1257	227	1030
important	1210	250	960
difficile	1189	165	1024
jeune	1181	219	962
éducatif	1165	336	829
nombreux	1161	221	940
actuel	1094	228	866
mauvais	1086	132	954
sûr	1042	120	922
nécessaire	1031	220	811
dernier	998	174	824
simple	960	145	815
possible	915	179	736
humain	905	149	756
français	885	203	682
propre	816	130	686
moyen	780	154	626
politique	762	173	589
réel	738	146	592
commun	723	202	521

adjectif	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
capable	716	102	614
normal	699	110	589
primaire	691	193	498
vrai	690	89	601
fondamental	681	141	540
mieux	656	84	572
cher	641	46	595
long	622	112	510
supérieur	602	142	460
intéressant	599	76	523
véritable	580	109	471
juste	568	62	506
religieux	554	105	449
libre	545	86	459
scientifique	542	97	445
utile	535	90	445
facile	525	60	465
obligatoire	520	125	395
indispensable	519	122	397
beau	514	70	444
unique	513	121	392
divers	510	115	395
local	505	104	401
efficace	496	96	400
culturel	492	123	369
administratif	484	115	369
responsable	474	113	361
technique	472	113	359
critique	471	45	426
haut	467	73	394
continu	464	86	378
fort	451	86	365
évident	439	51	388
maternel	435	100	335
certain	434	57	377
principal	434	74	360
bref	429	51	378
élémentaire	426	97	329
gros	419	51	368
précis	412	60	352
pratique	411	92	319
particulier	410	68	342

adjectif	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
économique	403	84	319
essentiel	399	96	303
intellectuel	399	90	309
faible	394	73	321
futur	391	92	299
pire	384	41	343
second	380	63	317
financier	379	88	291
ancien	376	58	318
présent	370	89	281
grave	362	78	284
précoce	355	61	294
familial	354	85	269
positif	351	58	293
clair	349	49	300
plein	347	61	286
impossible	345	56	289
droit	343	66	277
concret	339	90	249
global	338	106	232
vraie	326	54	272
adulte	322	52	270
républicain	322	79	243
individuel	321	55	266
supplémentaire	319	74	245
inutile	318	26	292
sujet	315	40	275
étranger	314	86	228
objectif	311	53	258
suisant	310	82	228
court	304	44	260
physique	301	95	206
tien	301	41	260
directeur	297	92	205
heureux	296	38	258
rare	292	22	270
spécifique	291	51	240
européen	288	92	196
citoyen	283	98	185
excellent	283	39	244
sérieux	278	34	244
universitaire	272	49	223

adjectif	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
laïque	265	74	191
prêt	265	40	225
dur	263	27	236
suffisant	262	46	216
entier	260	45	215
proche	260	41	219
extérieur	256	64	192
manuel	256	89	167
compétent	255	37	218
faux	253	34	219
naturel	253	40	213
vieux	253	29	224
initial	252	38	214
énorme	249	30	219
théorique	249	41	208
officiel	243	37	206
total	243	41	202
informatique	242	54	188
précédent	242	21	221
fameux	241	29	212
actif	240	73	167
incapable	235	33	202
littéraire	235	40	195
lourd	235	43	192
vivant	235	60	175
gratuit	227	27	200
logique	224	23	201
disciplinaire	223	22	201
régional	223	34	189
collectif	220	66	154
complexe	218	32	186
dangereux	217	26	191
formateur	216	32	184
égal	215	33	182
titulaire	214	19	195
correct	212	44	168
leurs	210	41	169
éducateur	209	37	172
secondaire	206	64	142
intelligent	205	24	181
quotidien	201	56	145

adjectif	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
complet	198	36	162
disponible	198	39	159
moral	198	40	158
riche	198	35	163
technologique	197	50	147
sensible	196	29	167
pauvre	194	30	164
maître	189	35	154
négatif	187	39	148
mental	185	35	150
multiple	185	41	144
pareil	185	8	177
étudiant	184	48	136
insuffisant	184	41	143
constructif	183	22	161
international	183	49	134
majeur	183	41	142
moderne	182	34	148
prochain	179	39	140
effectif	176	47	129
permanent	176	43	133
profond	176	45	131
classique	173	28	145
large	173	49	124
content	172	13	159
psychologique	171	45	126
musulman	169	24	145
syndical	168	28	140
direct	167	32	135

groupes nominaux complexes	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
Total	169823	31658	138165
NbElement	97702	22563	81399
éducation national	697	184	513
chef d'établissement	425	70	355
système éducatif	381	126	255
école primaire	368	83	285
établissement scolaire	308	76	232
parent d'élève	307	75	232
point de vue	288	40	248
élève en difficulté	285	50	235
système scolaire	258	67	191
échec scolaire	233	65	168
école public	229	47	182
esprit critique	223	10	213
service public	205	47	158
monde du travail	205	45	160
débat national	200	99	101
école priver	197	36	161
école maternel	193	41	152
collège unique	187	45	142
égalité des chance	183	31	152
professeur des école	183	43	140
difficulté grand *	183	37	146
heure de cours	170	24	146
emploi du temps	166	23	143
langue étranger	165	44	121
formation professionnel	162	29	133
culture général	160	36	124
lycée professionnel	159	48	111
formation continu	157	29	128
équipe pédagogique	155	13	142
conseil de classe	154	29	125
carte scolaire	152	14	138
enfant handicaper	148	24	124
école élémentaire	147	37	110
enfant précoce	140	20	120
enseignement général	137	22	115
débat grand *	136	68	68
corps enseignant	134	41	93
enseignement professionnel	132	30	102
formation initial	131	20	111
établissement priver	124	10	114

groupes nominaux complexes	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
enfant en difficulté	122	28	94
fonction public	120	18	102
terme long *	115	21	94
difficulté scolaire	112	30	82
vie professionnel	108	20	88
mission de l'école	108	21	87
chose grand *	104	5	99
métier d'enseignant	103	19	84
enseignement supérieur	102	24	78
apprentissage de la lecture	102	26	76
vie scolaire	101	27	74
tronc commun	99	63	36
collectivité local	99	21	78
temps scolaire	99	19	80
classe d'âge	98	13	85
condition de travail	96	17	79
langue vivant	95	41	54
vie actif	93	36	57
aide éducateur	92	11	81
communauté éducatif	91	25	66
heure par semaine	89	17	72
réussite scolaire	88	25	63
langue français	85	19	66
directeur d'école	85	16	69
école grand *	83	16	67
fin d'année	83	16	67
art plastique	82	16	66
avenir de l'école	80	53	27
temps de travail	79	10	69
voie professionnel	78	22	56
élève par classe	76	23	53
formation des enseignant	75	19	56
valeur de l'école	75	3	72
travail personnel	74	25	49
temps libre	73	11	62
établissement public	73	5	68
règlement intérieur	73	8	65
conseil de discipline	72	10	62
enseignement public	72	8	64
emploi jeune	71	6	65
monde de l'entreprise	71	8	63
moyen financier	71	13	58

groupes nominaux complexes	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
méthode syllabique	70	14	56
travail manuel	69	28	41
équipe éducatif	69	19	50
programme scolaire	68	20	48
système actuel	68	12	56
langue maternel	68	11	57
début d'année	67	10	57
partie grand *	66	6	60
école républicain	66	15	51
méthode global	66	28	38
niveau haut *	66	13	53
l'éducation national	66	41	25
langue régional	66	10	56
étude supérieur	66	11	55
classe de niveau	65	10	55
enseignement priver	65	10	55
élève en grand difficulté	63	11	52
fil de discussion	63	0	63
nombre grand *	62	8	54
rythme scolaire	61	13	48
être humain	60	15	45
salle de classe	60	6	54
psychologue scolaire	60	8	52
classe supérieur	60	14	46
faute d'orthographe	60	7	53
homme politique	59	12	47
terme court *	59	5	54
scolarité obligatoire	59	19	40
classe hétérogène	58	10	48
port du voile	58	11	47
collectivité territorial	58	16	42
signe religieux	57	11	46
droit de l'homme	57	5	52
pratique pédagogique	56	8	48
école laïque	56	15	41
assistant d'éducation	56	8	48
filière professionnel	55	21	34
conseiller pédagogique	55	6	49
taux de réussite	55	5	50
travail en équipe	54	6	48
éducation civique	54	11	43
mixité social	54	9	45

groupes nominaux complexes	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
rôle des parent	54	10	44
prise en compte	53	21	32
enseignement secondaire	52	6	46
assistante social	52	11	41
heure par jour	52	6	46
expérience personnel	51	2	49
niveau national	51	10	41
institution scolaire	51	16	35
stage en entreprise	51	13	38
méthode pédagogique	51	13	38
marché du travail	51	9	42
cursus scolaire	51	17	34
conseil d'école	51	10	41
enseignement technique	50	11	39
fait religieux	50	3	47
mise en oeuvre	50	15	35
jeune enseignant	50	17	33
médecin scolaire	50	7	43
chef d'entreprise	50	5	45
connaissance de cause	49	3	46
travail des enseignant	49	11	38
loi d'orientation	49	15	34
conseil d'administration	48	8	40
lieu de travail	48	11	37
projet pédagogique	48	7	41
culture commun	48	10	38
projet d'établissement	48	12	36
prof de maths	47	1	46
cour magistral	47	12	35
niveau scolaire	47	10	37
société français	47	9	38
prise en charge	47	16	31
direction d'école	47	11	36
rôle de l'école	46	9	37
entreprise priver	46	10	36
milieu scolaire	46	15	31
seconde général	46	11	35
majorité grand *	45	7	38
concours de recrutement	45	7	38
science de l'éducation	44	5	39
classe de seconde	44	9	35
expérience professionnel	44	11	33

groupes nominaux complexes	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
cours particulier	44	7	37
vie social	44	9	35
chef d'établissement	43	27	16
apprentissage fondamental	43	13	30
long de la vie	43	9	34
enfant sourd	43	1	42
matière scientifique	43	8	35
volonté politique	43	9	34
ressource humain	43	8	35
salle des prof	43	2	41
soutien scolaire	43	7	36
lycée général	43	9	34
autonomie des établissement	42	3	39
relation humain	41	2	39
élève moyen	41	11	30
heure sup	41	1	40
visite pédagogique	41	2	39
ouverture d'esprit	40	9	31
enseignement primaire	40	6	34
prof principal	40	1	39
fête blond	40	6	34
métier manuel	40	10	30
message précédent	40	0	40
état de fait	40	9	31
valeur républicain	40	9	31
vacance grand *	39	5	34
milieu défavoriser	39	6	33
société actuel	39	10	29
résultat scolaire	39	5	34

nom	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
Total	662785	114866	547919
NbElement	32956	10279	30059
élève	13728	2244	11484
école	11422	2360	9062
enfant	10916	2142	8774
enseignant	6734	1229	5505
classe	6031	1105	4926
parent	5244	859	4385
travail	4464	854	3610
prof	4073	241	3832
temps	4053	683	3370
an	3886	724	3162
problème	3751	565	3186
année	3748	710	3038
question	3563	553	3010
éducation	3544	901	2643
enseignement	3486	705	2781
chose	3400	360	3040
établissement	3346	633	2713
débat	3299	987	2312
professeur	3298	764	2534
formation	3297	619	2678
collège	3241	762	2479
niveau	3112	584	2528
monde	3023	441	2582
cours	2820	440	2380
système	2504	545	1959
cas	2480	258	2222
vie	2410	516	1894
difficulté	2353	435	1918
lycée	2332	492	1840
moyen	2173	346	1827
société	2155	437	1718
fait	2113	285	1828
heure	2090	330	1760
métier	2040	391	1649
jour	1987	316	1671
sens	1980	278	1702
langue	1962	383	1579
besoin	1880	291	1589
point	1782	282	1500
jeune	1762	387	1375

nom	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
idée	1736	226	1510
apprentissage	1712	328	1384
compte	1659	314	1345
programme	1618	335	1283
nombre	1615	278	1337
valeur	1554	253	1301
matière	1532	287	1245
France	1513	315	1198
savoir	1503	251	1252
entreprise	1496	206	1290
accord	1481	60	1421
sujet	1478	215	1263
fois	1469	211	1258
étude	1454	274	1180
état	1444	176	1268
raison	1443	152	1291
partie	1429	226	1203
connaissance	1427	287	1140
droit	1406	168	1238
façon	1363	218	1145
résultat	1352	212	1140
famille	1331	297	1034
choix	1316	223	1093
situation	1302	204	1098
Bac	1301	198	1103
mot	1297	155	1142
partie	1297	177	1120
exemple	1270	164	1106
compétence	1248	218	1030
méthode	1237	251	986
personne	1237	242	995
service	1231	289	942
mal	1226	149	1077
projet	1212	304	908
fil	1206	139	1067
place	1191	242	949
concours	1185	153	1032
expérience	1175	189	986
forum	1158	45	1113
IUFM	1158	80	1078
évaluation	1156	148	1008
français	1152	264	888

nom	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
lieu	1150	235	915
culture	1149	248	901
semaine	1142	196	946
solution	1141	158	983
rôle	1138	248	890
fin	1125	215	910
gens	1124	124	1000
loi	1124	184	940
collègue	1118	119	999
discipline	1118	229	889
réponse	1105	168	937
respect	1102	185	917
message	1075	47	1028
condition	1048	193	855
histoire	1044	125	919
esprit	1040	130	910
devoir	1027	156	871
chance	1022	204	818
avis	1011	142	869
terme	1007	146	861
échec	1006	210	796
note	1004	110	894
âge	1001	176	825
mission	1001	216	785
lecture	998	250	748
base	996	195	801
manière	992	131	861
réalité	972	157	815
pays	967	213	754
filles	960	219	741
qualité	957	208	749
merci	954	186	768
emploi	945	132	813
orientation	943	198	745
adulte	939	112	827
égalité	935	127	808
conseil	923	144	779
doute	914	110	804
primaire	914	186	728
chef	913	166	747
cause	909	159	750
groupe	907	212	695

nom	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
cadre	899	188	711
privé	899	79	820
homme	898	117	781
pédagogie	886	143	743
réussite	878	197	681
texte	865	147	718
différence	858	95	763
activité	856	200	656
intérêt	855	151	704
charge	852	172	680
réflexion	840	251	589
aide	834	143	691
propos	833	78	755
moment	831	121	710
pratique	822	140	682
principe	813	134	679
règle	794	119	675
proposition	780	169	611
science	774	149	625
maître	772	124	648
objectif	770	145	625
fonction	766	156	610
équipe	765	124	641
milieu	750	151	599
religion	750	68	682
effort	747	121	626
capacité	742	119	623
notion	741	120	621
domaine	740	150	590
type	739	140	599
maths	738	74	664
avenir	730	237	493
mois	726	124	602
être	720	59	661
livre	715	103	612
poste	714	103	611
liberté	709	105	604
public	704	91	613
responsabilité	703	141	562
mesure	702	131	571
possibilité	701	147	554
maternelle	695	125	570

nom	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
rapport	677	111	566
reste	676	62	614
stage	672	118	554
diplôme	670	132	538
relation	667	101	566
Ministère	664	110	554
réforme	659	216	443
outil	649	104	545
ensemble	648	94	554
salaire	643	69	574
maison	642	106	536
mise	641	159	482
statut	641	100	541
autorité	634	131	503
filière	625	156	469
faute	619	92	527
vue	619	93	526
majorité	618	103	515
bonjour	617	231	386
scolarité	611	155	456
recherche	608	115	493
plupart	607	102	505
violence	605	153	452
directeur	601	126	475
recrutement	595	88	507
voie	595	127	468
structure	593	146	447
gestion	590	104	486
ministre	590	219	371
inspecteur	585	60	525
journée	585	114	471

pronoms	ENSEMBLE TOTAL	ENSEMBLE EMAIL	ENSEMBLE FORUM
il	29087	4197	24890
je	25274	2863	22411
on	18052	2111	15941
vous	12076	1011	11065
nous	8955	1503	7452
ils	8332	1217	7115
elle	4933	759	4174
eux	1816	232	1584
elles	1457	218	1239